

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
MARTINIQUE**

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
MARTINIQUE**

1992

**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA CULTURE
DIRECTION DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
1993**

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
ex-Hôpital Civil
97200 Fort-de-France

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
16, avenue Condorcet
97200 Fort-de-France

Ce bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions (au plan scientifique et administratif), qu'aux membres des instances chargées du contrôle scientifique des opérations qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans sa région.

Les textes publiés dans la partie « Travaux et recherches archéologiques de terrain » ont été rédigés par les responsables des opérations. Toute reproduction ou utilisation des textes et plans devra être précédée de leur accord. Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Couverture : la Martinique vers 1840, courtoisie Michèle Léonard

Réalisation : Gondwana Editions, Eric Leroy

*Imprimerie : Balauze et Marcombe
Z. I. de Canejan
33610 Cestas*

ISSN en cours © 1993

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA CULTURE

MARTINIQUE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Table des matières

1 9 9 2

Préface 05

Bilan et orientation de la recherche archéologique 07

Résultats scientifiques significatifs 09

Tableau de présentation générale des opérations autorisées 11

Tableau des opérations autorisées 12

Travaux et recherches archéologiques de terrain 16

La carte archéologique de la Martinique	16
Diamant, Dizac Plage	18
Diamant, Habitation-Sucrierie Dizac	20
Saint-Pierre, Habitation La Rochetierre	22
Saint-Pierre, Maison Coloniale de Santé	23
Sainte-Marie, Sucrierie de Fond Saint-Jacques	24
Trinité, Pétroglyphes du Gallion	26
Macouba, la Roche à Bon Dieu	27
Sainte-Luce, Pétroglyphes de Montravail	28
Schoelcher, Fonds Rousseau	29
Sainte-Marie, Cimetière de Fond Saint-Jacques	31
Saint-Pierre, Château Périnelle	32
Saint-Pierre, Cimetière du Fort	34
Rivière-Pilote, Anse Figuier	38
Le Marin, Cap Macré	39
Prospections sous-marines	40
Le Vauclin, Caye du Vauclin	41
Le Vauclin, Caye de Macabou	41
Le Marin, Pointe Marée	43
Prospection-Inventaire	46
Diamant, Morne Larcher	47
Diamant, Pointe Bourgaud	48
Diamant, Terres rouges	48
Diamant, La tête de Singe	49

Travaux et recherches archéologiques de terrain (suite)

Trois-Ilets, Anse Mathurin	50
Trois-Ilets, Pointe Vatable	50
Trois-Ilets, Cul de Sac aux Vaches	50
Trois-Ilets, Anse Mitan	52
Trois-Ilets, Anse à l'Ane	52
Sainte-Anne, Cap Chevalier	53
Sainte-Anne, Pointe Marin (Club Med.)	53
Sainte-Anne, Anse Trabaud	54
Sainte-Anne, Habitation Petit Versailles	54
Sainte-Luce, Anse Corps de Garde	55
Sainte-Luce, Pointe Philippeaux	55

Liste des abréviations	56
------------------------	----

Liste des programmes de recherche nationaux	57
---	----

Bibliographie régionale	58
-------------------------	----

Personnel du Service régional d'archéologie	59
---	----

MARTINIQUE

Préface

BILAN SCIENTIFIQUE

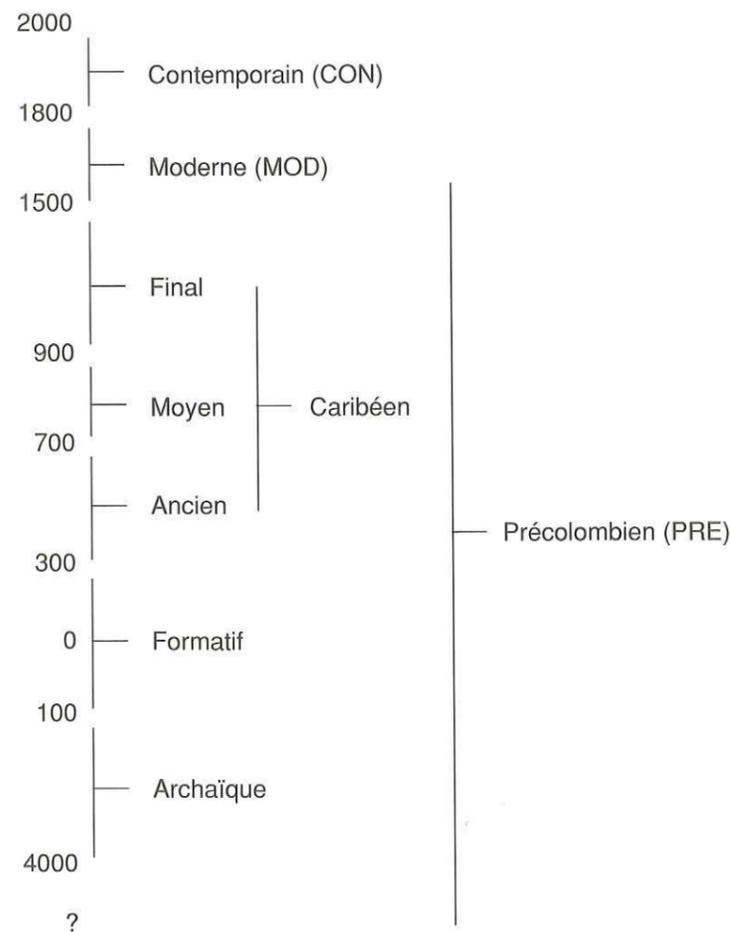
1 9 9 2

Plus les recherches avancent et plus la Martinique se révèle être riche en site patrimoniaux insoupçonnés, autant dans le domaine de l'histoire que dans celui de la préhistoire. Plus les détails de ces époques lointaines ou récentes se précisent et plus l'ensemble apparaît comme une longue épopée, avec sa propre cohérence et ses éléments répétitifs qui ponctuent une longue trajectoire, mouvementée et complexe. Peut-être avons-nous eu un peu trop tendance à considérer, comme tant d'autres, que l'histoire de la Martinique était faite de deux grandes étapes bien distinctes. D'un côté, une histoire précolombienne, parfaitement homogène et stable, de l'autre, une histoire coloniale, succédant abruptement à la précédente et menant peu à peu à l'histoire moderne. Cette simplification ne résiste pas longtemps devant les témoignages que fournissent les sites quand on veut bien les observer de près et en tirer les conséquences.

Depuis l'origine de son peuplement, vers 4000 av. J.C., dans l'état actuel des connaissances, la Martinique a connu une suite ininterrompue de conquêtes et de transformations, de cassures et de mutations. Si l'on veut introduire dans cette trajectoire historique globale des références comparatives d'ordre géographique, on pourra dire qu'elle suit, comme n'importe quelle autre terre américaine, l'ordre des événements universels. Les deux ne sont pas disjoints car, on le sait, le choc entre les continents a eu des conséquences d'un côté comme de l'autre et aucune de celles-ci ne peut être minimisée.

L'une de ces conséquences, sans doute celle que l'on peut observer de façon la plus directe, ce qui est très rare dans le domaine des sciences de l'homme, c'est le processus de mélange d'ethnies et de cultures, avec ses résultantes originales. C'est le phénomène connu de plus en plus sous le nom de « créolisation », dont on sait qu'il est une des constantes principales, à des époques et à des degrés divers, de l'histoire de l'humanité. En Martinique, comme partout ailleurs, elle se produit de manière répétitive, depuis les temps les plus reculés. Ce n'est que progressivement que l'on pourra s'en rendre compte à travers les publications qui paraissent dans tous les domaines. Cette deuxième livraison du Bilan Scientifique contribuera, nous l'espérons, à montrer que les travaux avancent régulièrement sur le terrain et que les données qui nous permettront d'affiner les connaissances actuelles se font chaque jour plus nombreuses et plus précises.

François RODRIGUEZ-LOUBET



Les débuts de la carte archéologique dans les Départements d'Amérique.

La mise en place de l'opération Carte Archéologique au cours de cette année a levé un obstacle considérable, qui ne faisait que s'aggraver avec le temps. Que l'on en juge par ces simples chiffres: le nombre d'opération de terrain est passé de 16 en 1991, à un total de 41 en 1992. A cette augmentation en opérations nouvelles s'ajoute l'importance croissante du fichier de sites, grâce à l'aimable collaboration de membres de l'Université des Antilles-Guyane, en particulier Mireille MOUSNIER et Danièle BÉGOT, spécialistes de l'archéologie industrielle. Trois mois après avoir commencé son travail d'enregistrement, l'équipe d'archéologues de l'AFAN composée de Yvan VIRLOGEUX et de Hélène BIGEARD avait constitué un début de fichier descriptif contenant plus de trois cent dossiers informatisés, au 31 décembre 1992. Cette opération, qui se développe de manière continue, a permis d'enregistrer les sites selon une numérotation mieux appropriée au système national, comme on pourra le voir dans ce volume. Par ailleurs, la circonscription a demandé et obtenu une connexion à la banque de données DRACAR, de manière à reverser au fur et à mesure les fichiers constitués localement dans l'inventaire national. Enfin, une première opération de cartographie systématique a été commencée à Saint-Pierre, en collaboration avec le Centre National d'Archéologie Urbaine et avec l'aide du conseil régional et du conseil général de la Martinique qui apportent un soutien fondamental aux actions concernant le patrimoine archéologique.

La diversification progressive des domaines d'intervention

La multiplication des actions en partenariat, annoncée en 1991, a abouti notamment à la création d'un enseignement d'archéologie, pour la première fois en Martinique, à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université des Antilles-Guyane. Cette opération, menée par le Doyen Jean BERNABÉ, permet enfin d'introduire cette discipline dans le cadre de l'enseignement dispensé par le département d'histoire, dirigé par le professeur Lucien ABENON.

Toujours avec l'université, des échanges scientifiques ont commencé à voir le jour de manière de plus en plus étroite avec le département de géographie, dirigé par le professeur Maurice BURAC, dans le cadre de la relance d'un programme CORDET, parrainé par le ministère des

départements d'Outre-Mer, sur l'évolution des estuaires, de la préhistoire à nos jours. Les moyens du service en matière de traitement des images satellitaires sont désormais à la disposition des chercheurs de l'université, qui apportent leur concours aux archéologues pour l'interprétation de données dans certains domaines spécifiques.

D'autre part, le département de géographie a décidé d'associer l'archéologie au colloque donné sur l'état des recherches dans la Caraïbe, autour du thème des mouvements de populations. A ce genre de communication sont venues s'ajouter des conférences dans le cadre de l'université et des conférences publiques dans les centres culturels communaux et à l'occasion de manifestations nationales (« Science en fête », « Journées du patrimoine ») et de festivals internationaux, tel « Images Caraïbes ».

Cette diversification des actions s'est également ouverte, sur le plan géographique, aux pays voisins de la Caraïbe. Il convient de signaler à ce sujet le réel succès de l'exposition du CERA à Trinidad et Tobago, dans le cadre du grand festival international de l'Amérique du Sud, « CARIFESTA », sous l'égide de l'Ambassade de France. Cette opération a dû son succès au soutien sans réserve de M. l'ambassadeur Henri NARDIN et à l'aide active et efficace de M. l'attaché culturel Alain AUMIS.

Sur le plan de la recherche, la coopération engagée avec le Musée de l'Homme de Santo Domingo est également une des grandes premières de cette année 1992. Des spécialistes de l'anthropologie physique, Fernando LUNA CALDERON et Glenis TAVARES, ont commencé une série de missions en Martinique pour l'étude des vestiges osseux du cimetière des esclaves de Fond Saint-Jacques. Un spécialiste des pathologies osseuses du centre hospitalier universitaire de la Martinique, Jean-François COLOMBANI, participe à l'opération dans le cadre de ses recherches spécifiques.

Vers une application renforcée de la réglementation archéologique

Il demeure difficile, en Martinique, d'appliquer avec toute la rigueur nécessaire la réglementation en matière d'archéologie. Néanmoins, des progrès sensibles ont pu voir le jour en ce domaine en 1992, après de réels conflits qui ont fini par mobiliser une partie de l'opinion publique, ce qui constitue d'ailleurs une nouveauté. Il est certain qu'une meilleure coordination des acteurs du patrimoine apporterait une amélioration appréciable de la situation actuelle. En attendant, les sauvetages urgents

se poursuivent à une cadence qu'il sera difficile de soutenir encore longtemps, étant donnés nos moyens très limités en personnel, d'ailleurs exclusivement associatif. Ces opérations, qui pourraient quelques fois être évitées par une meilleure collaboration entre services administratifs, sont ressenties comme un frein à la recherche elle-même, dans la mesure où elles nécessitent une mobilisation constante des archéologues et beaucoup de temps.

Afin de surmonter progressivement cet état de fait, une opération de prospection systématique et préventive a été menée avec les maires de cinq communes.

MM. Louis CRUSOL, Louis PIERRE-CHARLES, Garcin MALSA, Arnaud RENÉ-CORAIL et Serge LARCHER, respectivement maires de Sainte-Luce, Saint-Pierre, Sainte-Anne, Trois-Ilets et Diamant, ont été les premiers à s'engager dans cette voie, avec l'aide financière de l'État, de la Région et du Département. La maîtrise d'œuvre a été assurée par l'AFAN, Philippe GROS et Jean-Michel MARTIN.

D'une manière générale, l'application de la réglementation connaît donc une certaine amélioration. Mais elle serait probablement plus efficace dans le cadre d'un regroupement des services patrimoniaux, exerçant une responsabilité unique et s'appuyant sur l'ensemble du dispositif juridique existant dans ce domaine.

Des sciences de l'homme aux sciences de la nature

La principale orientation scientifique qui constitue le fil directeur des recherches menées en Martinique demeure toujours la même : l'étude de l'homme va de pair avec celle de son environnement. Ceci n'implique aucunement une vision environnementaliste des phénomènes culturels, telle que la prônait Taylor, par exemple. Il s'agit simplement de prendre en considération, quelle que soit l'époque et la situation, l'inévitable interaction de l'homme et de son milieu et, partant, la nécessité d'une approche interdisciplinaire des phénomènes évolutifs. C'est dans cette optique que se placent les trois axes principaux de recherches que nous présentons dans la partie de ce volume réservée aux « résultats scientifiques significatifs ».

Parallèlement, le service a pris l'initiative, après le succès du programme CORDET sur l'évolution des littoraux dans la Caraïbe francophone qu'il avait lancé en 1989 avec différents partenaires institutionnels, de promouvoir une nouvelle opération CORDET, autour de la gestion des écosystèmes d'estuaires à la Martinique. Le ministère des DOM-TOM, qui finance ce nouveau programme sous la supervision administrative de Daniel REYSS et en collaboration avec les collectivités locales, fournit ainsi une occasion de collaboration entre disciplines autour du problème, crucial pour les îles, de

l'utilisation de l'espace littoral. L'université (laboratoire de géographie dirigé par Maurice BURAC), l'URA 141 du CNRS, avec Yves-François THOMAS, ainsi que le CERA, avec Nathalie VIDAL et Michèle LÉONARD, constituent les principaux acteurs de ce programme, qui comprend des études de biologie marine, de sédimentologie, de géographie humaine, d'histoire et d'archéologie.

L'archéologie, un outil de coopération internationale dans le domaine patrimonial

La professionnalisation de l'archéologie est encore loin d'être acquise dans la Caraïbe insulaire et la situation des départements français d'Amérique est de ce point de vue tout à fait à part. En revanche, l'antériorité des recherches dans les Grandes Antilles, où elles remontent parfois au siècle dernier, a permis à celles-ci d'amasser une remarquable quantité d'informations, essentiellement dans le domaine du précolombien. La gestion de ces données pose bien des problèmes. De surcroît, les publications sont rares et circulent peu, sauf à l'occasion de congrès ponctuels. Ceci explique la demande importante qui se fait jour à chacun de nos contacts avec nos interlocuteurs de la Caraïbe.

Cette demande porte à la fois sur des échanges de documents et d'expertise (comme c'est le cas à Fond Saint-Jacques), mais aussi sur la formation aux métiers du patrimoine, de la fouille et l'étude de sites archéologiques jusqu'à leur mise en valeur, en passant par les techniques de consolidation et de restauration, la muséographie, l'inventaire et les dispositifs juridiques de protection. Dans le domaine du patrimoine, pour qui connaît un peu le contexte culturel américain au sens géographique du terme, une telle constatation ne paraîtra guère surprenante. Même financier, l'appui des Etats-Unis n'est pas toujours souhaité, pour des raisons qui relèvent sans doute de l'histoire. Mais le prestige des archéologues et des ethnologues français tels que Paul Rivet, Annette Emperaire, Jacques Soustelle et Claude Lévi-Strauss, pour ne citer que les plus connus ayant œuvré sous ces latitudes, demeure considérable. L'année 1992 a donc été consacrée à des prises de contacts qui ont permis de mieux cerner les possibilités de coopération, sur la base d'actions complémentaires. Ces premiers contacts, pris avec Cuba, Santo Domingo, Puerto Rico et Trinidad, sont, nous l'espérons, l'étape préliminaire d'une ouverture de l'archéologie martiniquaise et guadeloupéenne au vaste contexte caribéen, héritier de cultures multiples et véritable trait d'union entre tous les continents.

François RODRIGUEZ-LOUBET

MARTINIQUE

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 2

Résultats scientifiques significatifs

L'année 1992 a été celle du cinquantième centenaire de la « découverte des Amériques » par l'Europe. Elle a été aussi plus modestement, pour le service régional de l'archéologie de la Martinique, celle des cinq premières années de fonctionnement à temps plein. Les études menées à ce jour concernent toujours les principaux objectifs scientifiques fixés au départ :

1. les conditions de la néolithisation en milieu insulaire,
2. l'évolution des techniques sucrières historiques et des transferts de technologie auxquels elles ont donné lieu en Europe et dans les Amériques,
3. l'urbanisme et les activités portuaires des XVII^e et XVIII^e siècles aux Antilles, à travers le cas de Saint-Pierre de la Martinique. Étudiés d'abord au niveau local, ces aspects se sont ouverts particulièrement cette année aux études comparatives dans le contexte géographique caribéen et, par le biais de l'élaboration de la carte archéologique, aux études thématiques nationales.

La connaissance des phénomènes de néolithisation a bénéficié de l'expérience acquise ces dernières années sur les processus de sédimentation en contexte littoral, en particulier, aux abords des estuaires de cours d'eau à régime torrentiel. Le traitement d'images satellitaires SPOT commencé en 1990 a abouti à l'identification de zones ayant subi des modifications géomorphologiques importantes au cours du dernier althothermal. Ceci nous a conduits à une réévaluation complète des aires d'habitat potentiel sur la frange côtière. A l'occasion de sauvetages urgents dus notamment au dragage de cours d'eau, des découvertes fortuites ont permis de tester, de manière positive en l'occurrence, les hypothèses fournies par la télédétection sur l'évolution du paléoenvironnement.

Ainsi, les travaux de Nathalie VIDAL, du Centre d'Études et de Recherches Archéologiques, CERA, à l'Anse Figuière (commune de Rivière-Pilote) ont révélé l'existence de formations endoréiques anciennes dans lesquelles on retrouve, outre les ossements fossilisés de mammifères qui occupaient la zone au cours du Pleistocène, une importante accumulation de vestiges précéramiques et céramiques. Cette découverte est la première du genre dans les Petites Antilles. La nappe

phréatique étant très peu profonde, les recherches s'avèrent particulièrement complexes sur le plan technique. Elles devraient amener à mettre au point des méthodes d'intervention qui seront utiles pour l'extension de ces travaux aux zones attribuées à d'anciens habitats palafittes, signalés lors d'opérations de sauvetage antérieures. Les formations végétales de mangrove et leurs biotopes si particuliers semblent donc avoir connu d'importantes variations au cours des six derniers millénaires. Les répercussions sur les groupes humains qui exploitaient la faune marine et aviaire dont elles regorgent ne sont pas encore connues, mais la découverte de ces nouveaux sites les met à l'ordre du jour et indique d'ores et déjà l'existence, logique mais qui restait encore à identifier, d'un précéramique dans les Petites Antilles.

Concernant la structure de l'habitat pendant la période précolombienne, les prospections systématiques par communes menées dans le cadre de la carte archéologique par l'AFAN ont permis d'identifier de nouveaux sites en zone littorale. L'existence d'un réseau relativement dense en occupations humaines depuis le début de l'ère chrétienne est donc peu à peu confirmée. Sur le plan méthodologique, l'un des résultats les plus inattendus est que l'on ne trouve des vestiges en sous-sol que lorsqu'il en existe en surface. Ceci est d'autant plus étonnant que les vitesses de sédimentation sont relativement élevées sur la frange côtière. D'autres paramètres participent donc à ce phénomène et une première observation détaillée des images satellitaires fait ressortir à ce sujet l'existence possible de puissants courants marins de surface. Les recherches se poursuivent. Elles devraient aboutir à une appréciation plus fine des critères de définition des zones à explorer de façon systématique, ce qui représenterait un gain de temps très appréciable.

Pour la période historique, les recherches de Colette LETON, du CERA, sur les habitations-sucreries ont révélé l'existence d'une usine centrale à Fond Saint-Jacques au XIX^e siècle, ce qui explique désormais la présence des installations découvertes en 1991 à proximité de l'ancien moulin à eau. De fait, l'ensemble des machines à vapeur qui faisaient l'usine centrale a totalement disparu. Chose encore plus surprenante, les fosses ont dû être comblées autour des années 1930 avec des matériaux provenant des ruines qui, par conséquent, n'avaient pas été relevées, alors même que l'habitation fonctionnait comme

usine centrale. C'est donc au beau milieu de ces ruines datant du XVII^e siècle que l'on avait dû installer la machinerie moderne qui servait à fabriquer le sucre et le rhum pour toute une partie de l'île. De toute évidence la gestion du domaine, si florissant aux XVII^e et XVIII^e siècles, était devenue très difficile pour des raisons qui nous échappent encore. Celles-ci ne sont pas tout à fait étrangères sans doute à l'introduction des nouvelles techniques qui nécessitaient chaque fois des adaptations ruineuses, au risque de se révéler improductives quelque temps après.

A ce sujet, l'ingéniosité mise à transformer ces machineries du XIX^e siècle pour les rendre rentables le plus longtemps possible, compte tenu de la corrosion accélérée des pièces métalliques, semblent avoir abouti à un véritable réseau international de transfert de technologies. Celui-ci comportait les ventes et les reventes d'équipements industriels que l'on adaptait plus ou moins empiriquement au fur et à mesure des besoins. Si l'on ajoute encore à cela les avatars du marché du sucre et la dépendance énergétique (et aussi pour les pièces détachées) de plus en plus grande vis à vis de fournisseurs répartis sur deux continents, on aboutit très vite à des situations pouvant aisément frôler la faillite. L'archéologie montre combien l'industrialisation moderne a pesé dans l'évolution économique des îles, en aggravant la dépendance énergétique et technologique de ces colonies vis à vis de leur métropole.

L' introduction des machines à vapeur dans l'industrie sucrière traditionnelle se fait, en effet, dans un contexte technologique local qui n'est pas préparé à de tels changements. Les colons ne disposent pas des moyens humains nécessaires au contrôle immédiat des contraintes nouvelles. Ceci est bien visible, sur les vestiges eux-mêmes, dans les tâtonnements constatés dans la manière dont les installations sont faites, dans la multiplication des conduits enchevêtrés, aggravés par l'impossibilité de remodeler complètement l'outil industriel d'origine. Il demeure que l'on a simplement continué à fonctionner, comme au temps où l'on était en mesure d'être autosuffisant. Surmonter de telles difficultés aurait peut-être nécessité un changement complet de mentalité chez les producteurs de sucre. Sans doute aussi une meilleure répartition des investissements financiers qui, pour des raisons qui restent à élucider, n'ont été réalisés le plus souvent que sur la machinerie que l'on achetait à

l'extérieur et trop peu sur l'outil de production lui-même, c'est à dire l'habitation-sucrierie.

Le troisième volet de nos recherches apporte quelques éléments complémentaires à ce sujet, pour l'époque moderne. Il s'agit en effet des travaux menés par Max GUÉROUT et Marc GUILLAUME, du Groupe de Recherches en Archéologie Navale, GRAN, et par Serge VEUVE, du CERA à Saint-Pierre. Il faut rappeler qu'avant sa destruction par le volcan, cette ville était la capitale économique de l'île au moment de la grande mutation de l'industrie sucrière, au XIX^e siècle. Il est certain que si l'on avait eu conscience à l'époque de ce que nous appelons de nos jours « un risque naturel majeur », nous ne retrouverions pas réunis dans un seul site plus de seize distilleries, avec les installations portuaires principales destinées à en acheminer les produits à travers le monde. En 1902, avec l'éruption du volcan de la Pelée, ce n'est pas seulement la ville qui disparaît mais aussi l'essentiel d'un réseau industriel sucrier qui luttait encore pour s'adapter aux nouvelles conditions d'un marché de plus en plus exigeant.

Les épaves coulées dans la baie, qui ont fait l'objet d'une demande d'expertise au GRAN par le DRASM, sous le contrôle de Robert LEQUEMENT, contiennent encore les précieuses pièces détachées qui devaient assurer la survie des machines utilisées dans toutes les usines centrales de la Martinique. L'importance de Saint-Pierre en tant qu'acteur et relais essentiel de l'industrie martiniquaise, Saint-Pierre véritable « coffre-fort » de l'île et vivier technologique à la fois, est confirmée au fur et à mesure des découvertes archéologiques qui comblent les vides laissés par l'absence fréquente d'archives écrites. L'opulence et le caractère cosmopolite de la bourgeoisie de couleur et créole pierrotine, la qualité de leurs réalisations par rapport à ce que l'on peut voir dans les autres parties de l'île, sont là pour montrer que les réponses au défi de la modernité, ou tout simplement de la modernisation, étaient peut-être présentes en Martinique. Il s'agit désormais d'en déterminer avec toute la précision souhaitable les modalités et l'évolution, en rassemblant des données qui font encore défaut à une appréciation objective de ce phénomène.

François RODRIGUEZ-LOUBET

MARTINIQUE

BILAN
SCIENTIFIQUE

1 9 9 2

Tableau de présentation générale
des opérations autorisées

	MARTINIQUE
SONDAGES (SD)	19
SAUVETAGES (SP, SU, MH)	6
FOUILLES PROGRAMMÉES (FP)	6
RELEVÉS D'ART RUPESTRE (RE)	3
PROSPECTIONS THÉMATIQUES (PP)	5
PROSPECTIONS INVENTAIRE (PI, PA, PR)	2
TOTAL	41

MARTINIQUE

Tableau des opérations autorisées

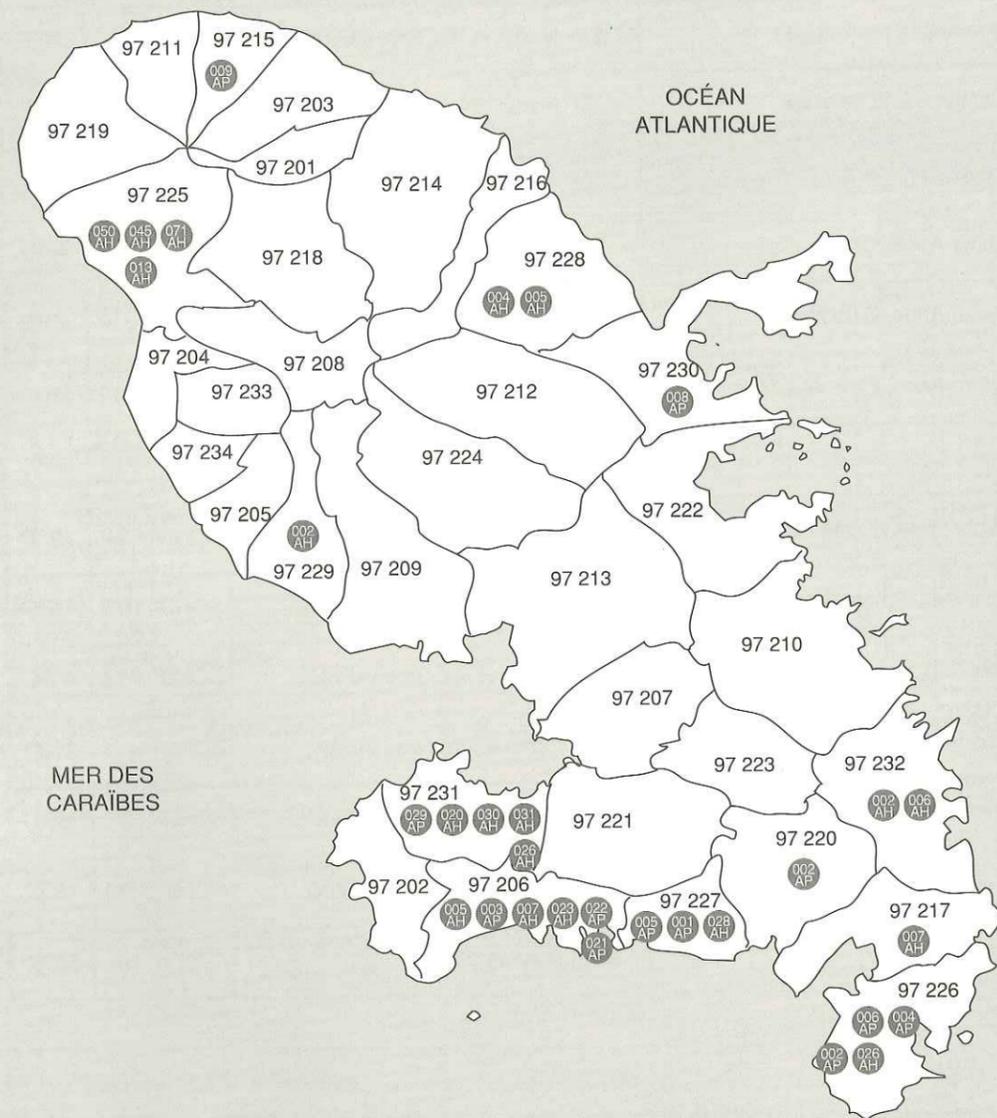
BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 2

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsables (organisme)	Nature de l'op	Prog.	Époque	Réf. Carte
	Région	Y. Virlogeux (AFAN)	PP	Carte	Toutes	
	Trois-Ilets	J.M. Martin et Ph. Gros (AFAN)	PP	Prosp.	Toutes	
	Diamant	J.M. Martin et Ph. Gros (AFAN)	PP	Prosp.	Toutes	
	Sainte-Luce	J.M. Martin et Ph. Gros (AFAN)	PP	Prosp.	Toutes	
	Sainte-Anne	J.M. Martin et Ph. Gros (AFAN)	PP	Prosp.	Toutes	
	Saint-Pierre	J.M. Martin et Ph. Gros (AFAN)	PP	Prosp.	Toutes	
97 206 005 AH	Diamant, Plage Dizac	N. Vidal (CERA)	FP	H19	MOD	
97 206 003 AP	Diamant, Distillerie Dizac	N. Vidal (CERA)	FP	P12	PRE	
97 228 004 AH	Sainte-Marie, Sucrierie Fond Saint-Jacques	C. Léton (CERA)	FP	H19	MOD	
97 225 050 AH	Saint-Pierre, La Rochetière	S. Veuve (CERA)	FP	H1	MOD	
97 225 045 AH	Saint-Pierre, Maison de Santé	S. Veuve (CERA)	FP	H1	MOD	
97 230 008 AP	Trinité, Le Gallion	N. Vidal (CERA)	RE	P12	PRE	
97 215 009 AP	Macouba, Roche à Bon dieu	N. Vidal (CERA)	RE	P12	PRE	
97 227 005 AP	Sainte-Luce, Montravail	N. Vidal (CERA)	RE	P12	PRE	
97 225 071 AH	Saint-Pierre, Chateau Périnelle	S. Veuve (CERA)	SU	H1	MOD	
97 225 013 AH	Saint-Pierre, Cimetière du Fort	S. Veuve (CERA)	SU	H1	MOD	
97 228 005 AH	Sainte-Marie, Cimetière de Fond Saint-Jacques	C. Léton (CERA)	SU	H19	MOD	
97 220 002 AP	Rivière-Pilote, Anse Figuier	N. Vidal (CERA)	SU	P12	PRE	
97 229 002 AH	Schoelcher, Fond Rousseau	C. Léton (CERA)	SU	H19	MOD	
97 232 002 AH	Vauclin, caye	M. Guillaume (GRAN)	SOND S.-M.	H8	MOD	
97 232 006 AH	Vauclin, Cayes Macabou	M. Guillaume (GRAN)	SOND S.-M.	H8	MOD	

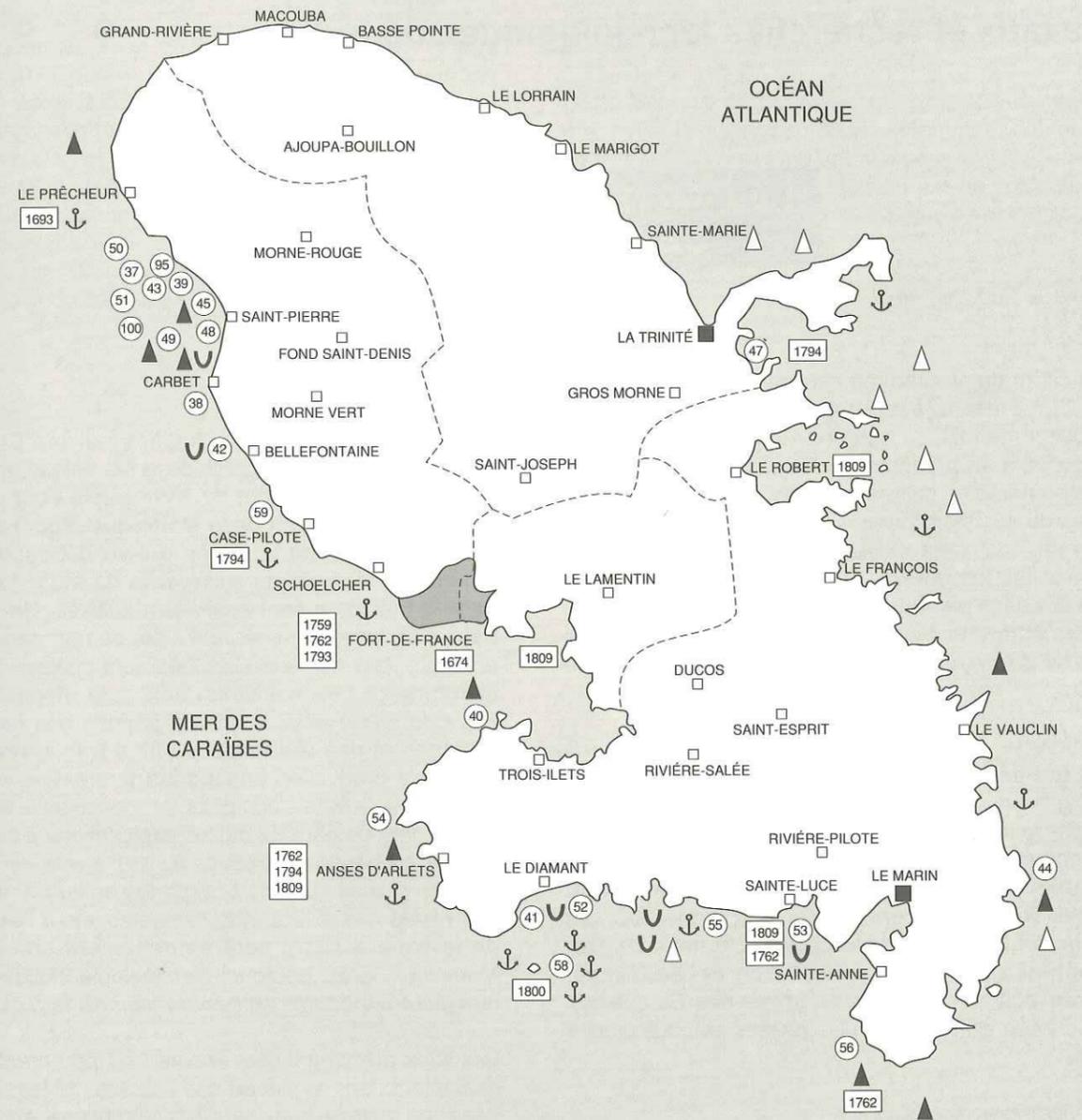
N° de site	Commune, lieu-dit	Responsables (organisme)	Nature de l'op	Prog.	Époque	Réf. Carte
97 217 007 AH	Marin, Pointe Marée	M. Guillaume (GRAN)	SOND S.-M.	H8	MOD	
97 206 007 AH	Diamant, Morne Larcher	J.M. Martin et Ph. Gros (AFAN)	SOND	H19	MOD	
97 206 023 AH	Diamant, Pointe Bourgaud	J.M. Martin et Ph. Gros (AFAN)	SOND	P12	PRE	
97 206 022 AP	Diamant, terres Rouges	J.M. Martin et Ph. Gros (AFAN)	SOND	P12	PRE	
97 206 021 AP	Diamant, Tête de singe	J.M. Martin et Ph. Gros (AFAN)	SOND	P12	PRE	
97 226 006 AP	Sainte-Anne, Anse Trabaud	J.M. Martin et Ph. Gros (AFAN)	SOND	P12	PRE	
97 226 004 AP	Sainte-Anne, Cap Chevalier	J.M. Martin et Ph. Gros (AFAN)	SOND	P12	PRE	
97 226 002 AP	Sainte-Anne, Club Med.	J.M. Martin et Ph. Gros (AFAN)	SOND	P12	PRE	
97 226 026 AH	Sainte-Anne, Petit Versailles	J.M. Martin et Ph. Gros (AFAN)	SOND	H19	MOD	
97 227 001 AP	Sainte-Luce, Anse Corps de Garde	J.M. Martin et Ph. Gros (AFAN)	SOND	P12	PRE	
97 227 028 AH	Sainte-Luce, Pointe Philippeaux	J.M. Martin et Ph. Gros (AFAN)	SOND	H19	MOD	
97 231 020 AH	Trois-Ilets, Pointe Vatable	J.M. Martin et Ph. Gros (AFAN)	SOND	H19	MOD	
97 231 029 AP	Trois-Ilets, Anse à l'Ane	J.M. Martin et Ph. Gros (AFAN)	SOND	P12	PRE	
97 231 031 AH	Trois-Ilets, Anse Mathurin	J.M. Martin et Ph. Gros (AFAN)	SOND	H19	MOD	
97 231 030 AH	Trois-Ilets, Anse Mitan	J.M. Martin et Ph. Gros (AFAN)	SOND	H19	MOD	
97 231 026 AH	Trois-Ilets, Cul de Sac aux Vaches	J.M. Martin et Ph. Gros (AFAN)	SOND	H19	MOD	
	Région	M. Guillaume (GRAN)	Prosp. S.-M.	H8	MOD	

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage, p. 56 et 57).



97 201 :	Ajoupa-Bouillon (L')	97 202 :	Anes-d'Arlets (Les)
97 203 :	Basse-Pointe	97 204 :	Carbet (Le)
97 205 :	Case-Pilote	97 206 :	Diamant (Le)
97 207 :	Ducos	97 208 :	Fonds-Saint-Denis
97 209 :	Fort-de-France	97 210 :	François (Le)
97 211 :	Grand'Rivière	97 212 :	Gros-Morne
97 213 :	Lamentin (Le)	97 214 :	Lorrain (Le)
97 215 :	Macouba	97 216 :	Marigot (Le)
97 217 :	Marin (Le)	97 218 :	Morne-Rouge (Le)
97 219 :	Prêcheur (Le)	97 220 :	Rivière-Pilote
97 221 :	Rivière-Salée	97 222 :	Robert (Le)
97 223 :	Saint-Esprit	97 224 :	Saint-Joseph
97 225 :	Saint-Pierre	97 226 :	Sainte-Anne
97 227 :	Sainte-Luce	97 228 :	Sainte-Marie
97 229 :	Schoelcher	97 230 :	Trinité (La)
97 231 :	Trois-Ilets (Les)	97 232 :	Vauclin (Le)
97 233 :	Morne-vert (Le)	97 234 :	Bellefontaine

CODE INSEE



- ▲ Épaves répertoriées
- ⚓ Ancre ou canon ou chaîne
- U Poterie
- △ Épaves à retrouver
- 1762 Attaques anglaises

fig. 1 Carte des communes de la Martinique avec les sites, regroupés par commune, présentés dans ce bilan

fig. 2 Carte des sites archéologiques sous-marins de la Martinique

LA CARTE ARCHÉOLOGIQUE DE LA MARTINIQUE

Dans le cadre du programme national de carte archéologique, l'inventaire systématique des sites de la Martinique a débuté en octobre 1992. Cette opération s'effectue dans la perspective d'une meilleure connaissance du patrimoine culturel régional. De plus, selon les directives du ministère de la culture, elle doit fournir aux services régionaux les moyens de sensibiliser les aménageurs et les informer sur le potentiel archéologique des zones visées par leurs constructions. Elle doit également permettre une plus grande efficacité dans le suivi des plans d'occupation des sols et des permis de construire.

La Martinique, située au milieu de l'arc des petites Antilles qui sépare l'océan Atlantique de la mer des Caraïbes, a une superficie d'environ 1080 km². De par son origine volcanique, son relief est très accidenté. Son climat (chaud et humide) est propice à une végétation exubérante. Son territoire est divisé en trente quatre communes (dont vingt sept ont accès à la mer) qui ont toutes un fort potentiel archéologique. L'histoire de l'île, fortement marquée par la colonisation et l'esclavage, commence pourtant bien avant l'arrivée des Européens. Elle est divisée en deux grandes phases chronologiques distinctes.

■ La période précolombienne

Le peuplement de la Martinique remonte probablement au premier millénaire avant notre ère (Horizon Archaïque). Il s'agit alors d'une population originaire du continent américain, qui s'installe progressivement dans les Petites Antilles et qui subsiste grâce à la cueillette et la prédation. L'agriculture ainsi que la céramique n'apparaissent que vers 100 avant J.C., avec l'arrivée de nouveaux groupes plus évolués (Horizon Formatif). Puis commence, vers 300 après J.C., l'évolution de cultures proprement antillaises (Caribéen). Néanmoins, ce sont des individus proches du néolithique que rencontrent Portugais et Espagnols, après leur traversée de l'Atlantique.

Environ quarante sites, pour la plupart littoraux, illustrent cette longue période encore trop peu connue.

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 2

■ La période historique

Après la découverte des Antilles par les Européens (C. Colomb touche les côtes de la Martinique en 1502), il faudra attendre le début du XVII^e siècle pour que commence la colonisation de la Martinique. Peu à peu s'installe la culture de la canne qui va déboucher sur la fabrication intensive du sucre, puis du rhum. Le café, le cacao et le coton sont également cultivés. Un important trafic d'esclaves, amenés d'Afrique se met parallèlement en place. Les derniers Caraïbes sont chassés et tout le territoire de l'île est désormais à la disposition des Français. C'est alors la grande période des habitations-sucreries et des distilleries (XVIII^e s.). Puis l'intensification de la production engendrera la création « d'usines centrales » (XIX^e s.) équipées de machines à vapeur, ce qui obligera nombre de petites exploitations à cesser leur activité. La banane, introduite au XVI^e siècle, ne sera produite en grande quantité et exportée qu'au XX^e siècle. Les restes des divers établissements liés à l'exploitation de la canne à sucre sont extrêmement nombreux en Martinique. C'est pourquoi l'archéologie industrielle tient une place importante au sein du patrimoine régional.

Les sites précolombiens, encore trop peu nombreux, se présentent dans la plupart des cas sous la forme d'épandages de matériel archéologique (céramique, ébauches de haches, etc.) situés à proximité de la mer, en particulier dans les zones de mangrove. Peu de structures sont associées, et les fosses et trous de poteaux sont peu lisibles dans le sable. Toutefois certains sites (Diamant « Dizac », Sainte-Marie « Vivé », Rivière-Pilote « Anse Figuier ») ont livré un matériel très dense et souvent bien conservé.

La ville de Saint-Pierre, entièrement détruite par l'éruption de la Montagne Pelée en 1902, constitue à elle seule, l'un des sites phares de l'île. Une opération de fouille et de mise en valeur pluriannuelle lui est consacrée. De même à Fonds-Saint-Jacques, sur la commune de Sainte-Marie, sont étudiés les vestiges d'une importante habitation-sucrerie fondée par des Dominicains dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Avec quelques transformations, notamment l'adjonction d'une distillerie, l'établissement fonctionne jusqu'à son abandon, en 1903.

Avec ses 350 kilomètres de côtes, la Martinique possède un riche patrimoine englouti. A l'aide des renseignements fournis par le Groupe de Recherche en Archéologie Navale (GRAN), les vestiges sous-marins sont également pris en compte.

L'inventaire archéologique se présente sous la forme d'un fichier informatisé sur Macintosh (DRACAR non encore disponible aux Antilles), où figurent tous les sites bien documentés ainsi que les indices (toponymiques notamment). Chaque fiche contient des informations purement administratives (localisation, protection juridique, occupation du sol, inventeur, circonstances de la découverte, etc.) et des données scientifiques (chronologie, description des vestiges mobiliers et immobiliers, environnement, bibliographie, investigations, etc.). Près de quatre cents sites sont déjà enregistrés. Ils sont répertoriés par commune, et leur emplacement est reporté sur un fond de carte au 1/25 000.

Le travail a débuté par la mise au point d'une base de données, puis l'exploitation de la bibliographie locale et le dépouillement des comptes-rendus et rapports disponibles. Une étude toponymique sommaire a également été entreprise. Cette opération s'effectue avec la fructueuse collaboration de divers intervenants en particulier l'Université Antilles-Guyane et le Centre d'Etudes et de Recherches Archéologiques en Martinique. La localisation ainsi que l'importance de tous les indices devront être vérifiées sur le terrain.

Cette banque de données, qui pourra éventuellement être mise à la disposition des chercheurs et des étudiants, constituera un outil fondamental pour le Service Régional de l'Archéologie dont la mission est de protéger, d'étudier et de mettre en valeur le patrimoine archéologique.

H. BIGEARD, Y. VIRLOGEUX

La dernière tranche des fouilles effectuées sur la plage de Dizac, commune du Diamant, c'est achevée au mois d'août 1992. Le sol stérile composé de sable blanc et de concrétions calcaires à été trouvé à 1,70 m. du niveau du sol. Au total, 17 décapages ont été nécessaires pour trouver la fin des niveaux d'occupation. Le matériel recueilli, identique à celui des précédentes années, est actuellement en cours de comptage et de classement. Des échantillonnages vont être effectués, notamment sur les divers ossements afin d'être envoyés pour identification au Muséum National d'Histoire Naturelle. Cependant quelques résultats intéressants ont pu être obtenus à partir des vestiges conchyliens.

Depuis le lancement du projet de fouilles programmées en 1990, nous avons porté notre attention sur le nombre important des espèces de coquillages de provenance diverses retrouvées en fouilles sur le site en relation étroite avec son occupation. Aussi avons-nous commencé par déterminer les espèces susceptibles d'avoir été une ressource alimentaire pour ces populations, en les séparant des autres coquillages endémiques des zones littorales. Au fil des décapages successifs, nous avons pu nous rendre compte de certaines variations numériques notamment sur les espèces consommables ; ceci nous donnait donc plusieurs hypothèses exploitables : un choix délibéré des anciennes populations en faveur de la récolte d'une espèce à telle ou telle époque ou bien, une variation climatique ou géographique entraînant une diminution de certaines espèces au profit des autres.

Une trentaine d'espèces environ a été dénombrée (outre une espèce d'escargot terrestre) parmi lesquelles, nous avons extrait cinq à six espèces que nous pensons avoir été exploitées plus systématiquement par les Amérindiens.

La famille des *Lucinidae* avec le *Lucina pectinata*, ce coquillage est consommé et connu sous le nom vernaculaire de « Palourde ».

La famille des *Ostreidae*, « l'huître des palétuviers » : *Crassostrea rhizophora*.

La famille des *Strombidae* : le *Strombus costatus* (Strombe laiteux), et le *Strombus gigas* (Strombe géant ou lambi).

Dans la famille des *Trochidae* nous retrouvons le *Cittarium pica* ou burgau, consommé encore actuellement ; on le retrouve aussi sous le synonyme de *Livona pica*. C'est l'un des coquillages les plus courants des Antilles.

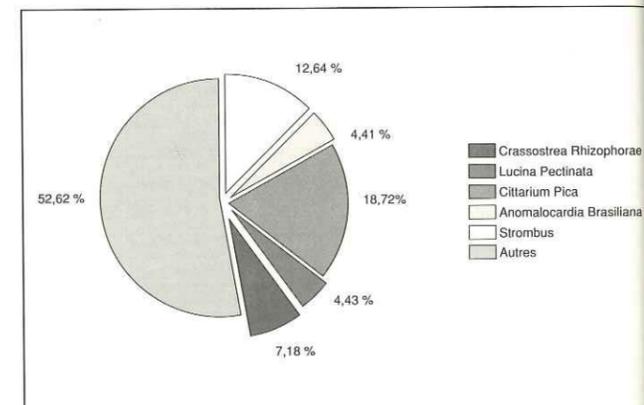
Ajoutons également dans la famille de *Cardiidae* les *Anomalocardia brasiliiana*, coquillages bivalves. Nous avons constaté que seul ce genre de coquilles étaient abrasées à l'extrémité postérieure des valves (umbo) afin

d'être perforées. Les *Anadara notabilis* ne sont apparues que dans le troisième décapage

■ Le coquillage dans la couche « superficielle » de 20 cm

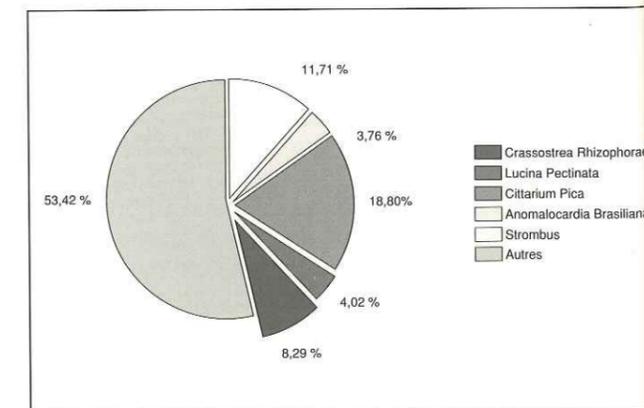
Sur l'ensemble de la couche, 4557 coquillages ont été récoltés. Sur le total général du nombre des coquilles, le burgau est l'un des premiers représentants de cette sélection avec 853 unités ; vient ensuite le lambi avec 576 unités, puis les huîtres des palétuviers avec 327 unités, enfin les palourdes avec 202 unités et les *Anomalocardia brasiliiana* avec 201 unités.

Le pourcentage du total de ces cinq espèces occupe presque la moitié des coquillages recueillis, soit 47,38% contre 52,62% de coquillages divers et indéterminés. Cette répartition est une preuve supplémentaire d'une activité humaine de pêche et de consommation de mollusques dans ce secteur (graphique 1).



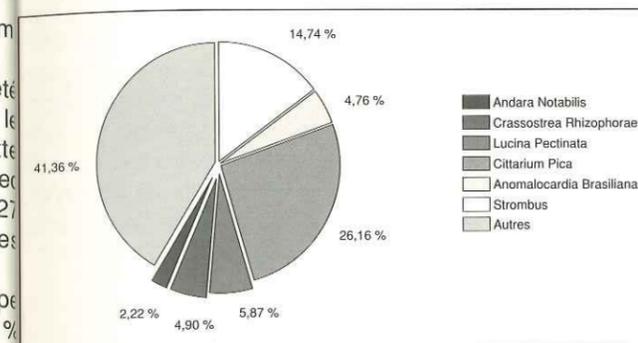
■ Le coquillage dans les niveaux naturels

▲ Décapages 1 et 2 : dans le matériel retrouvé dans les décapages n° 1 et 2, 1170 coquillages ont été récoltés. Le burgau est toujours le plus représenté (220 unités) puis le lambi (137 unités) retrouvé principalement sous forme de fragments, les huîtres que nous avons retrouvées surtout concentrées dans les unités G1 et J2 (97 unités), puis les palourdes (47 unités) et l'*Anomalocardia brasiliiana* (44 unités) (graphique 2).



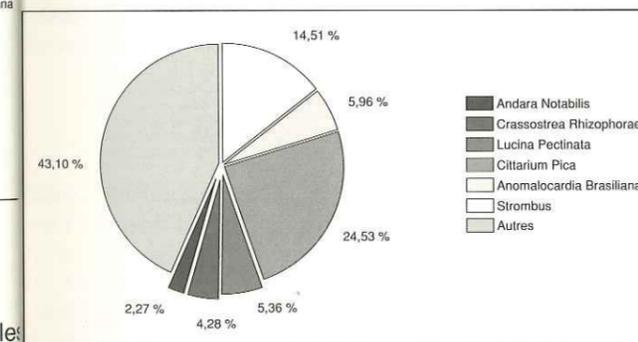
▲ Décapage n° 3 : Sur l'ensemble de ce décapage, 2164 coquillages ont été récoltés dont 319 unités de *Strombus*, 566 de *Cittarium pica*, 103 d'*Anomalocardia brasiliiana*, 127 de *Lucina pectinata*, 106 de *Crassostrea rhizophora*, et enfin 48 d'*Anadara notabilis*.

Une concentration d'huîtres (*Crassostrea rhizophora*) est à signaler dans l'unité J3. Dans ce décapage, le *Cittarium pica* est encore le plus fréquemment retrouvé, avant les *Strombus* (graphique 3).

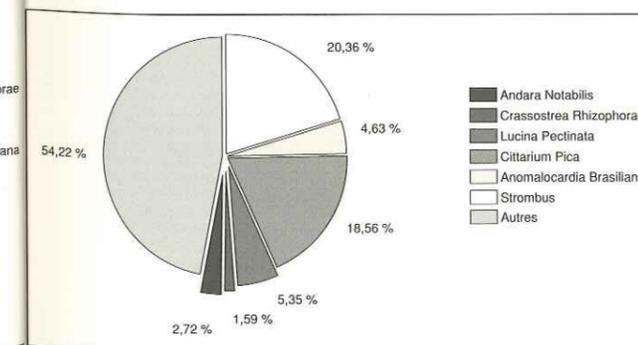


▲ Décapage n° 4 : Un total de 1847 coquilles a été recueilli, dont 268 unités de *Strombus*, 110 d'*Anomalocardia brasiliiana*, 453 de *Cittarium pica*, 99 de *Lucina pectinata*, 79 de *Crassostrea rhizophora*, enfin 42 unités d'*Anadara notabilis*.

La répartition des coquilles du décapage n° 4, (graphique 4) ne présente que peu de différence avec le décapage précédent. Notons cependant une légère augmentation des coquillages divers, et une baisse de pourcentage pour l'espèce *Cittarium pica*.

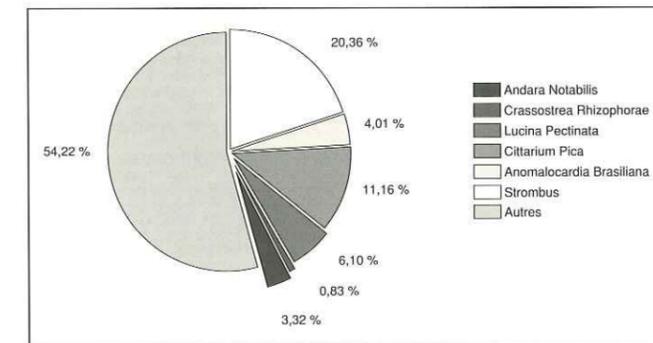


▲ Décapage n° 5 : Un total 1945 coquilles a été retrouvé dans ce décapage dont 396 unités de *Strombus*, 90 d'*Anomalocardia brasiliiana*, 361 de *Cittarium pica*, 104 de *Lucina pectinata*, 31 de *Crassostrea rhizophora*, enfin 53 d'*Anadara notabilis*. Remarquons l'augmentation du pourcentage des *Strombus*, la baisse de celui du *Cittarium pica*, et l'augmentation des coquillages divers. (graphique 5)

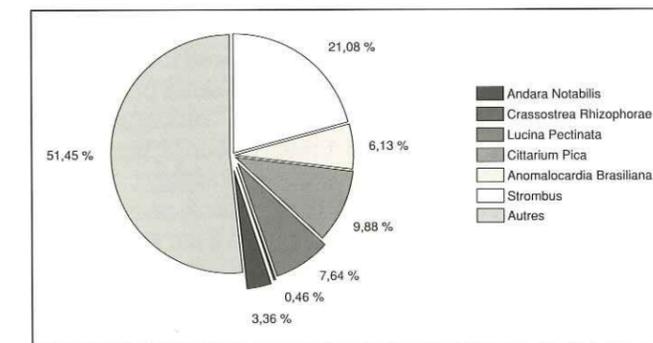


▲ Décapage n° 6 : Sur un total de 2770 coquilles retrouvées, nous avons pu déterminer 564 unités de *Strombus*, 111 d'*Anomalocardia brasiliiana*, 309 de *Cittarium pica*, 169 de *Lucina pectinata*, 23 de *Crassostrea rhizophora*, enfin 92 d'*Anadara notabilis*.

Le pourcentage de *Strombus* augmente, cette espèce devient prépondérante dans les vestiges au détriment du *Cittarium pica*. L'espèce *Crassostrea rhizophora* disparaît (graphique 6).



▲ Décapage n° 7 : Un total 1518 coquilles a été récolté dont 320 unités de *Strombus*, 93 d'*Anomalocardia brasiliiana*, 150 de *Cittarium pica*, 116 de *Lucina pectinata*, 7 de *Crassostrea rhizophora*, et 51 d'*Anadara notabilis*. L'augmentation du pourcentage des *Strombus* se poursuit, ainsi que la diminution de celui des *Cittarium pica*. L'espèce *Crassostrea rhizophora* disparaît (graphique 7).



Ainsi, dans l'ensemble nous pouvons constater que l'espèce *Strombus* s'accroît sensiblement au détriment du *Cittarium pica*, espèce prépondérante dans les premiers décapages : le nombre de *Strombus* entiers ne cesse d'augmenter graduellement jusqu'au dernier décapage. La seconde espèce qui semble disparaître de façon régulière au fil des décapages est l'huître de Palétuvier, *Crassostrea rhizophora*.

Ces variations sont-elles les conséquences d'une évolution culturelle et/ou climatique, saisonnière, liée aux modifications d'un environnement fragile ? Dans l'état actuel des recherches nous ne pouvons pas nous permettre d'affirmer ou de négliger une seule de ces solutions.

L'étude du matériel en cours, des derniers décapages effectués en 1992, fourniront les dernières données qui permettront enfin d'apporter des réponses à ce phénomène.

L'habitation-sucrierie de Dizac est située au sud de la ravine Dizac, à flanc de morne, à trois kilomètres environ du bourg du Diamant, à côté de la départementale 57, dite de Petite Anse. Appelée autrefois habitation « Plage du Diamant », elle fut exploitée dès la fin du XVII^e siècle et changea plusieurs fois de propriétaire : en 1745 habitation Gadie-Beuze, en 1816 habitation Latournelle, avant d'appartenir aux Dizac en 1850. Elle fonctionna comme raffinerie et distillerie jusque vers le début du XX^e siècle, puis comme distillerie uniquement, en produisant un excellent rhum agricole, jusqu'aux années 1940, avant d'être transportée à Trois-Rivières.

■ Résultats des fouilles du sauvetage urgent d'avril 1992

Durant le mois d'avril, du fait d'aménagements prévus par les propriétaires, des fouilles ont été faites sur la structure C de l'usine-sucrierie, structure que nous n'avions pu déterminer lors de nos précédentes investigations de surface. Ceci a permis de retrouver, d'identifier et de dater tout un système de fonctionnement de cette usine

■ Le système de chauffe de 1816 à 1886

L'équipage actuellement dégagé daterait du début du XIX^e siècle. Orienté est-ouest, il était chauffé par un seul foyer qui se trouvait sur la grille de l'œuvage ouest. Comme pour la sucrierie de Crève-Coeur la bouche du foyer est perpendiculaire à l'axe de l'équipage. Les gaz et les fumées étaient aspirés par la cheminée; en effet, selon le principe des « fours tunnels en ligne », la cheminée et le foyer se trouvent chacun à une extrémité de l'installation, avec un dénivelé, favorisant la circulation des gaz chauds et donc, du tirage.

■ La chaufferie (bâtiment E)

Située en contrebas de la sucrierie, elle abritait deux grands foyers. D'après les dernières fouilles, nous pouvons conclure que ces deux foyers encore en place ne sont pas contemporains l'un de l'autre. Le grand foyer ouest est indiscutablement contemporain de l'équipage en cours de dégagement; tandis que le foyer est, plus ancien, est sans rapport avec l'œuvage actuellement en place qui soutenait la chaudière appelée « la Grande ». Il doit donc être rattaché à un état antérieur de l'actuel équipage.

■ Les événements

Contrairement à ceux que le Père Labat décrit et que l'on retrouve dans la sucrierie de Crève-Coeur au XVIII^e siècle, ces événements ne se situent pas sur le mur pignon dans la chaufferie, mais de l'autre côté de l'équipage sous le plancher de la sucrierie. On y accédait par une trappe pour le nettoyage et la vérification du système de chauffe, en cas de panne de l'équipage et du foyer. Ainsi, il n'était plus nécessaire de boucher ces événements lors du fonctionnement de la sucrierie.

■ Le conduit de fumée

Entièrement construit en briques, il est long d'environ 5 m et curviligne. On y remarque une trappe d'obturation sans doute pour le réglage du tirage. Sur le sol du conduit nous avons dégagé un pavage de briques dont les dessins laissent supposer l'existence d'un état antérieur à ce système de chauffe.

■ La cheminée

C'est la dernière étape du système de chauffe. Située au nord de l'équipage, elle est de plan carré de 2,60 m de côté. Sa hauteur approximative compte tenu de l'épaisseur de sa base et de l'importance du tirage, devait dépasser les 6 m et avoisiner les 8 m.

■ Le second conduit de fumée

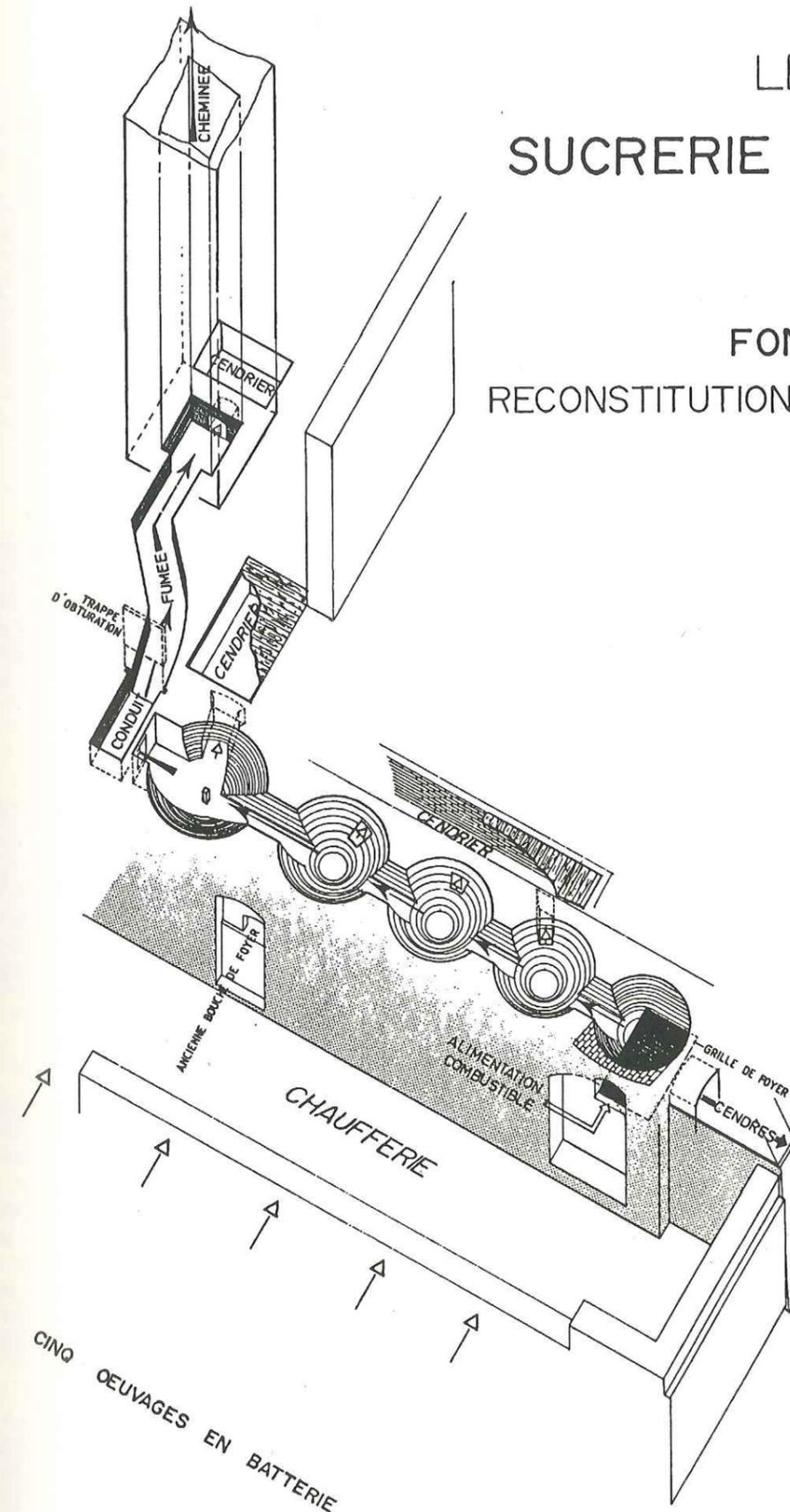
Un second conduit de fumée rejoignait la cheminée. Il est actuellement obturé (côté nord) par un bouchon de maçonnerie en briques. Il implique l'existence d'un second équipage que nous situons provisoirement au sud contre le mur de la sucrierie. L'ouverture de communication avec ce dernier est grossièrement aménagée à l'aide d'un fragment de chaudière en fonte, sur lequel repose une maçonnerie de briques.

Il se peut donc que nous ayons là les deux équipages mentionnés dans les archives historiques de 1816. Ils auraient pu fonctionner simultanément puis l'un d'eux (l'équipage est) aurait été abandonné alors que l'autre (équipage ouest) aurait continué de fonctionner.

Nathalie VIDAL

LE DIAMANT
SUCRERIE DE DIZAC

FONCTIONNEMENT
RECONSTITUTION SCHEMATIQUE



01 07 92
RP

fig. 3 Le Diamant, fonctionnement de la sucrierie Dizac

L'amorce de la fouille de l'Habitation La Rochetière a consisté à mettre en évidence l'allée conduisant du portail d'entrée à la maison de maître de l'habitation dont la façade principale a été dégagée.

La connaissance historique du site a d'autre part fait l'objet de recherches d'archives (actes notariés, cartes et plans) dispersées entre les Archives Départementales de la Martinique, les Archives Nationales, la Bibliothèque Nationale, les Archives de la Marine à Vincennes et l'ANSOM à Aix en Provence.

I Historique

Très tôt constitué le site de La Rochetière porte à travers son histoire et par conséquent ses vestiges les différentes étapes de l'industrie liée à la culture de la canne. La mention la plus ancienne concernant l'Habitation de La Rochetière remonte au terrier de 1671 qui recense une sucrerie dotée d'un moulin à eau dans l'habitation Levassor dont les limites étaient comprises entre « les cinquante pas du Roy où sont les magasins et le morne du Grand Noël » et du nord au sud, entre l'habitation La Montagne et la Roxelane, sur une largeur de 300 pas et 1800 pas de profondeur.

Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle l'habitation appartenait à Hardy Desruisseaux. A sa mort en 1797 il lègue ses biens à ses deux filles, mesdames Jorna de la Cale et Lejeune de Clermont. Dame Lejeune de Clermont récupère la moitié indivise de sa sœur et devient le 12 août 1797 la seule propriétaire du domaine pour en céder le même jour un quart à son fils Louis Catherine Marie Lejeune de La Rochetière. Le 3 septembre 1805 elle lui transmet un autre quart et le restant le 20 décembre 1808.

Sur un acte de donation-partage aux deux fils de Louis Lejeune de La Rochetière en 1821 l'habitation est dite « l'Union en haut de la rue Levassor ». Lors de l'agrandissement de la Maison de Santé en 1843 réalisé par l'achat de la maison n° 1 de la rue Levassor, il est dit dans l'acte de vente que le terrain est borné à l'est par la propriété de Monsieur de Larochetière ; de même en 1851 lors de la vente du n° 2.

Détruite par l'éruption de 1902 le domaine de Larochetière fonctionnait alors en tant que distillerie.

II La fouille

■ Le portail d'entrée

L'extrémité orientale de la rue Levassor s'achevait en 1902 sur le portail d'entrée de la distillerie de Larochetière. Un passage de 3 m de large séparait l'enceinte est des Bureaux du Génie et des Ponts et

Chaussées des bâtiments de la rue Case-nègres de l'ancienne habitation, tandis que du côté sud de la rue, la Maison Coloniale de Santé était mitoyenne avec Larochetière.

Le portail proprement dit n'a pas été retrouvé. Les piliers qui le supportaient sont conservés sur une hauteur de 1,15 m environ. Distants l'un de l'autre de 3,03 m, ils étaient chacun précédés par une borne en pierre de protection, sensiblement décalée vers l'intérieur du passage le réduisant ainsi à 2,85 m. Chaque pilier se présentait sur une base en pierre de plan sensiblement carré qui supportait une épaisse moulure elle aussi en pierre. Le pilier proprement dit s'élevait au dessus, maçonné en briques cuites.

■ L'allée

A l'arrière du portail une allée conduisait à la maison de maître dont la façade est située à 73,80 m et aux bâtiments industriels situées plus à l'est, en contournant l'habitation par la gauche. La chaussée faite d'un concassage de pierre mélangé à la terre était longée par deux caniveaux maçonnés de galets au profil peu marqué (l. 0,80 m) et distants de 3,40 m.

■ La rue Case-Nègres

Les plans anciens de la ville montrent au nord de l'allée un double alignement de locaux parallèles à cette dernière. L'extrémité occidentale des locaux sud a été exhumée comme nous l'avons dit plus haut à 3 m du mur d'enceinte est des Bureaux du Génie et à 8,40 m du pilier de briques cuites nord. La partie inférieure de la construction est conservée sur un mètre de haut et construite en pierre. La largeur extérieure est de 3,30 m.

■ La façade de la maison de maître

La façade ouest de la maison de maître a été mise en évidence. Conservée entre 0,20 et 0,50 m de hauteur elle présente une longueur de 16,90 m. Elle est précédée par un trottoir large de 1,20 m sur toute sa longueur, partiellement recouvert d'un dallage de terre cuite bordé de pierres. En contrebas un deuxième trottoir plus large (12,20 m) double le précédent. C'est ce dernier qui l'allée contourne par le nord. Dans l'axe de la porte d'entrée il présente une décoration faite d'un arc de cercle en pierres se raccordant au trottoir supérieur encadré par deux alignement de galets maçonnés.

La poursuite de la fouille a été ensuite contrariée en raison de difficultés financières puis quasiment interrompue suite à un changement d'attitude du propriétaire voulant se réserver la possibilité de mettre en culture les zones renfermant les vestiges de l'ancienne distillerie.

Serge VEUV

La fouille de 1992 sur le site de la Maison Coloniale de Santé s'est attachée à retrouver les substructions d'un imposant mur de soutènement emporté par les crues de la Roxelane dans les décennies précédentes et dont la disparition menace de ruine définitive une rangée de cellules unique dans un tel contexte.

Parallèlement des recherches d'archives ont permis de préciser l'histoire du bâtiment concernant notamment sa période de fondation, ses modalités de fonctionnement, ainsi que la thématique qui devrait accompagner les fouilles ultérieures.

I Historique

La Maison Coloniale de Santé a été progressivement constituée par l'achat de plusieurs maisons qui formaient l'extrémité orientale de la rue Levassor, côté sud. L'initiateur en fut M. A. Lemaire, administrateur général des hôpitaux militaires de la colonie. Il acquiert le 6 décembre 1838 la maison portant le n° 3 pour la somme de 12 000 francs et dans les semaines qui suivent ce sont les 13 aliénés provenant de l'ancien hospice de Fort-de-France qui y sont transférés. Le 22 mai 1842 c'est la maison n° 1 qui est à son tour achetée pour le prix de 10 000 F (notaire Arnoux). Le terrain sur lequel elle s'élève est mitoyen à l'est avec l'habitation de La Rochetière et à l'ouest avec le n° 3. Sur la rue Levassor qui la limite au nord la longueur de la façade est de 50,66 m (64,96 m de profondeur).

Les Sœurs de la Congrégation de Saint-Paul de Chartres assurèrent le service jusqu'en 1902. En 1887 deux médecins y travaillent. Selon l'Annuaire de la Martinique de 1902 la Maison de Santé compte parmi ses membres deux médecins (docteurs Saint-Maurice et Artières), un aumônier (le père Risbourg) et un gérant (Jean-Basile Dancenis). L'éruption du 8 mai y ensevelit deux cents pensionnaires, quatorze infirmiers et cinq religieuses.

II Le sondage du mur de soutènement sud-est

Une photographie extraite d'un album daté de 1870 et appartenant au Bureau du Patrimoine montre des travaux d'extension en cours concernant l'extrémité est: on y voit notamment en construction le mur de soutènement situé à l'avant de la rangée de cellules décrites ci-dessus et qui protégeait l'ensemble des crues de la Roxelane. L'éruption de 1902 l'avait épargné mais il fut renversé par la suite.

Le sondage fut implanté dans le prolongement de la portion de mur resté en place à l'extrémité sud-est. Long de 6 m, large de 3, il fut descendu jusqu'à une profondeur de 2,5 m et s'avéra négatif. Quelques pierres éparses furent extraites, mais il n'y avait aucune trace de

fondation quelconque. Toute la zone a visiblement été bouleversée par les crues successives de la rivière. L'une d'elles a même interrompu la fin du sondage.

Le mur s'est effondré en entraînant avec lui sa fondation. Sa reconstruction s'impose d'autant plus qu'une ravine n'a pas manqué de se creuser et de se rapprocher dangereusement des cellules dont elle menace la stabilité. L'extrémité est de la rangée de cellules commence déjà à se séparer de l'ensemble...

Les services des Monuments Historiques (le site est inscrit à l'Inventaire supplémentaire MH depuis le 7 mai 1991) a été alerté à plusieurs reprises de ces difficultés.

Ceci est d'autant plus regrettable que la poursuite de la fouille dans le secteur ouest promet d'être enrichissante. Le sondage urgent de 1991 sur le portique-réfectoire a mis en évidence, s'il en était encore besoin, l'intérêt de la fouille archéologique par rapport au dégagement sauvage. Or la presque totalité des ruines actuelles de la Maison de Santé est le résultat d'interventions non contrôlées dans les années 70-80 jusqu'à l'arrêt de ce type d'opération par la Direction des Antiquités en 1989. L'architecture a certes été révélée mais toute l'information que contenait la couche de décombres consécutive à l'éruption s'est volatilisée.

C'est ainsi que l'identification du portique-réfectoire a été rendue possible par la présence de gamelles en fer à proximité de trous de scellement d'une table et de ceux de deux placard accolés au mur d'enceinte. Or il reste près de 60 % de la superficie du site à fouiller.

Les médecins psychiatres se contentaient d'appliquer ici les traitements en vigueur à l'époque. Douceur et patience étaient la règle commune, l'intimidation (sous la forme de douches froides) n'étant employée qu'en cas d'échec absolu. Les drogues dures, telles que l'opium, étaient rarement utilisées, car peu suivies d'effet. Bien sûr camisoles et chaises de force étaient réservées aux plus récalcitrants. La préférence allait cependant sans conteste aux bains tiède dans lesquels les patients étaient immobilisés et, si nécessaire, recevaient de l'eau froide sur la tête. L'on fondait aussi beaucoup d'espoir sur la vertu du travail: un jardin avait déjà aménagé à proximité immédiate en 1856 et les médecins avaient constaté que ceux qui y travaillaient devenaient plus calmes, tandis que leur appétit et leur sommeil s'amélioraient.

L'omniprésence de l'eau à Saint-Pierre dès le XVIII^e siècle avait constitué sans aucun doute un terrain extrêmement favorable pour la diffusion et la mise en pratique des idées en matière d'utilisation médicale et thérapeutique de l'eau qui prévalaient dans cette première moitié du XIX^e siècle. Le Roi n'avait-il pas lui-même promulgué une ordonnance le 18 décembre 1839 « portant règlement sur les établissements publics et privés consacrés aux aliénés » ? Elle stipulait en outre que les établissements privés devaient justifier d'une alimentation « en tout temps, d'eau de bonne qualité et en quantité suffisante ». La Maison Coloniale de Santé, dont la création avait précédé de quelques mois la publication de l'ordonnance royale, répondait en tous points à ses prescriptions.

La salle d'hydrothérapie en bordure de la rue Levassor voisine du portique-réfectoire lui-même cerné sur trois de ses côtés par une canalisation ouverte alimenté depuis un bassin recevant l'eau d'une cascade l'illustre parfaitement. C'est d'ailleurs lors d'une visite dans ces lieux qu'il

fit en 1854 que le gouverneur de Guesdon s'écria : « Mais c'est vraiment trop beau pour des fous ! ».

Serge VEUVE



fig. 4 Maison Coloniale de Santé en 1870, vue depuis le sud-est. Au premier plan, le mur de soutènement en cours de construction (Coll. Breau du Pat.)

SAINTE-MARIE

Sucrerie de Fond Saint-Jacques

■ Introduction

La campagne de fouilles de cette année avait pour but de dégager les structures relatives à l'ancienne sucrerie. Il s'agissait donc de retrouver tout ou partie de l'équipement ayant servi au fonctionnement de ce bâtiment, à savoir en premier lieu, l'équipage et le matériel lui correspondant. Or, à notre grande surprise, et a priori, les constructions dégagées rappellent plutôt, d'après les matériaux utilisés, celles de l'usine centrale découverte l'an dernier et dont nous avons ici le prolongement. En effet, lors de la dernière campagne de fouilles, nous avons mis au jour les fosses d'engrenage dans lesquelles était installé tout le système relatif aux moulins de la machine à vapeur. Les « structures », au nombre de neuf, occupent une surface de 125 m². Toutes les structures décrites ci-après étaient enfouies sous une trentaine de centimètres de pelouse, sans compter le remblayage qui les comblait.

■ Structure n° 1

Située dans la partie nord-est de la sucrerie, cette première structure, cylindrique, pourrait bien correspondre à l'endroit où était posée l'une des turbines parmi les onze inventoriées dans l'acte de vente de « l'Usine Saint-Jacques », en 1904. La turbine, une fois en mouvement, séparait le sucre de la mélasse (sirop); ceci évitait l'opération de purgerie. Dans la terre de comblement, du matériel très varié a été retrouvé : en dehors de nombreuses briques, ont été retrouvés deux gros blocs en pierre de taille ainsi qu'une grande pièce métallique de 1,12 m de long, 0,64 m de diamètre et 0,14 m d'épaisseur dans laquelle sont encastrés trois grosses pierres. Le fond et les côtés de cette construction de 1,10 m de diamètre sont en pierre avec, parfois, quelques briques en alternance.

■ Structure n° 2

Celle-ci se trouve dans le prolongement de la structure n° 1 et en est séparée d'une trentaine de centimètres par un muret cimenté. Là encore, l'une des machines servant au fonctionnement de l'usine avait dû être placée. La difficulté de lecture est accentuée par des côtés très endommagés qui nous empêchent d'en voir clairement les contours. Le diamètre, en tenant compte de ces contours abîmés, fait 1 m. Le fond est en béton, alors qu'un enduit de ciment tapisse l'une des parois, les autres étant faites de briques et de grosses pierres.

■ Structure n° 3

Encore plus inexplicable que les deux constructions précédentes, cette troisième, rectangulaire, se trouve aussi dans le même prolongement que les autres, dans la partie sud-est du bâtiment. Elle fait 0,25 m de profondeur pour 0,46 m de large sur 0,60 m de long. Les côtés, comme le fond sont revêtus d'une couche de ciment.

■ Structure n° 4

Cet espace est limité au nord par un muret desservant une plate-forme et à l'ouest par un autre muret le long duquel court un canal de 2,17 m de long sur 0,12 m de large; celui-ci s'arrête subitement au sud. Après avoir enlevé la couche de béton qui recouvrait cette surface de 2,68 m de long sur 2,46 m de large, une petite rigole semblant se poursuivre sous la première structure a été mise au jour.

La plate-forme située au nord de cette première partie n'a donné aucun vestige particulier. Son sol est irrégulièrement pavé : par endroits on trouve des plaques de ciment, dans d'autres des pierres plus ou moins grosses.

■ Structure n° 5

Au sud de la sucrerie, a été découverte une fosse, profonde de 1,35 m, 0,90 m de long et 0,70 m de large. Sur la paroi nord, trois tiges métalliques servant probablement à la descente dans la fosse y ont été scellées. Sur la face est de la paroi une ouverture apparaît. Sa profondeur n'est pas évaluable car elle est comblée de pierres (grosses parfois), et de terre. La partie supérieure, en briques, forme comme un demi arc de cercle qui paraît avoir été tronqué dans sa partie sud par un des murs de la fosse.

■ Structure n° 6

Quatre marches d'escalier, construites en grosses pierres grises, mènent dans cette pièce de 2,18 m sur 2 m. Le sol, dallé de petites pierres, possède en son milieu un tuyau métallique de 7 cm de diamètre. Il s'agit certainement d'une pièce de support. Dans la terre de comblement, du matériel très varié a été retrouvé : en dehors de nombreuses briques, ont été retrouvés deux gros blocs en pierre de taille ainsi qu'une grande pièce métallique de 1,12 m de long, 0,64 m de diamètre et 0,14 m d'épaisseur dans laquelle sont encastrés trois grosses pierres.

■ Structure n° 7

A proximité de la chaufferie, cette construction circulaire (1,41 m de diamètre), rappelle véritablement la base d'une cheminée ronde. Par ailleurs, les éléments qui la composent renforcent cette hypothèse. En effet, au centre du cercle une ouverture profonde faite de briques

brûlées par le feu, fait penser au conduit d'évacuation des cendres (le cendrier). Rectangulaire il fait 0,39 m de large sur 0,67 m de longueur. De plus, on peut observer un noircissement de la maçonnerie qui constitue la base de la cheminée.

■ Structure n° 8

Il s'agit ici de la plus grande des structures. Là encore des marques de brûlage sur plusieurs briques témoignent d'une ancienne activité liée au feu. Mesurant 3,70 m de long sur 1,50 m de large, les limites de cette structure présentent chaque fois une physionomie différente : les parties occidentale et orientale se font pendant et sont formées de plusieurs gradins en briques, longues de 0,22 m sur 0,10 m de large. Au milieu de la salle un petit mur de 0,47 m d'épaisseur, divise en long la salle. Sur celui-ci, et encastrées dans des briques, reposent trois lourdes pièces métalliques (des plots), distantes les unes des autres de 0,92 m. Leurs dimensions sont de 0,32 m de long sur 0,28 m de large. Le sol de cette salle est entièrement en briques.

Il s'avère que nous sommes là en présence de la construction qui abritait la chaudière servant à la production de vapeur, appelée « générateur tubulaire ». Monté sur maçonnerie, il était chauffé à la bagasse, parfois au bois ou au charbon lorsqu'il y avait des difficultés d'approvisionnement.

« Les générateurs sont de tous les types et de toutes les grandeurs; cependant ils peuvent se ramener au type général semi-tubulaire avec ou sans bouilleurs. Les uns sont dans la maçonnerie, les autres sont du type locomotive ». Selon l'administrateur de la distillerie Saint-James, à Sainte-Marie, le type semi-tubulaire avec bouilleurs aurait prévalu à Fonds Saint-Jacques.

■ Structure n° 9

Le chantier s'est achevé sur le dégagement de cette dernière structure qui se trouve au sud de la structure n° 8. Il s'agit ici du foyer du générateur. Dans le sol pavé de grosses pierres grises, se trouve encastrée une pièce métallique.

Les matériaux de construction qui forment les murs de cette fosse sont un mélange de briques, de pierres et de ciment.

■ Conclusion

Il est peut-être un peu tôt pour tirer des conclusions définitives sur les résultats de cette année puisque les recherches ne sont pas achevées. Il reste toutefois probable que l'ensemble des structures dégagées dans la sucrerie correspondent à celles de l'usine centrale. Il s'agirait donc là de l'appareillage complémentaire qui va avec les fosses d'engrenage découvertes lors de la dernière campagne de fouilles, en 1991. Par ailleurs, l'équipage qui, en principe, devait se trouver derrière le mur de la chaufferie est inexistant. Il apparaît donc que la sucrerie a été réaménagée et que tous les éléments relatifs à son utilisation ont sans doute été détruits au cours de cette opération.

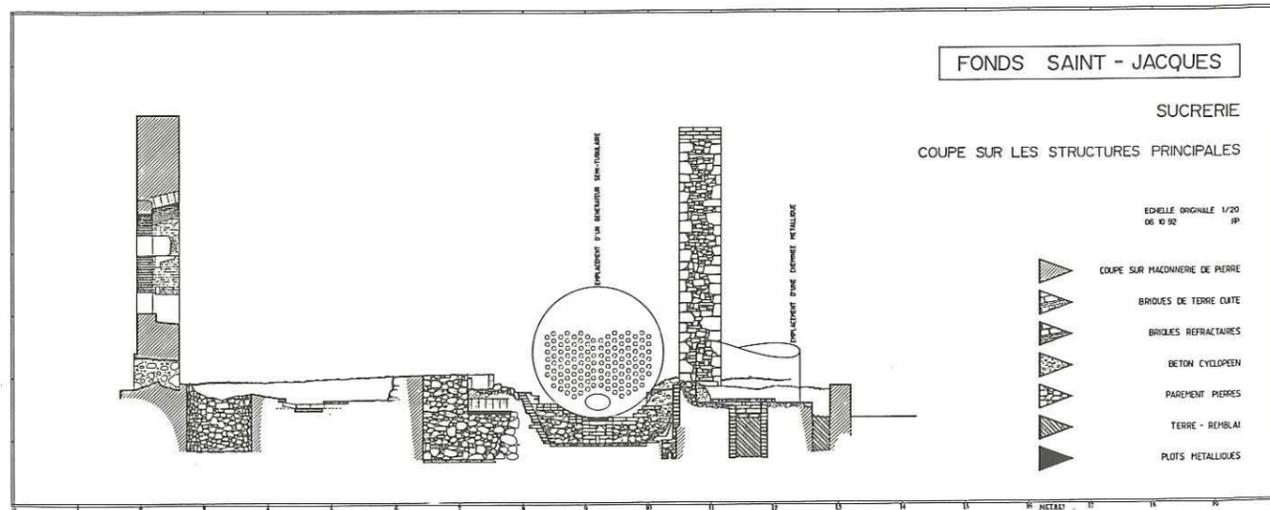


fig. 5 Sainte-Marie, Fond Saint-Jacques, la sucrerie

TRINITÉ

Pétroglyphes du Galion

Nous avons été amenés, suite à une découverte fortuite, à effectuer une expertise et un travail de relevé sur un site de pétroglyphes (« roches gravées ») dans la plaine du Galion, Commune de Trinité (Nord Atlantique). Ce site précolombien est constitué d'un groupement de grands rochers volcaniques autour de deux très grands blocs gravés situés en bordure d'une grande forêt marécageuse. D'après nos premières constatations, aucun tessou de céramique n'a été retrouvé dans cette zone de mangrove extrêmement boueuse. Le premier grand bloc présente des gravures au tracé large mais peu profond sur sa face la plus plane. Le principal motif représente un cercle auquel sont attachés plusieurs traits rectilignes en forme de rayons solaires. Au-dessous de ceux-ci se trouve un cercle ponctué et diverses petites cupules, l'ensemble relié par un trait

vertical. Ce rocher surplombe la mangrove de quelques mètres. En contrebas d'autres rochers non gravés bordent cette dernière. Le second bloc, qui borde cette fois la mangrove, se trouve inséré dans tout un ensemble de rochers, 50 m plus loin. Les gravures peu profondes et ténues, phénomène sans aucun doute dû à l'érosion de la roche, représentent des visages stylisés que l'on peut comparer aux représentations de Sainte-Luce. Sur ce site encore, l'érosion est une menace considérable : nous avons pu constater lors du nettoyage de différents rochers leur extrême fragilité. Un travail d'étude approfondie, voire de moulage archéologique nous paraît être indispensable.

Nathalie VIDAL

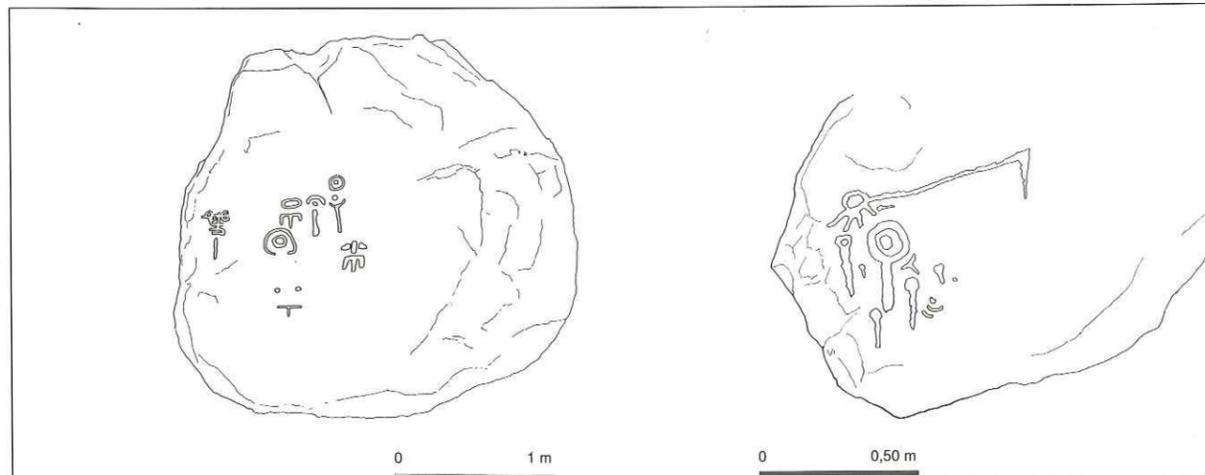


fig. 6 Trinité, pétroglyphes du Galion

MACOUBA

La roche à Bon Dieu

Une campagne de relevés a été organisée sur la roche à cupules qui se trouve dans la commune du Macouba (Nord Atlantique). Située dans la proche périphérie du bourg près d'un marigot, à flanc de pente. Le risque majeur encouru par ce site est l'urbanisation et l'encerclement rapide par des unités d'habitations privées qui entraîneront si l'on n'y prend garde sa destruction progressive. Cette roche désignée comme « roche à bon dieu » est connue depuis longtemps par les habitants des environs. Il s'agit en fait d'un affleurement volcanique creusé de 16 cavités ou cupules de diamètres variables, sur les trois quart de sa surface. Son origine est sans aucun doute amérindienne.

La fonction de ce type de sites, rare en Martinique, mais fréquents dans les Petites Antilles et sur le continent (Guyane) nous échappe encore. Certaines cupules semblent être des polissoirs d'un genre particulièrement soigné et régulier. Cependant il semble que l'on ne doive pas exclure une fonction rituelle, en relation avec un culte de divinités aquatiques. En effet nombre de roches creusées de façon analogue sont très souvent situées au bord de l'eau, en connexion avec des pétroglyphes et des rochers ayant servi de polissoirs.

Nathalie VIDAL

ROCHE À BON DIEU

MACOUBA

Coupe Générale AA

(coupe Ouest-Est)

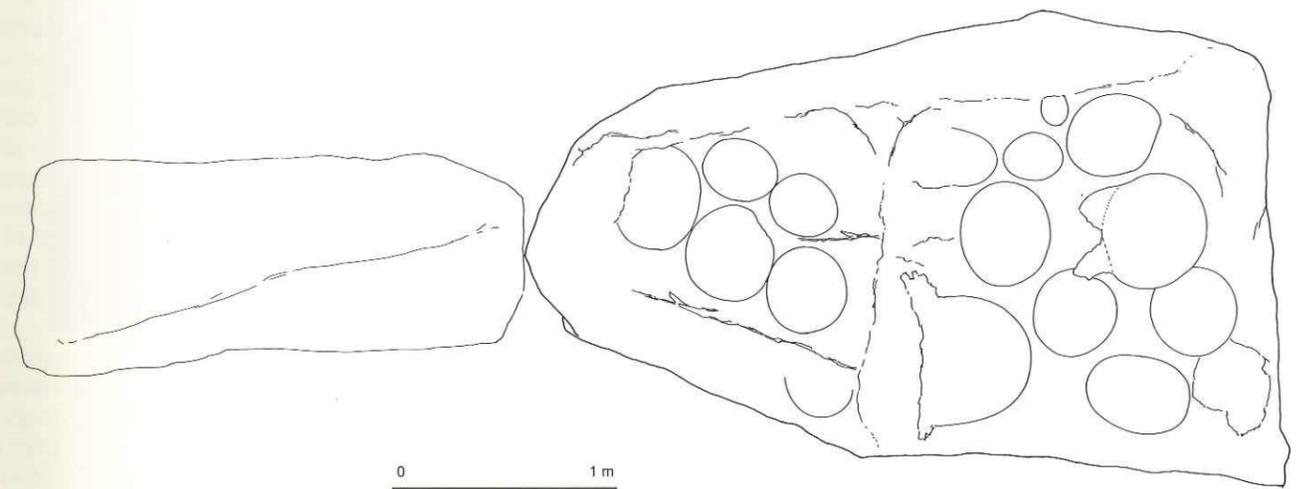
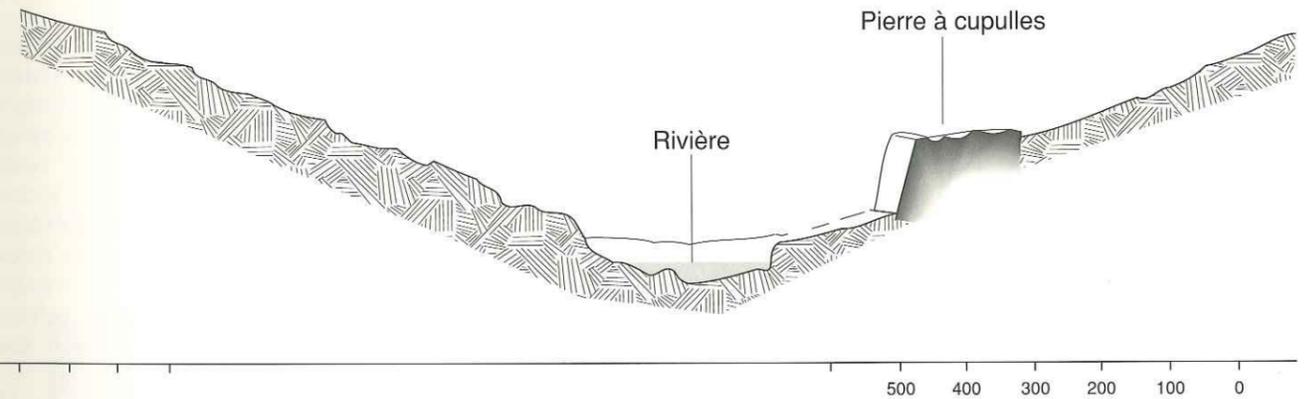


fig. 7 Macouba, Roche à Bon Dieu, vue en coupe du site et vue de dessus de la roche

Les Roches Gravées de Montravail, sont situées dans une propriété privée, en bordure de la forêt domaniale sur les hauteurs de la commune de Sainte-Luce (Sud Caraïbe). Découvertes en 1970 par M. Crusol, elles ont fait l'objet d'un petit article de Mario Mattioni à l'occasion du quatrième Congrès International d'Études des Civilisations Précolombiennes des Petites Antilles en 1973. Celui-ci était accompagné d'un relevé sommaire des gravures. Les quelques sondages effectués alors par Mattioni sur le site n'avaient révélé aucun matériel archéologique.

L'ensemble se compose d'un groupement artificiel de grands rochers volcaniques, décorés sur différentes faces de profondes gravures représentant des visages stylisés. Quelques rochers portent également des traces de polissages d'outils.



fig. 8 Sainte-Luce, pétroglyphes de Montravail

Nous avons dû organiser rapidement une campagne de relevés précis de l'ensemble de ce site menacé car d'une part, sa situation à ciel ouvert le livre aux processus d'érosion hydrothermique. Quelques fragments de rochers se sont d'ailleurs récemment descellés. D'autre part, le propriétaire brossait régulièrement les gravures afin d'éliminer les lichens, effaçant progressivement certaines dernières.

Les Roches Gravées de Sainte-Luce, inscrites à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, sont un élément rare du patrimoine martiniquais. Par leur monumentalité, la richesse de leur iconographie et leur remarquable situation topographique, elles mériteraient une prise en compte par les Monuments Historiques afin d'assurer leur préservation et leur mise en valeur.

Nathalie Vidal

En 1671, Gabriel Turpin, ainsi que sa sœur Marie, épouse de la Vigne, sont chacun propriétaire d'une concession située au bord de la rivière Case Navire qui dépendait alors de Case-Pilote. En 1660 le premier avait hérité d'une sucrerie fonctionnant avec un moulin à eau, tandis que sa sœur rentrait en possession d'une habitation actionnée par un moulin à bêtes.

À la fin du XVIII^e siècle, la famille de Percin, des Anses d'Arlet, rachète toutes les habitations de la zone situées entre les rivières Case Navire et Fonds Lahaye, dont l'ensemble de 360 hectares, s'appellera Fonds Plumet.

En 1902, Fonds Plumet prit le nom de Fonds Rousseau après que la colonne à distiller de Charles Rousseau fut exhumée des cendres de Saint-Pierre, détruite par l'éruption volcanique, et transférée sur le site à Case-Pilote.

Dans un premier temps la rhumerie fonctionnera sans machine à vapeur. L'année 1924 correspond à l'aménagement de la machine à vapeur, le débit de l'eau étant réduit à la suite du pompage de celle-ci par la ville de Fort-de-France. La distillerie fonctionnera jusqu'en 1950.

Ces transformations successives qui ont quelque peu modifié la physionomie première de l'usine sucrière rendent sa lecture assez complexe. C'est ainsi que les fouilles n'ont pu exhumer qu'un équipage de quatre chaudières, au lieu des six d'origine. En effet, on remarque encore sur le terrain le départ de formes circulaires qui coïncident avec les œuvages sacrifiés. Sur les quatre événements existants, seuls ceux de la partie est ont pu être dégagés complètement, c'est-à-dire que l'on peut voir l'intérieur comme l'extérieur de l'ouverture, tandis que les deux autres sont bouchés extérieurement par un mur.

■ Les structures

Pour l'équipage la surface fouillée a été de 27 m². Au nombre de quatre, et orientés est-ouest, les œuvages correspondent aux principales chaudières métalliques dans lesquelles était cuit le jus de canne. Chaque chaudière (ou chaudron) portait un nom car elles avaient un rôle différent. Dans une sucrerie de six chaudières, se trouvaient « la Grande » puis, successivement « la Propre », « la Lessive », « le Flambeau », « le Sirop » et « la Batterie ». Ce schéma correspond au premier équipage installé à Fonds Rousseau.

Dans une sucrerie de quatre chaudières – c'est le cas ici – « la Propre » sert en même temps de Lessive et de Flambeau, et l'on y cuit et purifie le vesou jusqu'à ce qu'il soit en état d'être transporté dans le Sirop. Le système d'équipage qui a été dégagé par les fouilles est celui que le Père Labat attribue aux Anglais, c'est-à-dire qu'un seul fourneau, situé sous le plus petit des chaudrons (la Batterie), chauffait tous les autres « par le moyen d'un conduit qui entrant dans le fourneau de chaque chaudière, se communique de l'une à l'autre, et se termine dans une cheminée qui est en dehors de l'appentis des fourneaux, immédiatement après la grande ».

■ La Grande

Situé à l'ouest de l'équipage, l'œuvage sur lequel elle reposait mesure 1,50 m de diamètre à la base et 1,90 m à la surface, pour une profondeur de 0,81 m. Les contours sont en briques, en pierre et en pierre de taille, tandis que sur le sol, des vestiges de galets apparaissent encore, malgré les aménagements qui y ont été faits. L'installation d'un tout-à-l'égout a abîmé le pavage. Bien que l'on devine la forme semi-sphérique de la structure, les bords ont également été très endommagés. Le fond devait avoir en son milieu, fiché en terre, un piton de métal qui servait de support à la chaudière. Elle était plus lourde que toutes les autres car elle recevait tout le jus de cannes sortant du bac où il est d'abord recueilli en tombant du moulin.

Une bordure en pierres d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur sépare cet œuvage du canal de la cheminée située à l'extrême ouest de l'équipage.

■ La Propre

L'œuvage qui lui correspondait mesure 1,30 m de diamètre à la base, 1,55 m à l'ouverture et 0,82 m de profondeur. Les contours sont en briques réfractaires et en pierre de taille. Sur le sol, les quelques pierres noircies qui le constituent témoignent encore du passage de la chaleur. La largeur du passage entre la Grande et la Propre est de 0,80 m.

On appelle ainsi ce chaudron « parce que le jus des Cannes ayant été écumé dans la Grande, et ayant commencé à être purifié par la cendre et par la chaux qu'on y a mêlé, on le passe au travers d'un drap en le mettant dans cette chaudière, et comme il est épuré des plus grosses ordures, et des écumes épaisses et noires, dont il s'est déchargé dans la Grande, cette seconde chaudière est plus nette et plus propre que la première ».

Comme le premier œuvage, ce dernier était rempli de terre dans laquelle se mêlaient briques et grosses pierres. L'évent fait 0,32 m de large sur 0,34 m de hauteur et 0,92 m de long.

■ Le Sirop

« Le vesou qu'on y met en sortant du Flambeau, y prend de la consistance et du corps; il achève de s'y purifier, et devient en sirop ». Le diamètre de l'œuvage est de 1,20 m à la base et 1,50 m à l'ouverture, pour une profondeur de 0,75 m. Les bordures sont faites de briques réfractaires et de pierre de taille, le sol est en galets. Le passage (en briques) entre ce dernier œuvage et la Propre est de 0,72 m de large.

On retrouve le même remblai que dans les autres structures: terre, briques et pierres. Là encore, comme pour les précédents, les briques ne sont posées que sur un seul côté de l'œuvage ».

■ La Batterie

Le diamètre de l'œuvage est de 1,20 m à la base, 1,28 m à l'ouverture, avec une profondeur depuis la grille de 0,97 m. Les dimensions du foyer sont les suivantes : largeur : 0,50 m, hauteur : 0,48 m, longueur : 0,83 m. Les briques qui forment les contours sont en plus grande quantité que dans les autres œuvages. Quelques pierres de taille constituent également cette structure.

Il s'agit de la dernière et de la plus petite des chaudières, celle dans laquelle le vesou est complètement transformé en sirop. C'est là que se trouve le foyer. « C'est dans cette dernière chaudière que le sirop prend son entière cuisson, et qu'on lui ôte ce qu'il pouvait encore avoir d'impureté par le moyen de la lessive et de l'eau de chaux et d'alun qu'on y jette. Lorsqu'il approche de sa cuisson, il jette de gros bouillons, et s'élève si haut, qu'il sortiroit de la chaudière, de sorte qu'on est obligé de l'élever en haut avec une écumoire pour lui donner de l'air, et pour l'empêcher de se répandre et comme ce mouvement ressemble à des coups qu'on lui donneroit, on a donné le nom de Batterie à cette chaudière où il se fait ».

Les grilles, des barres métalliques, sont parfois du matériel de récupération tel que des rails de voie ferrée. La plupart est fixée dans le mur alors que les autres (rares) sont simplement posées.

■ La Chaufferie

Cette pièce est située au sud de l'équipage. C'est dans cette partie que le foyer était alimenté en combustible et c'est par là que l'on accédait aux ouvertures de l'équipage (les événements et le cendrier). La surface fouillée jusqu'à ce jour, depuis le premier événement jusqu'à l'extrémité du foyer représente 3,90 m de long sur 0,80 m de large. La largeur du foyer, voûte comprise, est de 1,26 m, pour 1,20 m de haut. Cette voûte est en briques, alors que la bouche du fourneau est en pierre de taille. Le sol en galets dégagé par les fouilles correspond sans doute à la petite plate-forme sur laquelle se tenait le « chauffeur », employé affecté à l'entretien du fourneau.

■ Le Cendrier

« L'ouverture qui est sous le fourneau de la batterie, est le cendrier où tombent les cendres du bois qui s'y consomme, qui passent entre la distance des grilles de ce fourneau ». Ici, l'ouverture du cendrier est sensiblement décalée vers l'ouest par rapport à la bouche du fourneau. Elle est surmontée d'un linteau en fer. Une porte métallique à double battant permettait la fermeture de ce passage. Étant donné l'état précaire de cette porte, nous n'avons pas essayé de l'ouvrir pour dégager le cendrier de toute la terre qui le comble.

A 1,36 m de profondeur se trouve le seuil, fait de galets.

■ Les événements

Avant que le système anglais ne se généralise dans les sucreries, chaque chaudière avait son fourneau auquel correspondait un événement. Cette « ouverture d'environ un pied en carré, sert seulement à tirer les cendres que la violence des flammes y porte ». En fait, il s'agit également de cendriers qui n'auront plus leur raison d'être dans l'utilisation de la méthode anglaise. Là, un seul foyer et un seul cendrier, placés sous la batterie, suffisent au fonctionnement de l'ensemble. Les événements sont dès lors bouchés. « avec deux pierres et de la terre grasse, avant qu'on mette le feu au fourneau de la batterie, de manière que l'air n'y puisse pas entrer, ni la flamme en sortir de quelque façon que ce puisse être ». Ces événements « sont entièrement contraires à cette espèce de fourneaux ».

A Fonds Rousseau, quatre événements, d'époques différentes, ont été retrouvés. Les deux premiers, contemporains, sont situés sous la Propre et le Sirop. Ils font 0,32 m de large, 0,34 m de haut et 0,92 m de longueur ; leurs seuils sont en galets. Ces ouvertures sont légèrement inclinées vers l'arrière et décalées par rapport à l'axe de la chaudière. Les deux autres événements se trouvent sous les deux chaudières sacrifiées du premier équipage et ne paraissent pas être de la même époque que les deux précédents. En effet, leur facture n'est pas du tout comparable et leur sol est constitué de briques. Mesurant entre 0,30 et 0,36 m de largeur, ils sont disposés verticalement dans l'axe des chaudières, contrairement aux deux premiers. Ces événements n'ont pu être fouillés jusqu'à l'extérieur car un mur relativement récent en obstrue l'entrée.

■ Le conduit de la cheminée

A l'opposé de la plus petite des chaudières (la Batterie) se situait la cheminée. Aujourd'hui il ne subsiste plus rien de cette structure, mais on la devine très proche de la Grande. Le conduit qui, au départ fait 0,78 m de large, en se rétrécissant pour atteindre 0,33 m à son extrémité où il remonte et semble tourner légèrement sur la droite. Le sol de ce conduit de cheminée est constitué de pierres et de terre battue.

■ Conclusion

Les fouilles ont donc dégagé l'équipage dans son dernier état d'utilisation, celui auquel a très probablement succédé l'installation de la distillerie au début du XVIII^e siècle. Aucun matériel n'a été retrouvé durant ces recherches puisque les différents aménagements réalisés dans ce bâtiment ont dû sacrifier les éléments constitutifs de tout l'ancien appareillage sucrier, au bénéfice de l'installation de la rhumerie.

Colette LÉTI

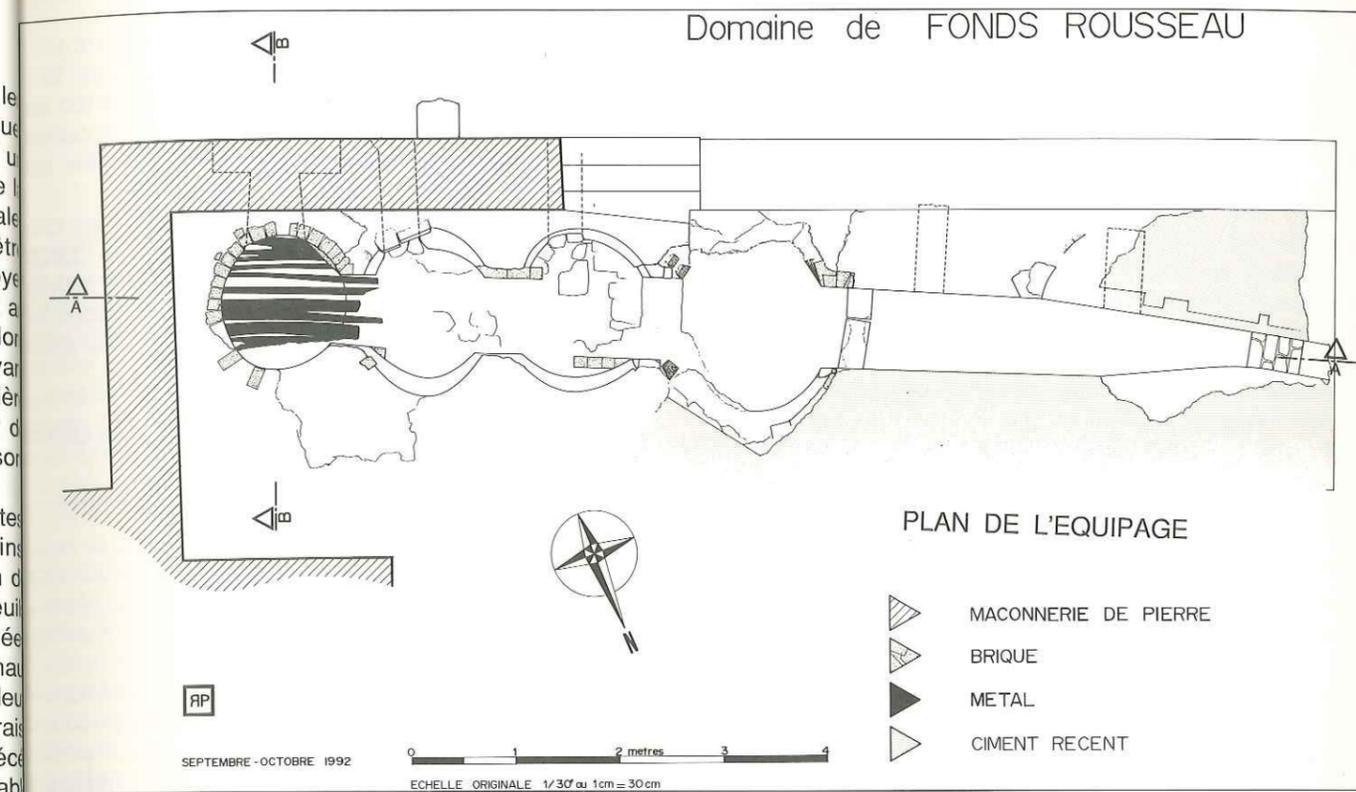


fig. 9 Schoelcher, Fonds Rousseau

SAINTE-MARIE

Cimetière de Fond Saint-Jacques

À la suite de travaux de terrassement entrepris dans la commune de Sainte-Marie, sur le lieu-dit Fonds Saint-Jacques, des sépultures ont été mises au jour. Au total cinq individus ont été exhumés dont deux en totale connexion (l'un d'eux s'est vu tronqué d'une partie de ses membres inférieurs par la pelleuse), alors qu'il ne restait des autres que le crâne ou des ossements épars. Dès le premier jour la gendarmerie de Trinité et de Sainte-Marie a été avertie. Sur place, les autorités considérant que ces trouvailles ne relevaient pas de leur domaine ont averti la préfecture qui a chargé la Direction des Antiquités de faire le nécessaire. Par conséquent, par ordre préfectoral, les travaux de voirie ont été partiellement interrompus pour un sauvetage urgent.

Le terrain d'où ont été retirés les vestiges se situe près de ce qui est actuellement considéré comme étant le domaine de Fonds Saint-Jacques, en face de la purgerie. Il s'agit d'une propriété privée. Dès le premier jour, donc, trois sépultures ont été dégagées mais seuls les crânes (en fragments) ainsi que quelques ossements ont pu être récupérés, du fait de leur état de conservation. Ces squelettes (sépulture 1, sépulture 2 et sépulture 3) étaient situés à une profondeur variant entre 1,10 m et 1,20 m de la surface des terrassements et 1,70 m de la surface du sol d'origine. Des clous (carvels de bateau) ont été retrouvés autour des squelettes.

Dans l'extrémité ouest de la tranchée faite par la pelle mécanique avant notre intervention, assez près de la surface du sol et sous un pavage de pierres, quelques

rares ossements appartenant très certainement à un autre individu furent recueillis. La sépulture n°4 était située dans l'extrémité ouest de la tranchée, à 46 cm (haut du crâne) et 62 cm (bas du crâne) de la surface des terrassements, et 1,60 m du sol d'origine. Il s'agissait donc d'une inhumation moins profonde que pour les trois premières. En décubitus dorsal, seul la partie droite du squelette – en totale connexion – a pu être retrouvée, la pelleuse ayant détruit le reste. Entier *in situ*, ce quatrième squelette était également posé sur la terre glaise. Deux clous furent retrouvés plantés, l'un à proximité du talon, l'autre sur l'un des orteils, ainsi que plusieurs autres éparpillés, certains portant encore des traces de bois. Les sépultures 1, 2 et 3 sont à un peu plus de quatre mètres de la sépulture 4.

La cinquième et dernière dépouille avait été mise dans une fosse, toujours aménagée dans la terre glaise, à la différence des autres, et très nettement définie sur le terrain. Située à l'ouest des premières sépultures, la fosse fait 1,60 m de long par 1,17 m de large, la profondeur variant entre 47 et 50 cm. Hormis les membres inférieurs dissociés (mais récupérés) dans la terre enlevée par la pelleuse, le squelette était entier. La tête reposait sur l'épaule gauche et nous avons retrouvé de nombreux clous autour du corps.

Certains conservent encore les traces de bois du cercueil. Comme nous l'avons observé plus haut, ces clous forgés à section quadrangulaire sont identiques à ceux que l'on utilisait pour les charpentes de bateau.

Ces sépultures étaient toutes situées sur une propriété sur laquelle se sont succédées plusieurs familles, dont certaines descendant d'anciens colons. Au total une dizaine de squelettes ont été exhumés, dont deux en totale connexion anatomique, les autres sous forme de crânes ou d'ossements épars. Dans une première fosse ont été retrouvées six sépultures, dont l'une concerne un animal mêlé à des ossements humains. Sur l'un des squelettes, se trouve encore un chapelet. Malgré l'état précaire de ces vestiges et le désordre dans lequel ils se trouvent (fosse commune ?), tous les individus ont la tête orientée à l'ouest.

Les sépultures en connexion concernent deux individus de grande taille (au moins 1,80 m). De nombreux clous

témoignent là encore d'une inhumation en cercueil contrairement aux ossements de la première fosse. Sur les deux squelettes ont été retrouvés des boutons (en os et en nacre), ainsi que des rivets de laiton ou en cuivre provenant d'une ceinture ainsi que des pendentifs du même métal.

Des études d'anthropologie physique ont révélé que ces individus présentaient des caractères négroïdes (torsion occipitale, fort prognathisme, développement quasi inexistant de l'épine nasale, nez épaté, orbites médianes et basses, etc.). Il s'agit d'adultes des deux sexes dont l'âge se situe entre 20 et 60 ans.

Colette LÉTO

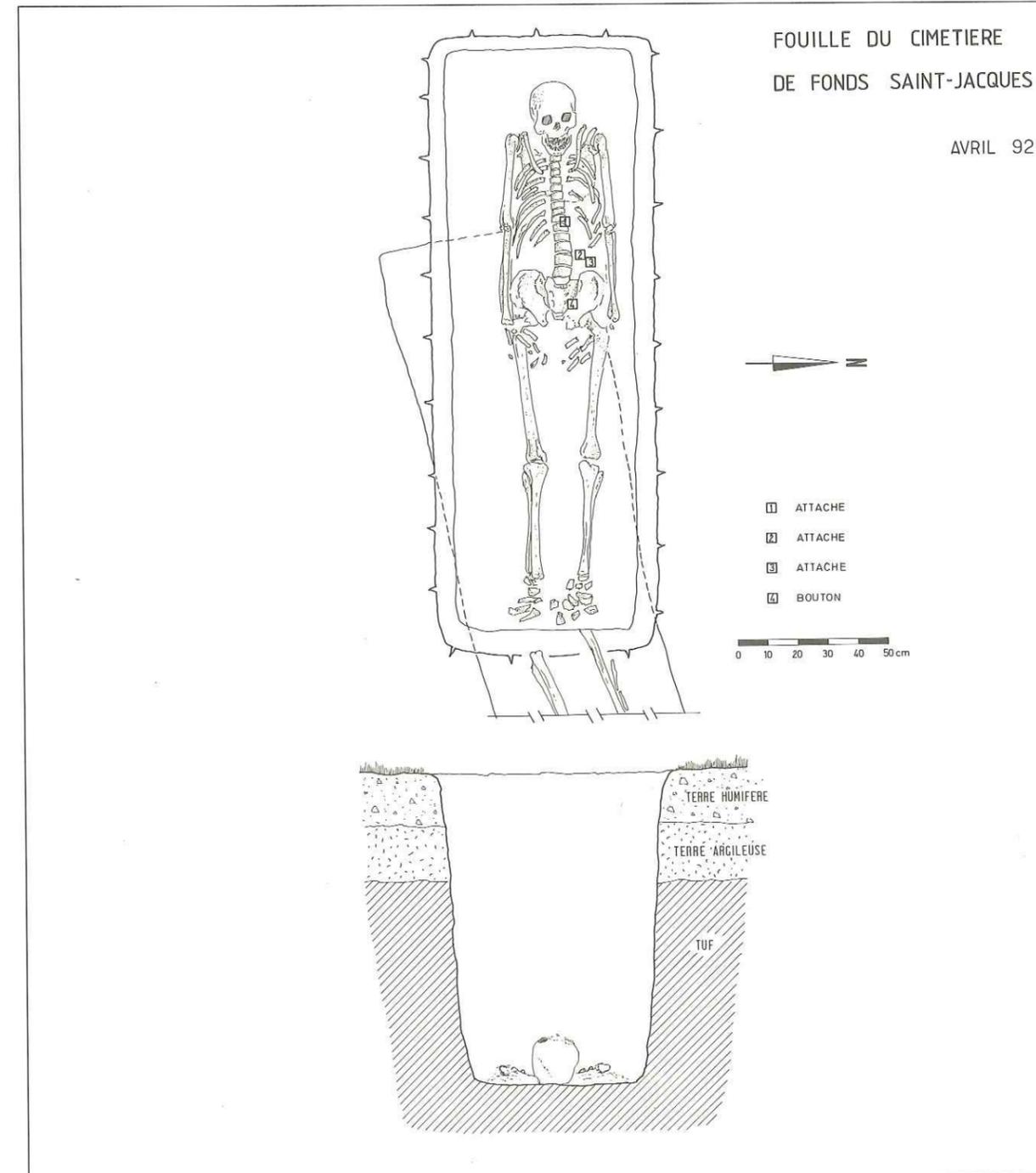


fig.10 Fouille du cimetière de Fond Saint-Jacques à Sainte-Marie

Le site du Château Perrinelle se trouvant sur le tracé de l'avant-projet de voie de contournement de Saint-Pierre, un sauvetage urgent a été entrepris afin de vérifier l'importance des vestiges sous-jacents qui pourraient justifier un déplacement du tracé initial.

L'emplacement présumé des ruines ainsi que la partie située à l'avant avaient été recouverts dans les années précédentes par des tas de graviers provenant des carrières voisines. L'essentiel ayant été évacué, notamment à l'avant des ruines, les vestiges se présentaient sous le gravier abandonné, lui-même recouvert d'une abondante végétation.

L'implantation du sondage a été facilitée par la présence, après enlèvement de la couverture végétale, d'une portion de façade qui s'ouvrait sur un local voûté. Parallèlement les recherches de documents d'archives ont permis de dégager les grandes lignes de l'histoire du bâtiment et de l'évolution de son architecture à travers les différents plans de la ville de Saint-Pierre.

■ Historique

Les premiers Jésuites (RR. PP. Bouton et Hampteau) arrivèrent en Martinique dès 1640. Du Parquet, d'abord opposé à leur venue, fut très vite séduit et leur fit peu après défricher une terre sur laquelle ils établirent leur mission.

Dès 1671 le domaine des Jésuites s'étend sur 1500 pas de haut à partir de la mer et 600 pas de large. Il dispose d'une sucrerie activée par un moulin à eau dont l'alimentation se fait à partir de la rivière des Pères. D'après Du Tertre il s'agissait du premier moulin à sucre construit dans l'île. Par sa production l'habitation se place alors au troisième rang.

Le domaine s'agrandit après la mort du Marquis de Maintenon (1711), propriétaire de l'habitation La Montagne voisine. Sa veuve vend aux Jésuites en 1741 trente quatre hectares de terre au bord de mer pour le prix de vingt six mille livres.

A la suite des opérations frauduleuses du R. P. de Lavalette, l'Ordre des Jésuites fut dissous en 1761 et ses biens dilapidés. Les Jésuites furent expulsés de la Martinique en 1763.

Le domaine est ensuite racheté en 1770 par les sieurs Tournal et Bonneval – la troupe y logea – puis par Pérrinelle en 1776. L'habitation fut alors remise en état.

■ Le sondage

D'après les plans anciens nous sommes en présence d'un château qui remonte au premier tiers du XVIII^e siècle et dont le plan présente un corps principal rectangulaire avec deux ailes en retour à chaque extrémité.

Le sondage a concerné la façade de l'aile nord et d'une partie de l'aile sud du château ainsi que celle de son extension vers le nord. La construction est d'une qualité, semble-t-il, supérieure à celle des autres bâtiments de Saint-Pierre. Outre l'épaisseur des murs (1 m), la plupart

des pierres appareillées sont de grandes dimensions. Certaines pierres d'angle offrent même une dimension supérieure à un mètre pour une de leur face. Les murs étaient recouvert d'un enduit peint d'une couleur ocre.

La longueur de façade dégagée s'élève à 22 m. L'extension du château au nord a été interrompue par l'élargissement de la voie d'accès au côté nord du site. Une rapide investigation a montré qu'elle se poursuivait au moins sur six mètres. La construction est conservée en l'état actuel des fouilles sur une hauteur maximale de 1,80 m.

■ L'aile nord du château

▲ La façade ouest

La façade ouest tournée vers la mer a une longueur de 7,92 m. Une plinthe saillante de 8 cm, haute de 20 cm souligne sa base. Les angles de la maçonnerie sont faits de blocs de pierre appareillés.

De même l'ouverture centrale (l.: 1,18 m – H.: 1,10 m), située juste au dessus de la plinthe est faite de pierres appareillées pour les piédroits et de carreaux de terre cuite disposés de champ pour la partie arrière du linteau, en pente forte vers l'intérieur jusqu'à la jonction avec la voûte de la pièce. La clé de voûte était en pierre. A l'avant subsiste l'emplacement d'une pierre de linteau. L'ouverture était fermée à l'extérieur par un volet dont témoigne la feuillure sur les piédroits et le seuil. Ce dernier descend en pente forte vers l'intérieur de la salle. Le restant du mur est fait de moellons de dimensions inférieures à 30 cm.

Un crépis recouvrait la façade, peint de couleur ocre. A la base, au dessus de la plinthe courrait un bandeau de couleur gris foncé et d'une hauteur de 25 cm.

▲ La salle voûtée

L'aile nord de l'ex-château des Jésuites abritait une grande salle voûtée (12,55 x 5,73 m) dont la majeure partie est en sous-sol. Les cendres la comblant en grande partie il n'a pas été possible dans le cadre de cette opération de retrouver le sol. Quoiqu'il en soit la différence de niveau entre le point le plus bas situé au fond et le plus haut à l'entrée est de 2 mètres. Ce qui nous donne un volume de 41 m³ à dégager pour niveler l'ensemble au point le plus bas actuel, le sol, quant à lui se trouvant encore au dessous, à une profondeur indéterminée.

Une série de conduits soigneusement maçonnés (dimensions de l'ouverture intérieure: 0,62 - 0,55 m) convergent vers l'intérieur de la salle, plongeant avec une forte pente: trois sur les longs côtés nord et sud et un sur le côté est au fond. Ce dernier a une longueur minimale de 7 m. Sur l'élévation sud la sortie du conduit ouest a été dégagée. Ses proportions (L.: 0,64 m - H.: 0,22 m) traduisent un rétrécissement au niveau de la sortie obtenu par un relèvement à la verticale de la paroi inférieure à 0,25 m du parement extérieur du mur.

■ Le bâtiment adjacent au nord

Le bâtiment adjacent au nord a été construit postérieurement au précédent avec un retrait de 0,64 m par rapport à l'extrémité ouest de l'aile nord. Sa façade a été dégagée en élévation sur une longueur de 14 m environ. Six mètres supplémentaires ont été repérés dans le prolongement, en sous-sol, vraisemblablement rasés par le passage d'un engin mécanique pour l'élargissement du chemin, et sans que le retour nord n'ait été rencontré.

L'élévation est conservée (au maximum) jusqu'au niveau de deux appuis de fenêtres situés à 1,70 m au dessus du sol de pavés de la cour. Le mieux conservé, au sud, a une feuillure de 1,05 m de long.

A 3,40 m de l'aile nord le mur présente une ouverture (hauteur: 0,60 m, largeur: 0,65 m) fermée par quatre barreaux plats en fer disposés verticalement et larges de

8 cm chacun. Le seuil ainsi que la partie arrière du linteau sont en pente très forte vers l'intérieur, tout comme pour l'ouverture de la façade ouest de l'aile nord. L'encadrement est fait de pierres appareillées.

Deux canalisations couvertes de dalles de pierre prenant leur origine à l'intérieur du bâtiment ont été retrouvées. L'une d'elle apparaît dans l'angle de l'aile nord et de l'extension nord, à 0,65 m au dessus du niveau du sol. Longeant le mur en direction du nord elle passe ensuite au dessous de l'ouverture et se poursuit vers le nord.

Une deuxième canalisation couverte et provenant de l'intérieur du bâtiment à 7,40 m de l'angle des deux bâtiments passe juste au dessus de la canalisation précédente, puis infléchit son tracé vers le sud parallèlement à la façade, à 0,85 m de celle-ci.

Serge VEUV

SAINT-PIERRE
Cimetière du Fort

Le cimetière du Fort constitue le cimetière le plus ancien de l'île et à ce titre est considéré par la population comme une sorte de sanctuaire. Or des déprédations récentes ayant été constatées (bris de clôture et prélèvement de cendres), un sauvetage urgent, prélude à une fouille plus importante, a été entrepris en 1992. Le site fait par ailleurs l'objet d'une inscription à l'Inventaire des Monuments Historiques en date du 7 mai 1991. Les premières sépultures postérieures au débarquement de d'Esambuc à Saint-Pierre en 1635 ont pris place tout à l'entour de la première chapelle construite sur le sol martiniquais. Celle-ci venait d'être édifiée au nord du bourg primitif, à mi chemin entre la Roxelane et la rivière des Pères, dans le futur quartier du Fort. En 1654 les Jacobins s'installèrent au Mouillage et un cimetière prit place autour de leur chapelle. Les deux cimetières se développèrent progressivement. Celui du Mouillage fut déplacé (et agrandi) à l'arrière du presbytère, au pied du morne vers la fin du XVIII^e siècle ou au tout début du XIX^e, tandis que celui du Fort vit sa principale extension s'opérer à partir de 1841 vers le nord, sur les terres d'un verger appartenant à l'habitation Perrinelle. Survint l'éruption de 1902. Lorsque la vie réapparut à Saint-Pierre ce fut le cimetière du Mouillage qui retrouva sa fonction initiale, de même pour l'ex-cathédrale reconstruite en 1923-24. C'est ainsi que le cimetière du fort resta sous ses cendres jusque dans les années 70 lorsque fut entrepris un premier dégagement de tombes et de la chapelle. Puis la nature reprit peu à peu ses droits et l'ensemble disparut à nouveau, sous une

épaisse gangue végétale envahie de guêpes.

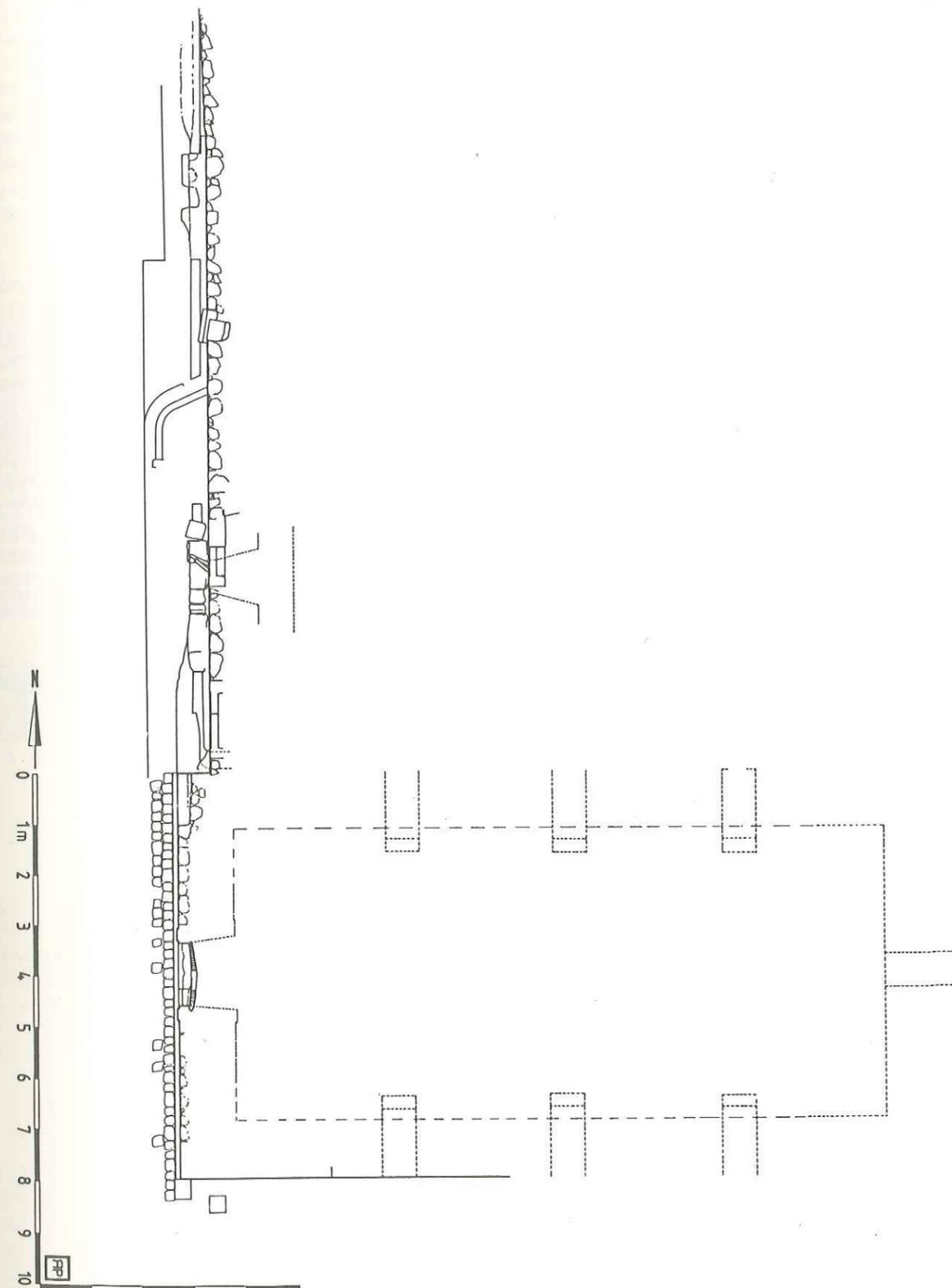
La nouvelle équipe de nettoyage du Syndicat d'Initiative de Saint-Pierre est intervenue pour débarrasser une partie du site de son couvert végétal. Le sauvetage urgent s'est ensuite consacré à un nettoyage approfondi des tombes et de la chapelle qui avaient été précédemment dégagés. Il s'est accompagné d'un inventaire systématique des tombes conduisant à l'établissement d'un fichier informatisé qui facilitera la recherche.

■ L'entrée

L'entrée du cimetière large de 4,35 m se situe sur l'avenue Perrinelle à 30,60 mètres de l'angle sud-est. Elle s'ouvrait dans le mur d'enceinte et donnait accès à une rampe faite de pavés qui descendait dans le cimetière. La différence de niveau entre l'avenue et le cimetière était d'environ un mètre. Il ne reste rien du portail, l'exception peut-être d'un bloc de pierre de plan carré posé sur le mur d'enceinte à l'emplacement du piédroit sud du portail. Compte tenu du niveau du seuil d'entrée il apparaît que la route actuelle a été construite sur les cendres mêmes de l'éruption. Un prochain sondage devrait le confirmer.

■ La chapelle

Haut lieu de l'architecture religieuse en Martinique l'emplacement de la chapelle du cimetière du Fort (sinon son environnement immédiat) correspond à l'implantation de



SAINT PIERRE PERINELLE

RELEVÉ AU 18/12/92

PLAN

RP

ECHELLE ORIGINE 1/50^e

fig.11 Saint-Pierre, Château Périnelle

première chapelle construite à la suite du débarquement de Belain d'Esnambuc en 1635. Mentionnée dans un texte du père Bouton dès 1640, elle figure sur les tous premiers plans de Saint-Pierre qui apparaissent autour de 1670. Désignée comme « Chapelle des Morts » sur un plan de 1734, qui met en évidence le cimetière qui s'est développé tout autour, elle figurera sur tous les autres plans jusqu'en 1902.

Orientée vers l'est, à proximité de l'entrée, la chapelle (longueur : 17,80 m, largeur : 8 m) présente un chevet de plan semi circulaire et ne conserve plus que la partie inférieure de son bâti d'une hauteur inférieure à un mètre. Le mur, construit de moellons de pierre, offre un fruit extérieur de l'ordre de 6-7 cm/m. Sa base est élargie par une plinthe fortement saillante (10 cm) tout au moins pour sa façade sud que longe un caniveau ouvert fait de galets soigneusement maçonnés. La porte d'entrée, large de 2,05 m et tournée vers la mer, est précédée par un perron cerné d'un escalier de deux marches sur chacun de ses trois côtés. La nef (largeur : 6,60 m, longueur : 9,50 m) a conservé un dallage de carreaux de pierre disposés en diagonale sur une longueur de 8,40 m. A l'approche du chœur le dallage est fait de carreaux de terre cuite également placés en diagonale. Le chœur est surélevé d'une marche dont le front est fait d'une rangée

de pierres taillées. Le reste du sol était recouvert de carreaux de terre cuite en diagonale et conservés sur les côtés seulement. Les restes de l'autel consistent en un massif de maçonnerie « brut ». Ce constat pourrait être le résultat d'un pillage postérieur au dégagement des années 70. Le sol du chœur avait été dans un deuxième temps surélevé par un plancher comme l'indique la position du crépi mural qui en fait le tour.

■ Les tombes

A la date du 18 décembre 1992 quatre vingt une tombes avaient fait l'objet d'un nettoyage. Il en ressort un certain nombre d'observations. Toutes ces tombes appartiennent au XIX^e siècle, et cela dans la partie la plus ancienne du cimetière qui s'est développée autour de la chapelle initiale à partir de 1635. Le manque de place qu'indique le positionnement de tombes jusque dans le caniveau à l'arrière du chevet au cours des années 1830 précède effectivement de peu l'agrandissement du cimetière décidé en 1841. Malgré ce dernier, les inhumations du XIX^e siècle ont donc remplacé les tombes plus anciennes. De part et d'autre de la grande allée des tombes de facture soignée avec dalle de marbre, carreaux de faïence blancs, noir et gris, etc., accolées au mur d'enceinte, font face à des

tombes plus humbles au pourtour simplement maçonné de pierres. Les tombes adossées au mur d'enceinte sont construites sur caveaux maçonnés dont l'ouverture était fermée par un muret. La couverture tombale offre une grande diversité. Nombreuses sont celles qui inscrivent à l'intérieur d'une bordure de pierres appareillées une combinaison de carreaux de couleur blanche, grise et/ou noire, complétées par des dalles de marbre dont certaines portent des inscriptions, plus ou moins complètes sur les noms des défunts.

■ Les noms

- Bardury, tombe 11.
- Bécasse (Clotilde Magdelaine), épouse Eynard (Jean-Laurent), + 12/9/1848, tombe 41.
- Bernard de Feissal (Louise Marie Antoinette), épouse de Asselin de Chambuert (Jean Louis Honoré Auguste), 11/8/1822 - 9/4/1846, tombe 52.
- Bernard de Feissal (Louise Marie Laure), 7/2/1858 - 11/7/1858, tombe 52.
- Bousquet de Pincevoir (Charles Ferdinand), 8/4/1834 - 22/8/1835, (Henry Dieudonné Rodolphe Raoul), 26/6/1832 - 23/8/1835, (Marie Théotiste Hélène Silvanie), 1/1/1825 - 24/8/1835, tombe 71.
- Carreau, tombe 33.
- Centi Corp, tombe 32.
- Chambuée (de) (Jean Louis Honoré), + 20/4/1848 (72 ans), tombe 52.
- Chambuée Béatron, tombe 57.
- Charriez (Auguste), tombe 48.
- Codet (Louis Paulin), 8/10/1834 - 28/9/1858, tombe 6.
- Des Grottes, tombe 70.

- Dupouy (Raphaël), 27/8/1848 - 9/12/1848, tombe 69.
- Eynard (Jean Laurent), + 22/11/1864, tombe 41.
- Fabre (Jn Bte), tombe 44.
- Fabre, tombe 33.
- Gloumeau, tombe 39.
- Hachard, tombe 37.
- Hilaire (Jean Baptiste), tombe 28.
- Hubert (Jude) née Vindille, + 18/3/1868, tombe 3.
- Knight (L T), tombe 12.
- Lafaye (de), née Jaham de Courcilly (Nelly Françoise Eléonore), + 17/7/1861, tombe 49.
- Le Maistre, tombe 40.
- Luynes (de) (Marie Thérèse Henriette), épouse de Asselin de Chambuert (Jean Louis Honoré Auguste), + 16/1/1847 (66 ans), tombe 52.
- Mondésir Laugier (Louis Dominique), + 9/2/1855, tombe 54.
- Morin (Georges), tombe 66.
- Munier (Louis Albany), + 1841, tombe 58.
- Nantillois (de) (François Raoul), 1806 - 1829, tombe 2.
- Palmer, tombe 25.
- Paviot (E. Lilla), + 1816, tombe 2.
- Pinel de Golleville, tombe 38.
- Poncy (Maria Louise Louisa), épouse Assier de Pompignan, + 14/10/1867, tombe 34.
- Pontèves (de), tombe 23.
- Rémy, tombe 25.
- Ripert P., + 24/6/1863, tombe 45.
- Thore (Benjamin et Alexandre), tombe 68.
- Vatbie, tombe 7.
- Volny Laugier (Louis Jean Baptiste), + 7/2/1846, tombe 54.

Serge VEUVE

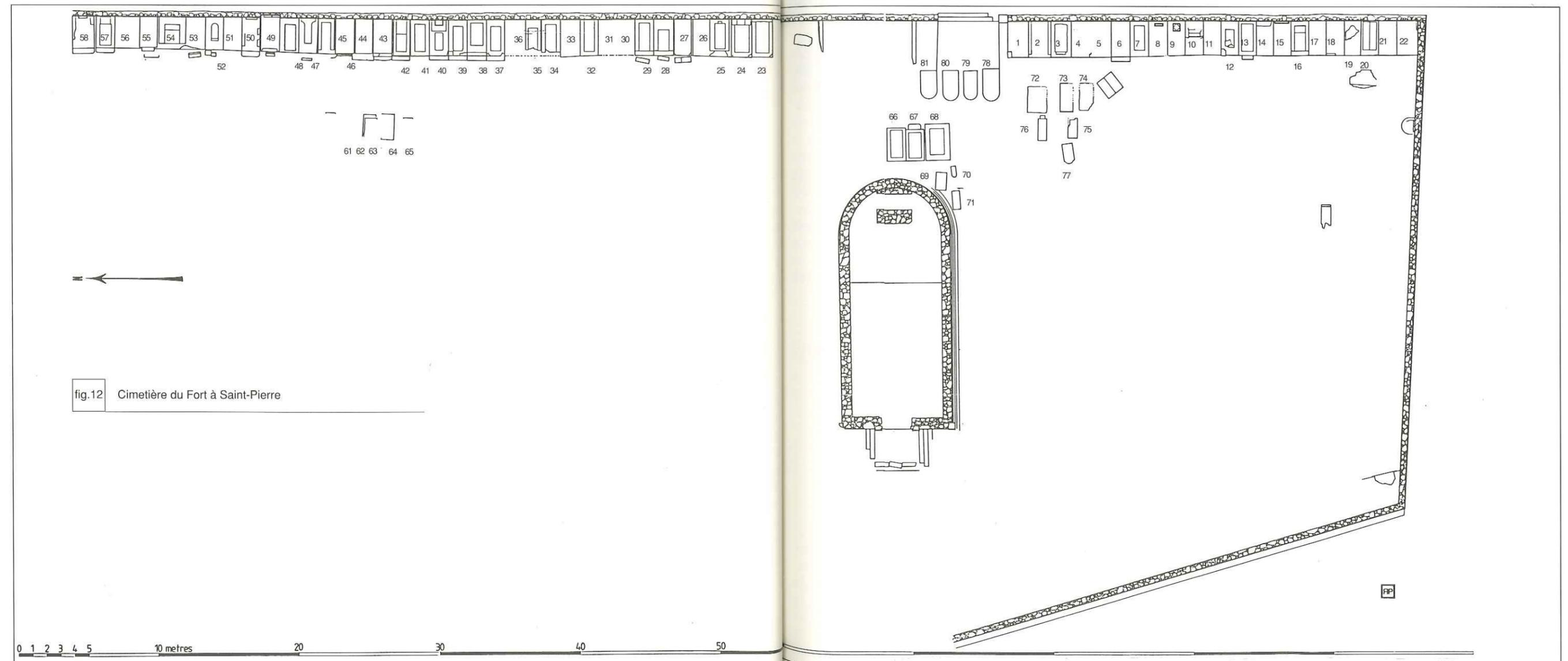


fig.12 Cimetière du Fort à Saint-Pierre

RIVIERE-PILOTE Anse Figuiier

Suite à la découverte fortuite d'un site à l'Anse Figuiier dans la commune de Rivière Pilote à l'occasion du dragage d'un petit cours d'eau, au mois de mai dernier, il a été décidé de procéder à un sauvetage urgent permettant d'évaluer le potentiel archéologique du site. Pour cette intervention, deux ouvriers municipaux ont été mis à notre disposition ainsi, qu'un ouvrier de fouilles. Nous avons également reçu l'aide de plusieurs bénévoles, notamment des étudiants en histoire de l'Université des Antilles-Guyane

■ Présentation du site

Le site de l'Anse Figuiier se trouve sur la côte littorale au sud de la Martinique et s'insère géographiquement dans le prolongement naturel des sites précolombiens des communes du Diamant (Plage Dizac), et de Sainte-Luce (Anse Corps de Garde). Il se trouve sur la partie littorale d'une petite vallée étroite qui présente à première vue et en superficie les caractéristiques pédologiques que nous avons rencontrées au Diamant¹: côte à cordon sableux provenant de récifs coralliens, sol de colluvions et d'alluvions quaternaires provenant des mornes environnants et drainés par le marigot qui est caractérisé quant à lui par ses niveaux tourbeux.

L'environnement d'origine de cette vallée (du moins sur le littoral) a été manifestement modifié à l'époque historique: une importante épaisseur de remblai (environ 1 m à 1,40 m.) composé de terre et de bombes volcaniques a servi à assainir et à exhausser le niveau du sol sur les parcelles environnantes derrière l'usine, afin de permettre la culture des cannes nécessaires à la fabrication du sucre. Les abords du marigot ont ainsi été entièrement assainis et aménagés, sans doute depuis l'établissement de l'usine-sucrière. Les berges, côté sucrière, sont surélevées par plus d'un mètre de remblai provenant des dragages antérieurs de la rivière, ce qui explique l'abondance du matériel visible en surface.

■ Organisation du sauvetage urgent

La campagne a commencé par des sondages en différents endroits de l'Anse, avec bien des difficultés dues à

la saison des pluies. Aussi avons-nous décidé de suspendre ces investigations, pour les reprendre à la saison sèche (février-mars). Nous avons cependant commencé le nettoyage et le ramassage systématique du matériel contenu dans les déblais du dragage du marigot effectué au mois de mai précédant la découverte du site. Une quantité très importante de matériel archéologique a pu être récupérée et nettoyée. En effet, plus de six mille tessons de céramique ont été récoltés dans les déblais du curage. Compte tenu de l'abondance de ce matériel, et malgré les importants aménagements apportés à l'époque historique par l'établissement de l'usine-sucrière, il est indéniable que nous sommes en présence d'un établissement précolombien de type néolithique de grande ampleur. Cependant quelques indices comme la grande variété du matériel lithique, ainsi que deux fragments d'os fossilisés de gros mammifères, nous amènent à penser que ce gisement pourrait contenir plusieurs périodes d'occupation humaine ainsi que des niveaux paléontologiques (un fragment d'os fossilisé avait déjà été retrouvé sur la plage de cette anse, en 1989 par F. RODRIGUEZ-LOUBET).

Lors de nos prochaines interventions, nous devons nous concentrer sur l'établissement d'une stratigraphie fiable du site afin de pouvoir retrouver ces éventuels niveaux culturels et naturels. Nous tenterons également de déterminer l'emplacement réel de l'occupation agricole, les très gros fragments de céramique retrouvés dans le marigot semblent en effet témoigner d'une zone dépotatoire importante. Enfin une étude comparative avec le matériel céramique du site du Diamant typologiquement et stylistiquement très proche permettra de situer sa chronologie. Notons également que compte tenu de l'omniprésence de l'eau dans le sol de ce site, il n'est pas impossible que nous puissions retrouver pour la première fois en Martinique des vestiges biologiques bien conservés, tels que des bois et des ossements en bon état.

Nathalie VIDAL

¹ Rapport de fouilles « le site précolombien de la plage du Diamant », 1990, Direction des Antiquités de Martinique

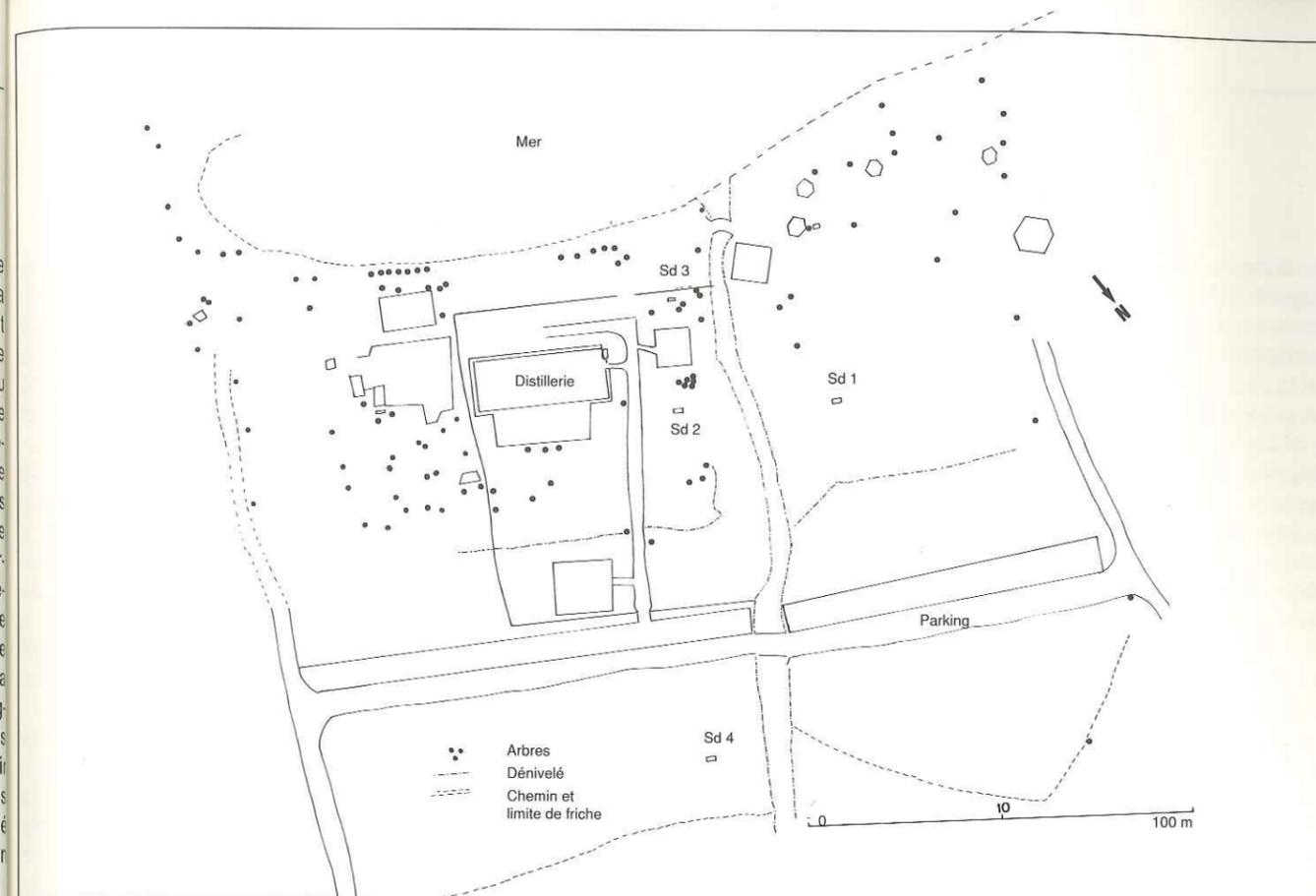


fig. 13 Rivière-Pilote, Anse Figuiier

LE MARIN Cap Macré

D'importants vestiges issus d'une fouille sous-marine non-autorisée sur le site de Cap Macré nous ont été signalés le 4 décembre 1991, au Diamant, par une habitante du bourg, Madame Luce, dont l'appel nous avait été transmis par le Bureau du Patrimoine du Conseil Régional. Grâce à l'intervention de Madame Luce et à sa plainte déposée auprès de la gendarmerie, une pièce de bronze d'une valeur inestimable ainsi que divers autres vestiges ont pu être récupérés. La saisie a été faite par l'équipe de la Gendarmerie du Diamant, qui a agi avec toute la rapidité et l'efficacité nécessaires dans ce genre d'opération.

De fait, il semblerait qu'une méconnaissance de la législation soit à l'origine de cette affaire, comme nous avons pu le constater en interrogeant les découvreurs. Leur collaboration a été acquise sans difficulté dans la suite des opérations avec le GRAN.

Les objets saisis consistent en un plomb de sonde de 45 kg, deux fragments de plaques de doublage en cuivre et une cloche en bronze. Celle-ci est particulièrement bien conservée et mesure 46 cm de hauteur maximale,

dont 12,5 cm pour le système de suspension, et 37,7 cm de diamètre à l'ouverture. Elle comporte plusieurs filets et une frise décorative en bas-relief au-dessous de l'épaule, portant l'inscription « Mater pietatis ora pro nobis », ainsi qu'une date, 1632, antérieure de trois ans à l'arrivée des Français en Martinique. Deux médaillons en léger relief opposés de part et d'autre des parois externes représentent un calvaire, symbolisé par une croix posée sur trois bandeaux de motifs végétaux superposés, et une Vierge à l'Enfant portant couronne et sceptre à fleur de lys.

Le GRAN et le Musée de la Havane à Cuba effectuent des recherches pour identifier cet objet. Après autorisation du Département des Recherches Archéologiques Sous-Marines, des plongées ont été effectuées sur le site, déjà connu par d'autres découvertes. Leurs résultats sont esquissés dans la partie de ce bilan concernant les prospections sous-marines

Marc GUILLAUME

Le Groupe de Recherche en Archéologie Navale effectue depuis 1990 un inventaire du patrimoine archéologique sous-marin de la Martinique dans le cadre d'une convention tripartite avec le conseil régional et le conseil général de la Martinique.

Le programme de travail englobe deux aspects. D'une part le collationnement des informations déjà connues de façon dispersée, d'autre part des prospections sous-marines systématiques destinées à enrichir cet inventaire par la localisation et l'expertise de nouveaux sites sous-marins.

Ces prospections sont effectuées durant la période de l'hivernage, pendant laquelle la chute des vents alizés permet de bénéficier de périodes de calme sur la côte au vent.

Les techniques employées sont variables et vont de l'exploration à vue par plongeur à la mise en œuvre de matériels sophistiqués : ordinateur avec logiciel de navigation et magnétomètre à proton.

Lors de l'hivernage 1992, la campagne de prospection s'est déroulée le long de la côte atlantique entre 14° 34'000 N et 14° 27'500 N. Cette zone de travail incluait la ligne de cayes entre le cap Ferré et le port du Vauclin.

Ces parages sont rendus dangereux pour la navigation par la ligne quasi continue de récifs situés à une distance moyenne d'un mille de la côte. Les vents dominants qui, soufflant de l'est, précipitent les navires en difficulté sur ces hauts-fonds battus par la mer.

Les recherches d'archive nous ont livré le récit de plusieurs naufrages, tant au XVIII^e qu'au XIX^e siècle, ayant eu lieu sur ces récifs. L'étude des cartes met en évidence des zones de récifs les plus dangereuses grandes ayant de fortes probabilités d'avoir été le théâtre de naufrages.

La recherche dans les récifs ne peut s'accommoder de l'utilisation de détecteurs tels que le magnétomètre. Ceux-ci sont davantage adaptés aux eaux libres puisque leur mise en œuvre exige de pouvoir tracter, derrière une embarcation, un capteur sous-marin relativement fragile. Il n'est donc pas question, avec un tel appareillage, de serrer de trop près les dangereux récifs de la côte atlantique.

Par contre la recherche par plongeurs donne d'excellents résultats dans un milieu au relief accidenté où le coup d'œil du plongeur expérimenté devient irremplaçable.

Les plongeurs effectuent un quadrillage du périmètre, par équipes de deux, à la recherche des indices de sites les plus courants (matériel céramique ou matériel de lest).

Cette exploration préliminaire est effectuée sous le vent des dangers principaux où le vent et la houle, en cas de naufrage, ont dispersé ces indices plus légers.

Une fois la présence d'un site de naufrage signalé par la présence de ces éléments dispersés parfois ténus (fragments de briques ou galets de lest) les plongeurs peuvent remonter face au vent et retrouver les éléments plus lourds qui généralement sont restés dans la zone d'impact. Ces éléments lourds (canons, ancres, ferrures de gouvernail, etc.) peuvent être accompagnés de restes de structure de charpente et de petit matériel piégé dans les anfractuosités du rocher.

Cette technique a permis de localiser plus de sept sites en deux campagnes sur la côte atlantique.

François RODRIGUEZ-LOUBET

C'est un marin pêcheur du Vauclin, Monsieur Daniel Davidas, qui nous a indiqué et balisé ce site d'épave. M. Davidas pratique la chasse sous-marine en apnée de manière professionnelle et avait eu l'occasion de voir sur le sommet de la caye cette carcasse de bateau dite « *Le négrier* ».

L'épave est située dans cinq ou six mètres d'eau au sommet de la caye à l'endroit où les vagues déferlent. Elle n'a pu être atteinte qu'en apnée et les plongeurs n'ont pas pu y effectuer de travail. Il s'agit d'une coque de voilier en fer. Il a été possible cependant d'évaluer sa longueur à une quarantaine de mètres.

LE VAUCLIN Cayes de Macabou

Monsieur Emmanuel Célimène, marin pêcheur du Vauclin, nous a indiqué ce site d'épave.

■ Le site

Quelques éléments métalliques (guindeau, ancre et câbles) se trouvent pris, au nord, dans la concrétion. Une vaste zone couverte de blocs de charbon s'étend sur plus de 25 m vers le sud. Aucune trace de système de propulsion mécanique n'étant visibles sur l'épave (hélices, tubulures, chaudières, condenseurs, etc.), il faut conclure que nous avons affaire à un voilier. Le charbon constitue la cargaison du navire.

Une investigation plus précise a permis de localiser, à une trentaine de mètres au sud des éléments métalliques, des fragments de charpente avec du doublage de cuivre. La forme pincée, qui indiquait une des extrémités du bateau, a été identifiée, grâce à l'observation du sens de recouvrement des plaques de doublage, comme étant l'arrière. La présence d'une ancre parmi les concrétions métalliques au nord, confirme cette orientation.

Un plan de site a été dressé par triangulation de quelques points remarquables. L'épave se trouve posée au pied d'une caye qui s'élève verticalement de moins 11 m jusqu'à 1,50 m de la surface. Des coupes transversales ont été réalisées qui ont permis d'évaluer l'épaisseur du chargement. Il représente plusieurs dizaines de tonnes de charbon. Il est probable qu'une partie importante de la carène soit conservée sous la cargaison.

■ Le sondage

Un sondage est-ouest de 150 par 90 cm, a été réalisé. Situé transversalement à l'axe du navire, il devait nous

Sa position très exposée rend problématique l'exécution d'un quelconque travail en dehors de périodes d'exceptionnel beau temps. La dureté de la mer à cet endroit rend de toute façon improbable la découverte de matériel archéologique bien conservé.

L'identité de ce navire n'est pas connue. Les recherches dans les périodiques du XIX^e siècle devraient nous fournir des éléments d'identification.

Marc GUILLAUME

permettre la mise au jour d'éventuels restes de charpente. Une poutre de bois de section importante a été en partie dégagée. Cet élément de charpente n'a pu être dégagé sur toutes ses faces dans le cadre de ce sondage très limité. La poutre est formée de cinq éléments de pin empilés. Son orientation, nord-sud, est parallèle à l'axe du navire.

La pièce a été dégagée sur une longueur de 90 cm et sur toute sa hauteur qui est de 60 cm. 70 cm de sa largeur ont été dégagés sans qu'il soit possible d'atteindre l'autre bord.

La pièce ne porte aucune trace d'assemblage sur les 90 cm dégagés. On voit, en revanche, à la limite nord du sondage une pièce transversale qui vient s'assembler sur la poutre. Cette pièce est, elle, en chêne.

■ Particularités de construction

Ces éléments ne nous permettent pas, pour l'instant, de nous prononcer sur la nature de cet élément.

Bien que son orientation soit parallèle à l'axe du navire, ses dimensions et son caractère composite interdisent de penser à une quille.

Autre particularité intéressante, cette épave possède une double coque. Celle-ci a pu être observée dans la zone dégagée au sud. Les deux bordés, ainsi que le vaigrage, sont réalisés en pin. Le bordé extérieur a une épaisseur de 4 cm et le bordé intérieur de 10 cm. Le vaigrage mesure également 10 cm d'épaisseur. Le rôle d'une telle double coque est de protéger la vraie coque de l'attaque des vers marins. Mais ici il y a un luxe de précautions étonnant puisque la double coque est recouverte de plaques de cuivre dont le rôle est également de protéger les bordages.

Quelques extrémités de membrures ont été observées dans la zone sud où affleurent des restes de fond de carène. L'analyse a montré qu'il s'agissait de chêne (*Quercus sp.*). Plusieurs bossoirs sont encore apparents sur le site.

■ Matériel métallique et céramique

Quelques objets, ou fragments d'objets, ont été remontés de l'épave. Certains fournissent des éléments de datation. Il s'agit de deux éléments de lampe à pétrole : mécanisme de réglage de mèche et molette. Ils renforcent la datation XIX^e qui semble la plus plausible (doublage de cuivre, guindeau, abondance de câbles métalliques, etc.). Un fragment de porcelaine fine qui a été découvert dans le sondage, portant une inscription en alphabet cyrillique ainsi qu'un motif d'aigle bicéphale, aide également à la datation. Cette marque de fabrique a pu être identifiée et correspond à une production de la fabrique Kouznetsov, dans la province de Tver, qui détenait le monopole de l'industrie céramique en Russie à la fin du XIX^e siècle. Ils fabriquaient tous les genres de céramique, tant décorative qu'industrielle.

Une marque très proche de la notre dans son graphisme est datée d'entre 1883 et 1900. Concernant notre motif, un complément d'information attendu permettra d'obtenir une datation plus précise.

La quantité de charbon présente sur le site peut-être estimée, comme nous l'avons vu, à plusieurs dizaines de tonnes. La question reste pour l'instant ouverte de savoir si ce navire charbonnier avait pour destination un port de Martinique où si il s'est perdu sur nos côtes lors d'un transit. S'il s'agit d'un bâtiment ayant la Martinique pour destination, il pourrait s'agir, non pas d'un des longs courriers qui amenaient le charbon d'Europe ou d'Amérique, mais d'un caboteur qui redistribuait, dans les différentes exploitations de l'île, le charbon stocké dans les entrepôts de Fort-de-France.

L'importation de telles quantités de charbon de terre est liée à l'utilisation de grosses machines à vapeur. Il faudrait donc relier cette épave à la période de développement des usines centrales qui seules étaient à même de consommer de grandes quantités de houille.

On sait que la première usine centrale construite en Martinique fut celle de Monsieur Thorp à la Pointe Simon à Fort-de-France. Une usine centrale était en particulier installée au Vauclin et une autre au Robert. Le naufrage de ce charbonnier pourrait être lié à l'exploitation de ces usines. Pour l'instant les recherches d'archive ne nous ont pas livré d'autres précisions.

Un sondage plus poussé mérite donc d'être effectué sur cette épave.

Marc GUILLAUME

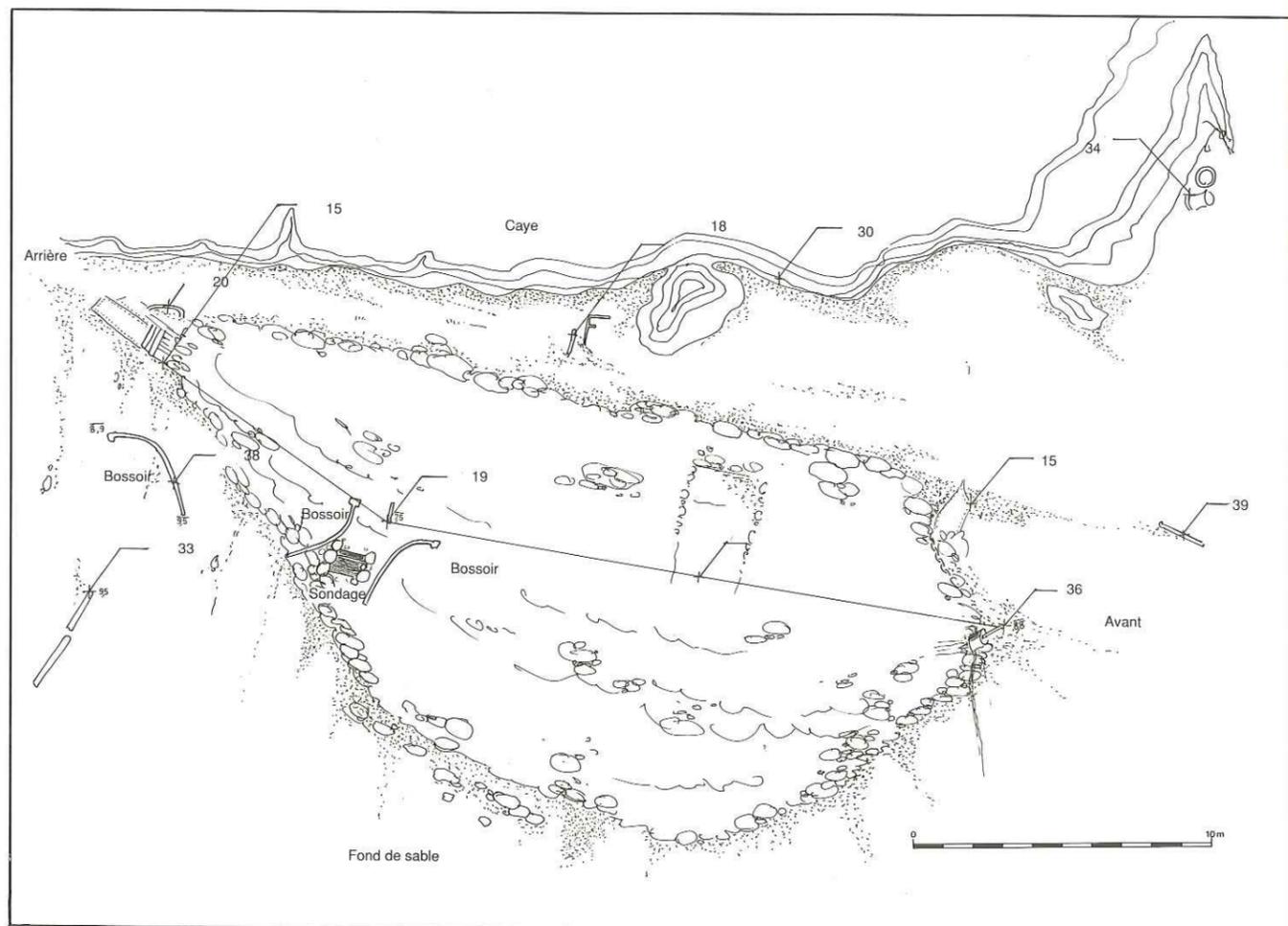


fig.14 Epave sur les cayes du Macabou, vue en plan le 08 août 1992

LE MARIN Pointe Marée

Le site 97 217 007/AH nous était connu depuis la fin de 1990. Il avait été inventé par des plongeurs de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins. Fin 1991, des plongeurs isolés ont remonté divers matériels. Leurs voisins ont alerté la gendarmerie qui a procédé à la saisie des objets et les a confiés à la garde du Service Régional de l'Archéologie.

La situation de cette épave, au vent d'une caye très exposée à la mer, rend difficile l'investigation de ce site et explique qu'aucune expertise n'avait encore pu être tentée auparavant.

Parmi le matériel saisi figuraient, un plomb de sonde de 45 kg portant en inscription XXXXV, des fragments de plaques de doublage en cuivre et une cloche.

Cette cloche porte l'inscription **Mater Pietatis Ora Pro Nobis** et la date de **1632**. En dehors de cette inscription, aucune dédicace ou marque de fondeur ne vient fournir d'éléments relatifs à son identification. D'après les dires des inventeurs, cette cloche a été découverte sur le site non loin de la peinture de gouvernail (voir infra).

Malgré le mauvais emploi de la numérotation romaine sur le plomb de sonde, le fait que l'inscription corresponde au poids exprimé en kilogrammes, indiquait plutôt un bâtiment français postérieur à la Révolution. Son poids, très élevé, reste étonnant, quelque soit le type de navire, et bien supérieur à celui des plombs de sonde classiques.

■ Expertise du site

Un plan du site a été dressé par triangulation de points fixes remarquables (canons, ancre, gueuses de lest). Deux séries de mesures ont permis d'obtenir une précision acceptable même dans les zones très agitées par le ressac.

▲ Les canons

Au total douze canons ont été observés dans la zone de travail. Six ont pu être triangulés et positionnés par rapport à des vestiges de carène découverts au pied de la caye. Six autres, situés sur le sommet de la caye, n'ont pu qu'être observés en apnée. Leur position, dans les déferlantes, les rend pratiquement inaccessibles en scaphandre en dehors de moments de calme exceptionnels. Il a cependant été possible de noter leur orientation (E-W). Leur taille est comparable à celle des autres canons observés.

▲ Les ancres

Une ancre à jas de bois a été localisée sur le haut de la caye à côté de trois canons. Les mouvements de houle rendent délicat le travail dans cette zone, il a été cependant possible de prendre des mesures de triangulation. Deux autres ancres ont été localisées, dans le sud-est du site, à une distance d'à peu près trois cent mètres. Elles reposent sur un fond corallien de moins sept mètres.

Elles mesurent 4,90 mètres de long et la patte de l'une d'elles est cassée.

▲ Autres éléments

Une peinture de gouvernail, avec aiguillot, a été localisée dans la zone de sable qui se situe dans la partie nord du site au pied de la caye. C'est non loin de cette peinture que la cloche aurait été découverte.

■ Les fonds de carène

Un travail de défrichage des algues situées au pied de la caye a permis de repérer des accumulations de lests de fer et de boulets. Les espaces compris entre ces zones de lest correspondent à la place qu'occupaient les éléments de charpente, couples, carlingue et porques. Ils donnent une image « en creux » de la structure des fonds. Les objets métalliques, lest et boulets, ont été soudés par l'oxydation alors que les matières organiques (bois de charpente) étaient détruites par l'action mécanique de la houle et par les vers marins. Du doublage de cuivre affleure sous la concrétion de lest.

Un espace réservé, dans lequel ne se trouvait pas de concrétion métallique, a été identifié comme l'emplanture du Grand mât avec la zone libre de l'archipompe. L'empreinte des porques, qui viennent renforcer la structure du navire dans cette zone particulièrement sollicitée par la poussée du mât, est très nette. Au nord l'on distingue parfaitement le puits à boulets qui est matérialisé par une importante masse de concrétion formée de boulets soudés. Par ces diverses observations, et notamment par la position du parc à boulets, il a été possible de déterminer les positions respectives de l'avant et de l'arrière du navire.

■ Identification

L'hypothèse la plus plausible était que nous avions affaire à l'épave de la Corvette *La Caravane*, perdue pendant le cyclone de 1817.

Un article de *La France Maritime* et la publication de la lettre du Lieutenant de vaisseau Le Normant de Kergrist, commandant *La Caravane*, donnent des indications précises quant aux circonstances du naufrage.

La Caravane venant d'Anapolis, où elle avait conduit des Frères des Ecoles Chrétiennes qui allaient fonder une mission, rentrait en Martinique où elle reconduisant quelques créoles revenant de Louisiane. Ils arrivent à une vingtaine de milles au large du Vauclin quand le vent se lève qui les oblige à s'éloigner de la côte pour éviter le danger des récifs. Toute la toile se trouve arrachée et le navire démanté. Il dérive toute la nuit et au matin, les vents ayant tourné, ils se trouvent au vent de récifs dans la zone du cap Ferré. Le capitaine fait mouiller trois ancres, à une encablure et demie des récifs, sur neuf brasses d'eau. Les ancres tiennent quelques instants puis les câbles cassent. A minuit, ils sont sur les récifs et la houle

brise le navire en trois tronçons. La proue est emportée, le centre du bâtiment va se poser sur le récif. Le capitaine, les passagers et la plus grande partie de l'équipage restent sur la poupe où ils passent la nuit sous les déferlantes.

Le jour venu ils réussissent, avec des radeaux de fortune, à gagner la côte avec des pertes minimales.

Ce cyclone est passé au sud de l'île et les vents ont donc tourné du nord au sud en passant par l'est. *La Caravane* s'est échouée en fin de cyclone par vent de sud-est, après rupture des câbles d'ancre. Sachant que les vents qui règnent d'une manière constante en Martinique, les alizés, soufflent d'est ou de nord-est, la découverte des deux ancres décrites plus haut, à une distance d'environ trois cent mètres dans le sud-est du site, a apporté un élément décisif dans l'identification du site. La présence de canons, lest de fer et puits à boulets confirment qu'il

s'agit bien d'un bâtiment de guerre. L'inscription du plomb de sonde et le doublage de cuivre correspondent à un navire français du XIX^e siècle ou de l'extrême fin du XVIII^e. Du matériel céramique et des éléments des éléments de charpente en cuivre ont été retrouvés sur le site. L'analyse des fragments de bois a montré qu'il s'agissait de chêne.

Tous ces éléments concordent avec l'hypothèse des restes de *la Caravane*. Un seul élément ne peut pour l'instant être expliqué, la présence de la cloche. Faisait-elle partie de la cargaison du navire, ou s'agit-il des restes d'un naufrage bien antérieur qui aurait laissé peu de traces ? Il n'est pas pour l'instant possible de trancher entre ces hypothèses.

Marc GUILLAUME

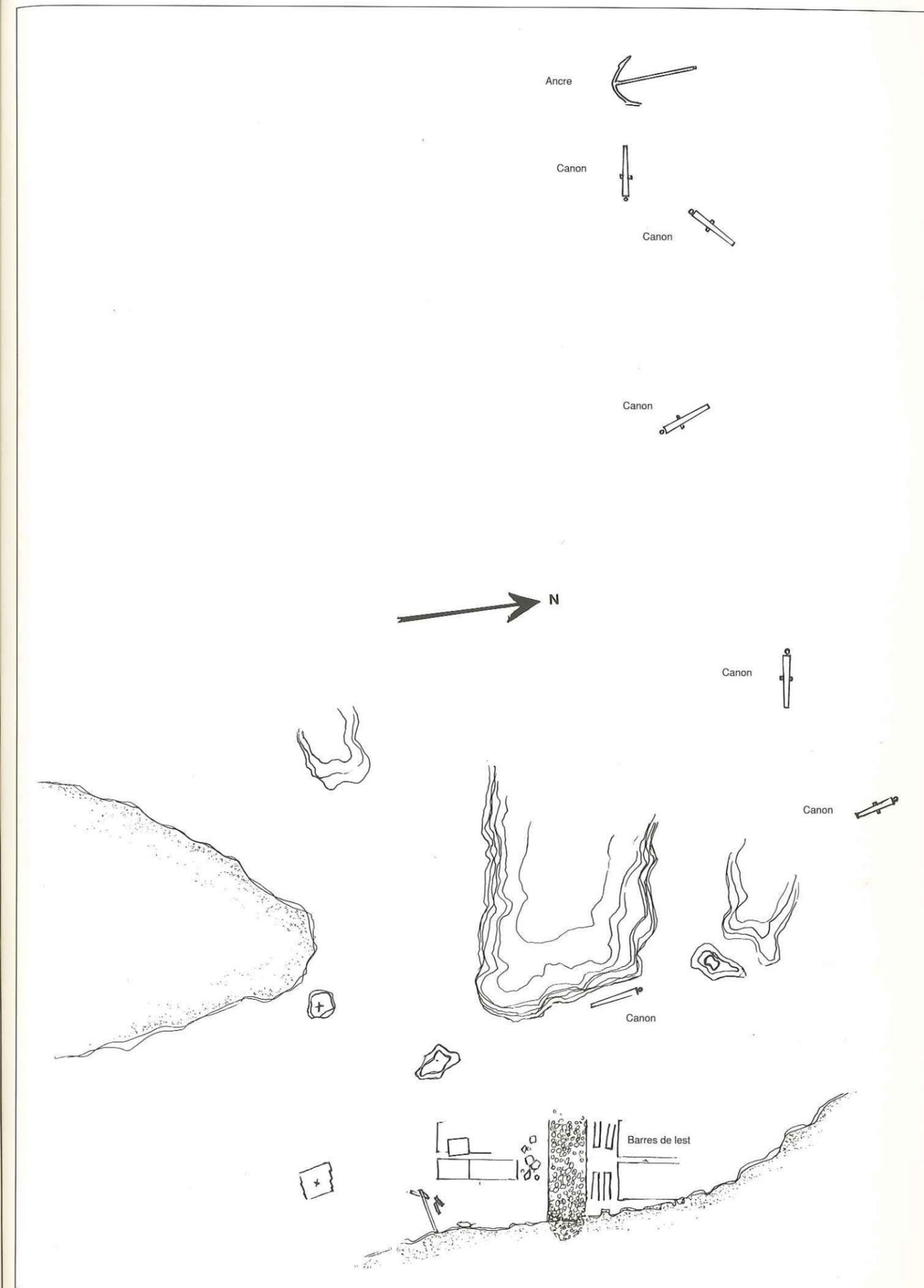


fig.15 Epave de la Caravane, vue générale en plan, juillet 1992

I Avant propos

L'opération de Prospection-Inventaire (P.I.) de la Martinique a eu pour objet en 1992, l'inventaire et la prospection (suivie de sondages) de quatre communes côtières situées au sud de l'île. Il s'agit des communes du Diamant, de Sainte-Luce, des Trois-Ilets et de Sainte-Anne. L'équipe d'intervention de l'AFAN était composée de deux Responsables d'Opération et de deux ouvriers de fouilles, dont l'intervention a été motivée par la signature d'une convention de collaboration entre les différentes municipalités et la Sous-Direction de l'Archéologie.

II Aspects géographiques et paysages littoraux des communes

La commune du Diamant, située entre la commune des Anses d'Arlets à l'ouest et de Sainte-Luce à l'est, possède une façade littorale ouverte sur la mer des Antilles d'environ 14 km 250. La côte se divise *grosso modo* en deux parties sensiblement égales et bien différenciées. Un domaine constitué de côtes inclinées jusqu'au niveau de la mer et d'accès facile par voie maritime, qui comprend les plages et la mangrove. Enfin, une zone essentiellement rocheuse à falaises plus ou moins escarpées et peu ou pas du tout abordables par voie maritime.

Le littoral de Sainte-Luce, long de 10 km 625, est localisé sur la mer des Antilles. Il présente un profil convexe assez longiligne, entrecoupé de pointe rocheuses au profil d'érosion caractéristique, à falaises abruptes ou à côtes basses, alternant avec des anses sableuses profondes. Il s'agit d'une côte basse, tantôt rocheuse, tantôt sableuse ou à palétuviers.

Le territoire des Trois-Ilets est établi dans la mer des caraïbes. La façade maritime, longue de 18 km 500, est orientée au nord et largement ouverte sur la vaste baie de Fort-de-France. La commune est entourée au sud d'une ceinture de massifs montagneux situés entre 200 et 300 m d'altitude en moyenne, d'où s'écoulent en direction de la mer plusieurs ravines. Ces dernières forment à leur embouchure une série de plaines alluviales.

La commune de Sainte-Anne est située quant à elle au sud-est de la Martinique, elle forme une presqu'île ouverte sur l'océan atlantique et la mer des Antilles.

Commune	Nombre de sondages	Sondages positifs	Sondages positifs (%)	Fréquence sond./m	Longueur de côte
Diamant	61	17	27,86 ¹	1/233 m	14 250 m
Sainte-Luce	48	5	10,42	1/221 m	10 625 m
Trois-Ilets ²	30	0	0	1/250 m	18 500 m
Sainte-Anne	63	8	12,69	1/659 m	41 515 m

Le relief côtiers, long d'une quarantaine de kilomètres, est caractérisé par une successions de grandes anses sableuses, alternant avec des pointes rocheuses et des baies plus ou moins profondes.

III Contexte historique et méthodes de prospection

En Martinique la P.I. (avril 1992 à mars 1993) avait pour but la recherche diachronique de sites, allant de la période précolombienne (du I/II^e siècle au XV^e siècle de notre ère) jusqu'aux vestiges de l'ère industrielle (du XVII^e au XIX^e siècle). Cette dernière époque se caractérisant en particulier par la présence de nombreux bâtiments industriels liés aux anciennes exploitations sucrières.

La programmation des recherches s'est déroulée selon le schéma suivant: il a été convenu avec le Conservateur Régional de l'Archéologie de concentrer la prospection et les sondages systématiques sur la bande côtière de la commune, c'est à dire un espace compris entre le trait de côte et l'intérieur des terres, jusqu'à environ 100/200 m. Cet aspect limitatif de la recherche a été considéré comme prioritaire. En effet ce choix a été dicté par la durée de prospection allouée pour chaque commune (environ 2 mois), par les risques distincts liés à l'urbanisation touristique littorale et par les difficultés particulières d'accès et de lisibilité des sols à l'intérieur des terres (couvert végétal tropical).

Dans une deuxième phase et selon le temps dont nous disposons, nous nous sommes attaché, pour tout l'espace communal cette fois, à localiser précisément les ruines des bâtiments industriels et agricoles liées aux activités coloniales (culture du pétun, canne à sucre, indigo etc.), et ceci en priorité pour les bâtiments les moins bien connus où ceux d'entre eux qui étaient traditionnellement mal situés dans les sources bibliographiques.

IV La prospection et les sondages

Nous résumons sous forme chiffrée dans ce tableau le nombre, le pourcentage et la fréquence des sondages positifs, ainsi que la longueur de côte prospectée dans sa quasi totalité. Il faut comprendre par sondages positifs ceux d'entre eux qui ont révélé l'existence d'une couche

archéologique en place. Ils s'opposent à d'autres sondages qui ont livré des éléments archéologiques erratiques, simples indices révélateurs d'une anthropisation, mais qui ne constituent pas un « site archéologique » dans l'acception administrative du terme.

V Premier bilan de la prospection-inventaire

Le tableau présenté plus bas comptabilise l'ensemble des découvertes inédites ou relocalisées sur les trois communes concernées. Compte tenu de la superficie prospectée d'une manière systématique on peut considérer ces résultats comme très positifs.

Commune	Sites amérindiens	Sites historiques répertoriés
Diamant	4	6
Sainte-Luce	2	11
Trois-Ilets	1 ³	9
Sainte-Anne	(en cours)	10

En ce qui concerne les sites d'habitat côtiers amérindiens, si l'on interprète la présence des témoins archéologiques de surface (à l'emplacement desquels les sondages ont été négatifs), comme représentatifs d'une ancienne anthropisation actuellement détruite, nous obtenons un nombre de 10 sites détruits pour 4 conservés. L'origine de ces disparitions de sites est très variable; il existe des facteurs naturels d'érosion, en particulier sur les sites d'estuaires (ravine de l'Anse à l'Ane, Trois-Ilets), comme des facteurs humains liés à l'urbanisation moderne (hôtel Plein Sud, commune du Diamant).

Commune	Sites amérindiens	Sites historiques répertoriés
Diamant	4	6
Sainte-Luce	2	11
Trois-Ilets	1	9

En bref, la prospection et les sondages pratiqués ici d'une manière systématique permettent d'envisager à terme pour les sites précolombiens, la création de modèles d'occupation des sols qui rendraient possible dans le cadre de futures P. I., une meilleure gestion de la recherche sur des zones clés.

Quant aux sites historiques (principalement les anciennes sucreries), il est frappant de constater que la plupart d'entre eux, qui remontent souvent au XVII^e ou XVIII^e siècle, sont dans un état de ruine très avancé, reflet d'une végétation tropicale destructrice et peut-être d'une certaine désaffection collective.

Philippe GROS et Jean-Michel MARTIN

¹ il convient cependant de pondérer à la baisse ce pourcentage, car il faut tenir compte de l'intensification volontaire du nombre de sondages effectués sur les zones riches en mobilier archéologique.

² le littoral de la commune des Trois-Ilets a été prospecté en totalité, par contre il n'a pas été possible de pratiquer des sondages systématiques du fait de l'urbanisation importante de la commune et de l'absence d'autorisation de sondages de plusieurs propriétaires fonciers.

³ le site précolombien de l'Anse à l'Ane n'a pu être reconnu qu'en surface, dans les déblais de curage d'une ravine.

DIAMANT
Morne Larcher

SONDAGE N° 1

Contexte: située sur un plateau du Morne Larcher (z: 400 ms), on observe les restes d'une bâtisse de 20 m de long environ sur 6 m de large, l'épaisseur des murs est de 40 cm. Elle est orientée est-ouest dans sa plus grande largeur. On peut observer les murs arasés à fleur de sol sous les feuilles et sous une très faible couche d'humus. Sous un bosquet de bambou on distingue encore un fragment de mur conservé sur 1 m d'élévation environ.

A 15 m à l'est on aperçoit une série de trois mares, alignées dans le sens est-ouest. La plus proche d'entre elles possède une volée de trois marches en pierres grossièrement équerries.

Ces bâtiments sont mentionnés dans la carte de Moreau du Temple datée de 1770, où figurent une série de huit constructions organisées entre elles selon un plan symétrique. Un sondage a été réalisé à l'intérieur de l'un des bâtiments:

- 0 - 5 cm : humus
- 5 - 7 cm : niveau de dallage (carreaux de terre cuite de 13 x 26 cm).

Arrêt du sondage

Philippe GROS et Jean-Michel MARTIN

DIAMANT

Pointe Bourgaud

SONDAGE N° 2

Contexte : dans une zone située en limite de mangrove à l'extrémité sud de l'estuaire de Taupinière, on rencontre un ensemble constitué d'un four à chaux et des restes d'une bâtisse construite en pierre. Le four à chaux est situé immédiatement en pied de pente, le bâtiment qui lui semble associé (dépôt-habitation du chauffournier?) est placé à une trentaine de mètres au sud-est de ce dernier. Le four est édifié en forme d'entonnoir, avec un diamètre interne de 4,50 m dans la partie supérieure et 2 m à la base. Il est conservé sur une hauteur de 3 m environ (on observe à une dizaine de mètres en direction du bâtiment, un amas tumulaire de débris de lambis mal calcinés et de chaux, recouvert de terre végétale qui constitue un reliquat de vidange du four).

Le bâtiment orienté sud-est/nord, mesure 15 m de long sur 6 m de large, les murs sont conservés sur une



fig.16 Site de la Pointe Bourgaud

hauteur de 3,70 m pour 50 cm d'épaisseur. Un sondage a été pratiqué à l'intérieur de la construction.

- 0 – 8 cm : terre végétale (c. 1)
- 8 – 22 cm : remblais de chaux (un fragment de pipe en terre cuite) (c. 2)
- 22 – 40 cm : terre végétale avec charbons de bois et débris marins (un tesson précolombien) (c. 3a)
- 40 – 45 cm : passée rubéfiée localisée et horizontale (foyer?) contenant des charbons de bois, mais aucun mobilier) (c. 3b)
- 45 – 97 cm : même sédiment qu'en c 3 a avec diminution du nombre de charbons de bois, présence de la nappe à 90 cm (c. 3a)

Philippe GROS et Jean-Michel MARTIN

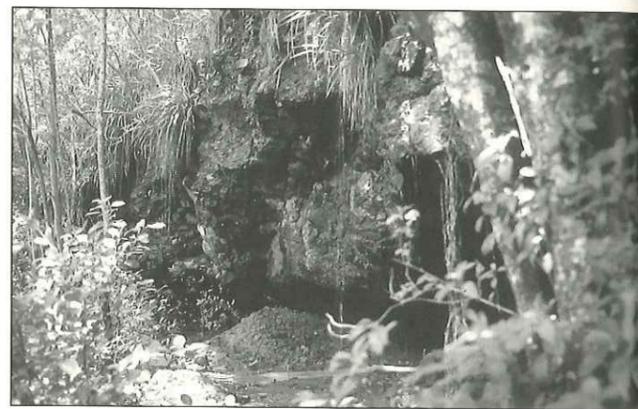


fig.17 Abri sous-roche de Terres Rouges

DIAMANT

Terres Rouges

SONDAGE N° 109

Contexte : abri sous roche orienté sud sud-est et situé à flan de montagne à l'intérieur des terres, à environ 800 m du trait de côte.

Il faut noter que lors de fortes pluies, la falaise située au dessus de l'abri se transforme en cascade et rend tout habitat permanent relativement impossible. Toutefois aussi minces que soient les traces d'une occupation précolombienne, le site a indéniablement été fréquenté à cette époque, sans doute lors de haltes.

- 0 – 23 cm : sédiment argileux anthropisé de couleur grisâtre, quelques tessons historiques récents en surface

- 23 – 90 cm : sédiment argileux pur et plastique de couleur marron. Un tesson précolombien à 60 cm. Lentille charbonneuse. Pas de niveau d'occupation clairement décelable.
- 90 cm – 1 m : passée de sédiment colluvionné, de couleur jaune, fin et très pulvérulent
- 1,0 – 1,20 m : passée de couleur noirâtre. Il s'agit probablement d'un dépôt de cendres volcaniques
- 1,20 m – fin : niveau sableux induré

Philippe GROS et Jean-Michel MARTIN

DIAMANT

La Tête de Singe

Le gisement amérindien de La Tête de Singe est situé sur un point isolé du littoral, dans une zone boisée qui constitue une transition entre le bord de mer et l'intérieur des terres. Il semble que la couche archéologique – très dense à certain endroits – affleure littéralement le sol. Il s'agit d'un site d'habitat comportant probablement des traces d'aménagements domestiques et occupant une surface moyenne de plus de 7800 m². Ce site présente un très grand intérêt archéologique compte tenu de son état de préservation apparent et de sa très vaste superficie. Plusieurs sondages manuels ont été pratiqués dans cette zone, mais compte tenu de la densité du mobilier il a été décidé de ne pas atteindre le substratum afin de ne pas endommager la couche archéologique :

SONDAGE N° 31

Contexte : aux abords de ce sondage la couche archéologique affleure la surface du sol. Afin de ne pas perdre d'informations archéologiques le sondage a consisté à fouiller et relever précisément les artefacts sur une surface de 1/2 ou 1m². Trois décapages successifs ont été réalisés sans atteindre la base du niveau d'occupation qui doit se situer, d'après l'observation de la coupe naturelle formée par l'érosion marine, entre 30 et 40 cm de profondeur. Le sédiment est de nature argileuse et sa

couleur noir foncé résulte vraisemblablement d'une intense anthropisation.

- 0 – 8/9 cm : couche d'occupation très dense constituée de nombreux tessons, de lambis entiers ou fragmentés, de faune, de vertèbres de poissons, de galets et pierres d'origines diverses

SONDAGE N° 35

Contexte : idem.

- 0 – 7 cm : argile noirâtre anthropisée, plusieurs tessons de céramique en position souvent verticale
- 0 – 26 cm : idem avec traces probable d'aménagement. Il s'agit de pierres disposées en demi-cercle et en position semi verticales ou à plat, pouvant peut-être correspondre à une structure d'habitat (calage de poteau?). Présence dans la moitié est du sondage d'une passée d'argile carbonatée plus claire sans mobilier.

Philippe GROS et Jean-Michel MARTIN

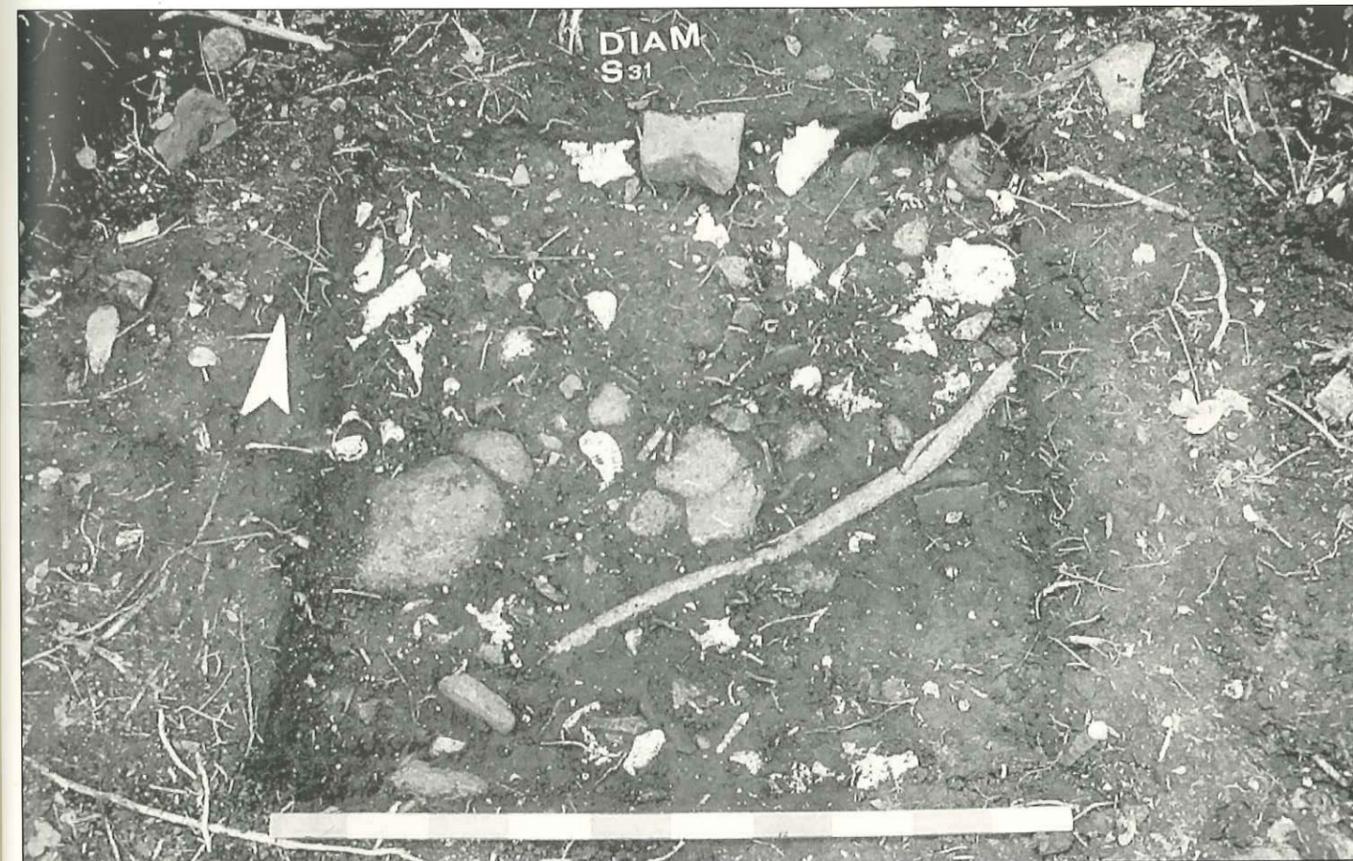


fig.18 Vue du sondage n° 31

TROIS-ILETS

Anse Mathurin

La plage de l'Anse Mathurin est divisée en deux parties par une ravine qui constitue aussi une limite communale avec les Anses d'Arlets. La tradition orale situe sur cette étendue sableuse un cimetière d'époque historique, établi là au cours d'une épidémie. Dans les deux sondages effectués sur les lieux, dont un à proximité de la mangrove, nous avons effectivement recueilli un fragment d'os humain (tibia?). Par ailleurs plusieurs fragments de pipes en terres ont été récoltés ainsi qu'une monnaie du XVIII^e siècle à l'effigie du roi Louis XVI, signe

d'une occupation intense des lieux, essentiellement du côté de la commune des Anses d'Arlets.

Entre la surface et -40 cm, nous avons observé la présence de débris historiques récents (faïences du XVIII^e à nos jours, porcelaines, etc.) mêlés à la terre végétale, avec un réduction progressive de ces témoins mobiliers entre -40 cm et -60 cm, dans une couche constituée d'argile plus claire

Philippe GROS et Jean-Michel MARTIN

TROIS-ILETS

Pointe Vatable

Deux sondages ont été effectués dans cette zone forestière de l'ONF située sur une pointe peu élevée dominant la mer.

Un angle de mur bâti en pierres scellées à la chaux et affleurant le sol a été dégagé à proximité d'une mare où se trouvent de nombreux tessons de jarres du XVIII^e siècle. Il a été reconnu sur 2 m de long environ, sa

largeur est de 75 cm, il est orienté S/O-N/E et S/E-N/O. L'étude de carto-interprétation du « Routier » de la Martinique datant de 1785, permet de situer à cet emplacement l'ancienne habitation Soudon Longbois.

Philippe GROS et Jean-Michel MARTIN

TROIS-ILETS

Cul de Sac aux Vaches

A proximité d'une langue de terre assez étroite s'avancant vers la mer et située entre la mangrove de la Pointe Vatable et Phaéton, la carto-interprétation et la prospection ont permis de mettre en évidence des restes de constructions situées à peu de distance du trait de côte, au nord au centre et au sud de cette pointe.

■ Ruine n° 1 : four à chaux en très mauvais état de conservation, placé en bordure de la côte et en limite de mangrove. Ce qu'il reste de l'assise du four permet de remarquer qu'il a été construit sur un radier de tessons de jarres. Ce four est mentionné sur le « Routier » de 1785.

■ Ruine n° 2 : bâtiment ruiné situé sur une légère éminence au centre de la pointe. Il mesure environ 6 m de côté, les murs ont encore une élévation moyenne de 0,50 cm, pour une largeur de 0,50 – 0,60 cm. De nombreux tessons de jarres du XVIII^e siècle jonchent le sol. Ce bâtiment est mentionné sur le « Routier » de 1785.

■ Ruine n° 3 : bâtisse arasée de petite dimension, située au sud en bordure de mangrove à une altitude proche du niveau 0, ce qui explique son mauvais état de conservation. Il s'agit d'une construction en pierres liées à la chaux, les murs mesurent 0,30 cm d'épaisseur pour une longueur conservée de 3 m et sur 1,20 m de large. L'élévation des murs ne dépasse pas 0,10 cm. Le seul angle de mur préservé montre les restes d'un four domestique circulaire de 0,90 cm de diamètre (four à pain?). Les pierres du foyer portent encore des traces de rubéfaction. La base du four qui s'ouvre au ras du sol est dallée de grosses pierres disposées à plat, comme l'ensemble du dallage conservé à l'intérieur de la construction. Ce bâtiment est mentionné sur le « Routier » de 1785.

Philippe GROS et Jean-Michel MARTIN



fig.19 Cul de Sac aux Vaches, four domestique



fig.20 Pointe Vatable, ancienne habitation Soudon Longbois

TROIS-ILETS

Anse Mitan

Four à chaux bâti en pierre situé en bordure de plage dans la partie occidentale de l'anse Mitan et à proximité d'un ruisseau intermittent. Il possède un imposant

escalier d'accès, pavé de briques, qui permet d'accéder à la partie sommital

Philippe GROS et Jean-Michel MARTIN

TROIS-ILETS

Anse à l'Ane

Le site précolombien de l'Anse à l'Ane n'a pas pu être localisé malgré un nombre important de sondages. C'est à l'occasion des travaux de curage de la ravine de l'Anse à l'Ane que nous avons pu ramasser dans les déblais limoneux provenant du lit de la rivière une très grande quantité de tessons de céramique peu usés et présentant un aspect assez « frais ». Plusieurs secteurs présentaient des concentrations particulières de mobilier archéologique. Six sondages ont été réalisés dans les parcelles situées en particulier le long de la ravine, mais ils n'ont pas permis de mettre en évidence une couche d'occupation. On peut donc supposer que le site a été détruit par les divagations de la ravine de l'Anse à l'Ane. A titre d'exemple nous présentons deux sondages parmi les plus significatifs du contexte géomorphologique.

SONDAGE N° 125

Contexte : sur la rive droite de la ravine Anse à l'Ane.

- 0 – 1,10 m : remblais d'argile et de débris de roche
- 1,1 – 2,7 m : tourbe pure présentant de petites poches d'argile contenant des éclats de jaspe rouge et un broyon
- 2,70 m : sable mêlé à des débris de tests

Philippe GROS et Jean-Michel MARTIN

SONDAGE N° 130

Contexte : plaine alluviale de la ravine de l'Anse à l'Ane, à peu de distance du littoral.

- 0 – 15 cm : remblais de tuf
- 15 – 1 m : remblais sableux hétérogène mélangé à des débris organiques
- 1 – 1,2m : remblais argileux mêlé de débris de roche
- 1,2 – 1,3 m : lit de sable gris
- 1,30 – 2 m : sédiment vaseux
- 2 – 2,7 m : tourbe pure (ancienne mangrove)
- 2,7 – 2,8 m : sable grossier de couleur gris jaune



fig.21 Ravine de l'Anse-à-l'Ane, vue du curage et du sondage 125

SAINTE-ANNE

Cap Chevalier / Pointe à Pommes

Plusieurs sondages effectués dans la parcelle 125, sur un petit plateau formant un promontoire dominant la mer et situé entre l'Anse Michel et la mangrove de la Pointe à pommes à une centaine de mètres de la plage, ont montré la présence de tessons précolombiens en surface et sur une épaisseur de sédiment d'environ 20 cm.

Nous avons remarqué notamment, dans une couche de sédiment argileux hétérogène très plastique et de couleur noire, la présence d'un abondant matériel céramique accompagné d'éclats de jaspe jaune et de strombes.

Philippe GROS et Jean-Michel MARTIN

SAINTE-ANNE

Pointe Marin (Club Méditerranée)

Le contexte est celui d'une cocoteraie du Club Méditerranée dans laquelle les prospections de surface ont révélé des épandages de tessons précolombiens situés dans la partie nord-est de la pointe, au niveau des courts tennis et de la centrale électrique du club. Le site a été considérablement remanié et le matériel n'apparaît plus guère que dans les tout premiers centimètres de

certaines sondages, mélangé à des vestiges modernes. L'un des sondages a révélé toutefois la présence de lambis et de gros tessons qui semblent être en position primaire. La nappe phréatique apparaît vers -70 cm.

Philippe GROS et Jean-Michel MARTIN

SAINTE-ANNE

Anse Trabaud

Les neuf sondages réalisés en différents endroits du cordon littoral et de ses environs ont mis à jour, à des profondeurs assez variables, des niveaux de sable contenant des vestiges précolombiens plus ou moins abondants, notamment de nombreux coquillages marins et des tessons de céramique précolombienne parfois disposés à plat. Les plus grandes concentrations de mobiliers se situent entre -35 cm et -40 cm et tendent à disparaître complètement vers -95 cm. Nous avons

remarqué par endroits des creusements de fosses à détritiques qui ont endommagé le site.

Toujours sur le cordon littoral, à 80 m du trait de côte, de nombreux tessons de céramique précolombienne apparaissent en surface, accompagnés de débris divers

Philippe GROS et Jean-Michel MARTIN



fig.22 Cordon littoral de l'Anse Trabaud

SAINTE-ANNE

Habitation Petit Versailles

Les sondages ont été réalisés en bas de pente, à 50 m en dessous de l'habitation Petit Versailles et à proximité d'une mangrove. Ils ont révélé la présence d'une couche de terre végétale contenant divers fragments de céramique historique, ainsi que des blocs de pierre. Ces

vestiges se situent entre la surface et -40 cm, au maximum, le substrat rocheux apparaissant à des profondeurs variables.

Philippe GROS et Jean-Michel MARTIN

SAINTE-LUCE

Anse Corps de Garde – Fond Banane

Site d'habitat précolombien s'étendant sur une surface d'environ 560 m² de la côte basse rocheuse dominant la mer jusqu'à la ravine de Fond Banane. Si la partie située sur la côte rocheuse est relativement érodée on peut néanmoins considérer que des couches archéologiques non perturbées sont encore en place. La partie située en contrebas, dans les alluvions de la ravine, a fourni un très abondant mobilier céramique. Il est difficile de savoir pour l'instant s'il s'agit d'une simple zone périphérique de rejet ou bien d'une composante à part entière du site d'habitat, sous forme peut-être d'une installation en milieu humide ou d'un aménagement de berge ?

SONDAGE N° 66

Contexte: sur le littoral à proximité du ruisseau de fond Banane.

0 – 25 cm : sédiment argileux de couleur noirâtre d'origine colluviale. Tessons précolombiens assez abondants associés à quelques charbons de bois. On note l'absence de tout coquillage marin. Le substratum apparaît à 25 cm et accuse un léger pendage vers la mer.

N.B.: La concentration de tessons de céramique laisse penser qu'il existe un niveau archéologique ou son reliquat, mais la faible surface sondée (1m²) ne permet pas de se prononcer. Toutefois la portion comprise entre le ruisseau de fond Banane et l'extrémité de l'anse Corps de Garde révèle près du rivage, une concentration très importante de tessons de céramique précolombienne.

SONDAGE N° 88

Contexte: en pied de pente, dans une zone marécageuse jouxtant la côte basse sableuse et située vraisemblablement dans un paléo-chenal de la ravine.

0 – 1,30 m : sédiment gris alluvial de nature organique voire tourbeux. A 1,20 m environ le sondage révèle un niveau extrêmement abondant en mobilier céramique précolombien, mais les observations stratigraphiques ont été fortement perturbées par la présence de l'eau.

Philippe GROS et Jean-Michel MARTIN

SAINTE-LUCE

Pointe Philippeaux

SONDAGE N° 105

Contexte: plateau de la Pointe Philippeaux, à proximité d'une mare située en bordure de la départementale n° 7. Un sondage mécanique et manuel a permis de dégager les principaux contours d'une bâtisse entièrement ruinée. Il s'agit d'un bâtiment arasé et construit en pierres liées à la chaux; on observe sur la façade extérieure des traces de crépissage. Il est édifié sur un sous-bassement de

mortier de chaux et mesure 3,50 m x 3,40 m, la largeur des murs est de 50 cm.

La carte de 1785 dite « Routier de la Martinique » ne fait pas mention de cette bâtisse, on peut donc supposer – sauf erreur – qu'elle lui est postérieure.

Philippe GROS et Jean-Michel MARTIN

Chronologie

BRO : âge du Bronze
 CON : contemporain
 FER : âge du Fer
 GAL : gallo-romain
 HMA : Haut Moyen Age
 IND : Indéterminé
 MA : Moyen Age
 MES : Mésolithique
 MOD : Moderne
 NEO : Néolithique
 PAL : Paléolithique

Nature de l'opération

FP : fouille programmée
 PA : prospection aérienne
 PC : projet collectif de recherche
 PI : prospection inventaire
 PP : prospection programmée
 PR : prospection
 RE : relevé d'art rupestre
 SD : sondage
 SP : sauvetage programmé
 SU : sauvetage urgent

Organisme de rattachement
des responsables de fouilles

AFA : AFAN
 ASS : autre association
 AUT : autre
 BEN : bénévole
 CDD : contrat à durée déterminée
 CNR : CNRS
 COL : collectivité territoriale
 EN : Education nationale
 MAS : musée d'association
 MCT : musée de collectivité territoriale
 MET : musée d'état
 MUS : musée
 SDA : sous-direction de l'Archéologie
 SUP : enseignement supérieur

Préhistoire

P1 : Séries sédimentaires et paléontologiques du Pléistocène ancien
 P2 : Premières aires d'activité humaine, recherche et identification des premières industries
 P3 : Installations en grotte du Riss et du Würm ancien
 P4 : Sites de plain air du Riss et du Würm ancien
 P5 : Le Paléolithique supérieur ancien, séquences chronostatigraphiques et culturelles
 P6 : Structures d'habitat du Paléolithique supérieur
 P7 : Le Magdalénien et les groupes contemporains, les Aliziens et autres Epipaléolithiques
 P8 : Grottes ornées paléolithiques
 P9 : L'art postglaciaire
 P10 : Mésolithique et processus de néolithisation
 P11 : Occupation des grottes et des abris au néolithique
 P12 : Villages et camps néolithiques
 P13 : Cultures du Chalcolithique et du Bronze ancien
 P14 : Mines et ateliers néolithiques et des débuts de la métallurgie
 P15 : Cultures du Bronze ancien et du Bronze final
 P16 : Sépultures du Néolithique et de l'âge du Cuivre
 P17 : Les sépultures de l'âge du Bronze

Histoire

H1 : La ville
 H2 : Sépultures et nécropoles
 H3 : Mines et métallurgie
 H4 : Carrières et matériaux de construction
 H5 : L'eau comme matière première et source d'énergie
 H6 : Le réseau des communications
 H7 : Organisation du commerce, notamment maritime
 H8 : Archéologie navale
 H9 : Territoires et peuplements protohistoriques
 H10 : Formes et fonctions des habitats groupés protohistoriques
 H11 : Terroirs, productions et établissements ruraux gallo-romains
 H12 : Fonction et typologie des agglomérations secondaires gallo-romaines
 H13 : Les ateliers antique : organisation et diffusion
 H14 : L'architecture civile et les ouvrages militaires gallo-romains
 H15 : Sanctuaires et lieux de pèlerinage protohistoriques et gallo-romains
 H16 : Edifices et établissements religieux depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
 H17 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval
 H18 : Villages et terroirs médiévaux et post-médiévaux
 H19 : Les ateliers médiévaux et modernes, l'archéologie industrielle : organisation et diffusion

MARTINIQUE

Bibliographie régionale

BILAN
SCIENTIFIQUE

1 9 9 2

- ANSOM DFC 553 Martinique
Notice sur les ports de la côte orientale de la Martinique par Moreau de Jonnés le 29 juillet 1819.
- ANTZCZAK Mariena et Andrezj
1986 « El caracol marino en las culturas aborigenes americanas » in *Topicos de Maraven*, n° 561, p. 18 à 23.
- BARRAU Jacques et MONTBRUN Christian
1978 « La mangrove et l'insertion humaine dans les écosystèmes insulaires des Petites Antilles ; le cas de la Martinique et de la guadeloupe » *Sociétés humaines et écosystèmes*, p.89 à 119.
- CAHIERS DU PATRIMOINE n° 11-12
1991 Saint-Pierre 1635-1902.
- CLERC Edgard
1973-74 « le coquillage dans les sites précolombiens de la Grande-Terre de Guadeloupe » p. 127 à 132, Cinquième congrès international des études des cultures précolombiennes des Petites Antilles.
- DE REYNAL Adeline et LOÏS HAYOT
1992 *Le mouillage, Port de Saint-Pierre de la Martinique, trois siècles d'histoire*. Fort-de-France.
- FLAMENT Paul
1986 *Cyclones m'étaient contés à la Martinique 1635-1891*, document interne Météo France, p. 172 à 176.

- HUGOT E.
1970 *La sucrerie des cannes*. Ed. Dunod, Paris, 2 tomes.
- LABAT J.B.
1979 *Nouveau voyage aux Isles françaises de l'Amérique*. Ed. Courtinard, Paris, 4 tomes.
- MOUSNIER Mireille et CAILLE Brigitte
1990 *Atlas Historique du patrimoine sucrier de la Martinique*, L'Harmattan, Paris
- RODRIGUEZ-LOUBET François
1992 « Néolithique, la première révolution sociale » in *Science et Vie* hors série : L'Amérique du Nord dix millénaires avant Christophe Colomb, Excelsior Publications, Paris, p. 134 à 139.
- 1992 « pour une approche spécifique de l'archéologie des Petites Antilles dans le cadre de la zone caribéenne » in *Caribena n° 2*, Cera Martinique, fort-de-France, p. 103 à 126.
- VEUVE Serge
1990 *Saint-Pierre, Ville d'art et d'histoire. Série Guides archéologiques de la Martinique*, Direction des Antiquités Historiques et Préhistoriques et Centre d'Etudes et de Recherches Archéologiques de la Martinique, Fort-de-France.

MARTINIQUE

Personnel
du Service régional de l'archéologie

BILAN
SCIENTIFIQUE

1 9 9 2

Administration

François Rodriguez-Loubet	Conservateur régional de l'archéologie
Thierry Dorival	Adjoint au conservateur régional (ingénieur de recherche)
Claude Lameynardie	Ingénieur d'études
Jenny Sylvanielo	Secrétariat-comptabilité

Recherches terrestres, maître d'œuvre : CERA

(Centre d'Études et de Recherches Archéologiques – Association de loi 1901 parrainée par le Département et la Région)

Danièle Lavallée	Présidente
Pierre Becquelin	Premier vice-président
Eric Taladoire	Second vice-président
Nicole Andrieu	Trésorière
Merlande Saturnin	Secrétaire générale
Colette Leton	Archéologue responsable d'opération
Serge Veuve	Archéologue responsable d'opération
Nathalie Vidal	Archéologue responsable d'opération
Anne-Marie Brot	Documentaliste
Jocelyne Rosemain	Secrétaire-documentaliste
Maryse Agricole	Comptable

Recherches terrestres, maître d'œuvre : AFAN

(Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales)

Yvan Virlogeux	Archéologue responsable d'opération
Hélène Bigeard	Archéologue spécialiste
Jean-Michel Martin	Archéologue responsable d'opération
Philippe Gros	Archéologue responsable d'opération

Recherches sous-marines, maître d'œuvre : GRAN

(Groupe de Recherche en Archéologie Navale)

Max Guérout	Vice-président
Marc Guillaume	Archéologue responsable de projet

Association archéologiques de bénévoles :

AMAE

(Association Martiniquaise d'Archéologie et d'Ethnohistoire)

Myriel Albin-Chamoiseau	Présidente
-------------------------	------------

COREMA

(Comité Régional Martinique de la FFESSM)

Max Dallet	Président
Jacques Bailly	Président de la comission d'archéologie sous-marine

Centre UCPA de Saint-Pierre

(Union des Centres de Plein-Air)

Michel Météry	Président
---------------	-----------